

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE

**KHAMISSA,
MDAOUROUCH, ANNOUNA**

Fouilles exécutées
par le Service des Monuments Historiques de l'Algérie

Troisième Partie

ANNOUNA

TEXTE EXPLICATIF

PAR

STÉPHANE GSELL

PLANS ET VUES

PAR

CHARLES ALBERT JOLY

ALGER

ADOLPHE JOURDAN

Imprimeur - Libraire - Éditeur

Place du Gouvernement

PARIS

FONTENOING & C^{IE}, ÉDITEURS

E. DE BOCCARD, Successeur

1, Rue de Médecis

1918

Bibliothèque Maison de l'Orient



134116

CHAPITRE PREMIER

Historique des Recherches

Les ruines d'Announa, l'antique *Thibilis*, se trouvent à peu de distance au Sud-Ouest de Guelma ⁽¹⁾, tout près de la route qui relie cette ville à Constantine. Le médecin français Jean André Peyssonnel les découvrit par hasard au mois de janvier 1725, lors du voyage qu'il entreprit dans l'Afrique du Nord pour des études d'histoire naturelle. Sa visite, gênée par la neige et le brouillard, fut très courte. Il vit l'église, dont l'entrée est surmontée d'une croix, « quatre portes ⁽²⁾, semblables à celles de Paris, mais plus petites », copia une épitaphe ⁽³⁾ et, là-dessus, alla coucher dans un douar dont les habitants étaient « d'une misère inconcevable » ⁽⁴⁾.

Shaw, chapelain de la factorerie anglaise d'Alger, mentionne Announa dans son livre, publié en 1738, *Voyages dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant* ⁽⁵⁾. Il signale l'église et reproduit l'épitaphe : indications évidemment empruntées à Peyssonnel, qu'il connut à Alger en 1725 et dont il put consulter les manuscrits, par l'intermédiaire de Bernard de Jussieu ⁽⁶⁾.

Les deux expéditions françaises contre Constantine, en novembre 1836 et en octobre 1837, valurent quelques visites au plateau d'Announa. Baude et Berbrugger y passèrent en 1836 ⁽⁷⁾, Sir Grenville Temple en 1837. « Il fallait,

(1) A 23 kilomètres par Medjez Ahmar. La distance à vol d'oiseau est de 18 kilomètres seulement.

(2) Il s'agit des portes du Sud et de l'Est, de l'arc du Centre, enfin de la double arcade formant l'entrée du forum.

(3) *C. I. L.*, VIII, 5539.

(4) Peyssonnel et Desfontaines, *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger*, publiés par Dureau de la Malle (1838), I, p. 284-6. — Au mois de juin suivant, Peyssonnel repassa près d'« Anoune » (*ibid.*, p. 327).

(5) Traduction française de 1743, I, p. 153.

(6) Soixante ans après Peyssonnel, le naturaliste Poiret vit les ruines d'Announa (*Voyage en Barbarie*, Paris, 1789, I, p. 162). Il ne donne dans son livre aucun renseignement utile.

(7) Baron Baude, *L'Algérie*, I (Paris, 1841), p. 304-6. Berbrugger, *Algérie historique, etc.*, IV, p. 21.

écrit Temple⁽¹⁾, faire cette reconnaissance et dessiner les antiquités sans descendre de cheval. Si l'on eût mis pied à terre pour copier les inscriptions, les Arabes, qui n'étaient pas loin, ... auraient eu trop beau jeu ». Avant de se diriger sur Constantine, en 1837, le général Damrémont avait rassemblé ses troupes dans le camp retranché de Medjez Ahmar, à 9 kilomètres et demi au Nord-Est d'Announa. Au milieu de ses préparatifs militaires, il donna l'ordre de lever le plan de la ville romaine : ce travail fut exécuté par le capitaine Foy, qui ne négligea pas les textes épigraphiques⁽²⁾. *L'Algérie historique, pittoresque et monumentale*, d'Adrien Berbrugger⁽³⁾, éditée en 1843, contient une courte notice sur Announa, une vingtaine d'inscriptions et trois vues.

Au mois de janvier 1842, l'architecte Amable Ravoisié, membre de la Commission scientifique de l'Algérie, vint camper sur le plateau et put étudier à loisir les monuments qui se dressaient au-dessus du sol : les trois arcs, les arcades du forum, l'église chrétienne, etc. Ses beaux dessins et plans ont été insérés dans son grand ouvrage⁽⁴⁾. Un autre membre de la Commission, Delamare, s'était joint à lui⁽⁵⁾. Delamare fit un nouveau séjour à Announa en mai 1843⁽⁶⁾. Il consacra à ces ruines plusieurs pages dans un mémoire que la *Revue archéologique* publia en 1849⁽⁷⁾ et cinq planches de son album⁽⁸⁾ ; il communiqua des inscriptions à Léon Renier⁽⁹⁾.

(1) *Relation d'une excursion de Bône à Guelme et à Constantine*, par Sir Grenville Temple et le chev^{er} Falbe, délégués de la société établie à Paris pour l'exploration de Carthage (Paris, 1838), p. 30. Temple visita Announa au retour de Constantine. Voir *ibid.*, p. 29-33 et pl. III.

(2) Temple, *l. c.*, p. 30, n. 1. Temple a fait connaître les inscriptions : *ibid.*, p. 18-20. — On retrouve la plupart de ces textes dans une publication contemporaine de celle de Temple et Falbe : *Quelques inscriptions de la province de Constantine*, recueillies par M. le docteur Guyon (Alger, 1838, in f^o, feuilles lithographiées). Plusieurs inscriptions d'Announa dans un recueil formé par von Grabow (*Anonymus Gerhardi* dans le *Corpus inscriptionum Latinarum*) : C. I. L., VIII, 5526, 5598, 5624.

(3) T. IV, *Province de Constantine*, p. 21-25 et trois planches (dessins du capitaine Genet).

(4) *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842. Beaux-Arts, Architecture et Sculpture*, par A. Ravoisié, t. II, pl. 3-17 (et p. 2-6, 10-15).

(5) *Rev. archéol.*, VI, p. 12.

(6) *Ibid.* Conf. Ravoisié, *l. c.*, p. 15, n. 1.

(7) T. VI, 1849-1850, p. 9-22.

(8) *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840-1845. Archéologie*, par Ad. H. Al. Delamare, chef d'escadron d'artillerie, pl. 164-8. *Texte explicatif*, par S. Gsell (Paris, 1912), p. 144-151.

(9) Bibliothèque de l'Université de Paris, sous la cote M S 278 (manuscrits de Delamare, t. V) p. 53-168.

Celui-ci paraît n'avoir copié sur place qu'une seule inscription⁽¹⁾, mais son ami le colonel Creully fit faire en 1854 quelques fouilles, qui exhumèrent d'assez nombreux textes épigraphiques⁽²⁾. Le recueil de Renier, imprimé de 1855 à 1858, contient 114 numéros de Thibilis⁽³⁾. Il n'y en a pas beaucoup plus (159 numéros) dans le tome VIII du *Corpus inscriptionum Latinarum*, préparé par Wilmanns et édité en 1881 par les soins de Mommsen⁽⁴⁾.

Un administrateur de commune mixte, René Bernelle, dont la résidence était à Aïn Amara, tout près d'Announa, se passionna pour ces ruines, qui, depuis Ravoisié et Delamare, n'avaient, en somme, guère retenu l'attention des archéologues⁽⁵⁾. De 1889 à 1894, il y exécuta des fouilles, auxquelles la Société archéologique de Constantine accorda de modestes subventions. Il dégagait l'église du Sud, la Grande rue entre la porte double et l'arc de triomphe, un édifice public à l'Ouest de cette voie ; il fit des sondages au forum et au Capitole ; il recueillit des centaines d'inscriptions⁽⁶⁾. La forteresse byzantine et l'église du Sud furent étudiées en 1895 par M. Diehl⁽⁷⁾. *Les Monuments antiques de l'Algérie*, par Stéphane Gsell⁽⁸⁾, contiennent des descriptions, plans et vues des édifices connus au début de ce siècle. La notice sur Thibilis, insérée dans *l'Atlas archéologique de l'Algérie*⁽⁹⁾ (du même auteur), date de 1906⁽¹⁰⁾.

(1) N° 2660 de son recueil (= *C. I. L.*, 5599). Les n°s 2579 et 2681 du recueil (= *C. I. L.*, 5524 et 5627) ont été copiés par Renier au Louvre.

(2) Ch. de Vigneral, *Ruines romaines de l'Algérie, Cercle de Guelma* (Paris, 1867), p. 49. Conf. Pouille, *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, XXIV, 1886-7, p. 170.

(3) L. Renier, *Inscriptions romaines de l'Algérie*, n°s 2575-2582, 2598-2703.

(4) N°s 5521-5662, 10849-10855.

(5) Mentionnons pourtant quelques indications données par Vigneral, *Ruines romaines*, etc. (ouvrage cité plus haut, note 2), et par Pouille, *Rec. de Constantine*, XVII, 1875, p. 389-395.

(6) Sur ces fouilles, voir Pouille, *Rec. de Constantine*, XXVI, 1890-1, p. 332 et suiv. ; Bernelle, *ibid.*, XXVII, 1892, p. 101-110 ; le même, *Bull. archéol. du Comité des travaux historiques*, 1892, p. 521-2 ; le même, *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, années 1889-1893 (inscriptions) ; Pouille, *Rec. de Constantine*, XXVII, p. 252 et suiv. ; Vars, *ibid.*, p. 280 et suiv. — Une partie des inscriptions découvertes par Bernelle figure dans le Supplément du *Corpus*, par Cagnat et Schmidt (*Inscriptionum provinciae Numidiae Latinarum supplementum*, Berlin, 1894). Auparavant, Schmidt s'était lui-même rendu à Announa, où il avait revisé les inscriptions déjà connues et en avait copié d'autres : volume cité, p. 1807-1822. — Pour l'épigraphie d'Announa, voir encore Gsell, *Rec. de Constantine*, XXIX, 1894, p. 609-645 ; Vars, *ibid.*, p. 647-665.

(7) *Nouvelles Archives des Missions*, IV, 1893, p. 366-370. Pour l'église du Sud, voir aussi Fr. Wieland, *Ein Ausflug ins altchristliche Afrika* (Stuttgart et Vienne, 1900), p. 123-7.

(8) Deux volumes, Paris, 1901.

(9) Feuille 18, n° 107, avec un plan par M. Joly.

(10) Compléments dans le fascicule des *Additions et corrections*, publié en 1911.

Dès 1903, le Service des Monuments historiques avait entrepris à Announa des fouilles qui ont été poursuivies pendant six ans, sous la direction de M. Joly ⁽¹⁾. Elles ont successivement mis au jour l'église du Nord et ses dépendances, la Grande rue aux abords de l'arc de triomphe et du forum, la maison des Antistii, le forum, la large voie qui relie la Grande rue à la porte orientale, le côté occidental de la Grande rue entre la porte double et l'arc de triomphe, le Capitole, une partie des quartiers septentrional et oriental. Les inscriptions de Thibilis qui sont aujourd'hui connues dépassent le nombre de 1.250.

(1) Voir les rapports de M. Ballu, publiés dans le *Bull. archéol. du Comité* : 1903, p. ccxxx-ccxxxI; 1905, p. 80-81; 1906, p. 190-1; 1907, p. 236-241; 1908, p. 235; 1909, p. 75-79. Inscriptions publiées par M. Joly dans le *Recueil de Constantine*, XXXIX, 1905, p. 244-255; XL, 1906, p. 393-414; XLI, 1907, p. 246. Carcopino et Focillon, *Bull. du Comité*, 1904, p. 190-6 (inscriptions découvertes par M. Joly).



FIG. 1. — Inscription trouvée au forum.

CHAPITRE II

Histoire de Thibilis

I

Le nom de *Thibilis* — écrit ainsi sur les documents épigraphiques⁽¹⁾; *Tibilis* sur la plupart des textes littéraires⁽²⁾ — n'est certainement pas d'origine latine⁽³⁾. Dans une région qui paraît avoir été peuplée de bonne heure, le plateau

(1) *In perpetuum felix Thibilis!*: *Rec. de Constantine*, XL, 1906, p. 393, n° 46; ici, fig. 1. — *Thibilitani*: *C. I. L.*, 5525, 18908; *Bull. du Comité*, 1904, p. 192, n° 6; 1906, p. CCLXII; *Rec. de Constantine*, XXVII, 1892, p. 252 et 304.

(2) *Tibilim*, à l'accusatif: saint Augustin, *Lettre* 112, 1. *Tibili*: Géographe de Ravenne, III, 6, p. 149, édit. Pinder et Parthey. *Tibilitanus*: Conférence religieuse de 441, *Actes*, I, 197 (Migne, *Patrol. lat.*, XI, col. 1333); *Notice épiscopale* de 484, Numidie, n° 66. *Aquis Tibilitanis*: saint Optat, I, 13; saint Augustin, *Contra Cresconium*, III, 27, 30; Itinéraire d'Antonin, édit. Parthey et Pinder, p. 18; *Aquas Tibilitanas*: Augustin, *Civ. Dei*, XXII, 8, 8. On lit cependant *Thibili* et *Aquis Thibilitanis* sur la Table de Peutinger.

(3) Beaucoup de noms africains connus par des documents de l'époque romaine commencent par les lettres *Th*, qui, du moins fort souvent, représentent le préfixe du féminin dans la langue libyque: Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, I, p. 317. Mais peut-être convient-il ici de faire un tout des quatre premières lettres *Thib*, qui se retrouvent au début d'autres noms de lieux. *Ili* suggérera, si l'on veut, des rapprochements avec l'onomastique de la péninsule ibérique: voir Gsell, *ibid.*, p. 324.

d'Announa offrait une belle position défensive, des sources, un climat sain ; à proximité s'étendaient de belles terres. Il est à croire que ce lieu fut habité dans les siècles qui précédèrent notre ère. Mais nous n'en avons aucune preuve directe. Nous pouvons seulement constater, dans la Thibilis romaine, quelques traces des civilisations antérieures.

En l'année 46 avant J.-C., alors que Jules César était aux prises, dans la province d'Afrique, avec les Pompéiens et leur allié Juḇa, roi de Numidie, un aventurier campanien, Sittius, chef de bandes composées surtout d'Italiens et d'Espagnols, se joignit au roi de Maurétanie Bocchus. Tous deux se jetèrent sur Cirta (Constantine), une des capitales du souverain numide. Ils s'emparèrent de cette ville et du pays environnant, qui était au pouvoir d'un vassal de Juba, Masinissa. César récompensa Sittius de cette utile diversion en lui laissant Cirta, avec un vaste territoire, que le condottiere distribua, du moins pour une bonne part, à ses compagnons d'armes ⁽¹⁾.

La région d'Announa y fut comprise. La province d'*Africa*, agrandie par César, la Proconsulaire de l'époque impériale, dont faisait partie Calama (Guelma), à quelques lieues au Nord-Est de Thibilis ⁽²⁾, ne s'étendait pas jusqu'à Thibilis même : des inscriptions attestent que celle-ci, au iv^e siècle de notre ère, se trouvait dans la province de Numidie, dont la capitale était alors Constantine ⁽³⁾. Sous le Haut-Empire, les citoyens romains de Thibilis appartenaient à la tribu Quirina, dans laquelle Cirta était inscrite ; parmi eux, les Sittii étaient nombreux ⁽⁴⁾, comme à Cirta et sur tout le territoire cirtéen, où beaucoup de compagnons de Sittius avaient pris le nom de leur chef en recevant le droit de cité romaine ; des personnages qui avaient exercé à Cirta des fonctions publiques et des sacerdoces résidaient à Thibilis, y étaient ensevelis par leurs proches ⁽⁵⁾ ; enfin, les institutions administratives du *pagus* thibilitain étaient identiques à celles des autres *pagi* qui entouraient Cirta.

(1) Sur tout cela, voir *Bell. Afric.*, XXV ; Appien, *Bell. civ.*, II, 96 ; IV, 54.

(2) Et, plus près encore de Thibilis, le centre antique qui existait à Aïn Nechma (Gsell, *Atlas archéol. de l'Algérie*, f^o 9, n^o 150). Voir *Bull. du Comité*, 1896, p. 195, n^o 115 : inscription mentionnant un proconsul et son légat.

(3) *C. I. L.*, 5526 = 18860 ; *Rec. de Constantine*, XXIX, 1894, p. 650 : sous Constance Chlore et Galère, mentions d'un gouverneur de la province de *Numidia Cirtensis*. *C. I. L.*, 18905 : sous Constantin, en 313-4, un gouverneur de la Numidie. *Rec. de Constantine*, XXIX, p. 649 : sous Valens, Gratien et Valentinien II, un gouverneur de la province de *Numidia Constantina*.

(4) Voir, entre autres, *C. I. L.*, 5534 : « L. Sittius Rufinus, dec(urio) Cirtensium » ; *Rec. de Constantine*, XXXIX, 1905, p. 245, n^o 14 : « Sittia Urbana, Cirte(n)sis ».

(5) V. *infra*.

Ces *pagi*, ces districts du territoire de Cirta sont mentionnés par Tacite ⁽¹⁾, dans un récit relatif à des événements qui se passèrent sous Tibère. Nous ignorons de quelle manière ils furent constitués : si leurs limites concordèrent avec celles de cantons occupés auparavant par des tribus africaines, ou si ces divisions de l'*ager Cirtensis* furent créées par Sittius. La première hypothèse est la plus vraisemblable, les noms des *pagi* n'étant pas d'importation romaine, mais ayant été empruntés à l'onomastique indigène.

Nous ignorons aussi comment, sous les premiers empereurs, les Numides qui vivaient dans les *pagi* étaient administrés. Quant aux citoyens romains qui avaient des propriétés foncières dans chacun de ces districts, ils durent former, dès l'origine, une association religieuse, dont les chefs avaient sans doute aussi certaines attributions administratives. Les textes qui pourraient nous éclairer font défaut. A Announa, M. Joly a recueilli une inscription du règne de Vespasien (de l'année 73 après J.-C.), dédicace au *Divus Augustus*, faite par les *Lare(n)ses*, et qui s'adresse également au prince régnant et à ses fils ⁽²⁾. Le culte officiel des *Lares Augusti*, unis au Génie de l'Empereur, avait été organisé à Rome par Auguste. Il se répandit en Italie et dans les provinces ; nous en avons quelques témoignages pour l'Afrique ⁽³⁾. L'inscription d'Announa a été découverte dans un lieu qui, à l'époque des Antonins et plus tard, fut le centre de la vie publique du *pagus*. On peut se demander si, au premier siècle, l'association que désigne le terme *Laresenses* ne comprenait pas l'ensemble des citoyens romains de ce district. Leur culte commun aurait été celui des *Lares* et du *Divus Augustus* ⁽⁴⁾.

C'est seulement à partir du règne d'Hadrien que l'épigraphie commence à

(1) *Annales*, III, 74 : « Cirtensium pagi ».

(2) *Bull. du Comité*, 1906, p. CCLXI ; 1907, p. 241 ; *Rec. de Constantine*, XL, 1906, p. 410, n° 279. Base en marbre, oblongue (0^m90 en l'état actuel), haute de 0^m33, épaisse de 0^m28, qui devait porter plusieurs bustes : il y a des mortaises sur la face supérieure, au-dessus des dédicaces au *Divus Augustus* et à Vespasien. Cette base est mutilée ; il est probable qu'outre Titus, l'inscription mentionnait son frère Domitien, dont les noms et titres auraient été plus tard détruits, quand la mémoire de ce prince fut condamnée.

(3) *C. I. L.*, 17143 (voir note suivante). *Rec. de Constantine*, XXXVII, 1903, p. 271. *Bull. du Comité*, 1915, p. CXXXIV.

(4) A Tipasa de Numidie, les auteurs d'une dédicace à Hadrien (*C. I. L.*, 17143 = *Bull. du Comité*, 1896, p. 277, n° 215) se qualifient de « cives Romani, cultores Larum et imaginum Aug(usti) ». Peut-être ces *cultores* étaient-ils tous les citoyens romains établis à Tipasa, et non pas seulement une partie d'entre eux.

nous apporter quelques lumières sur les *pagi Cirtensium* ⁽¹⁾ : peut-être reçurent-ils une organisation uniforme sous cet empereur, auquel, en 121, les Thibilitains érigèrent une statue ⁽²⁾.

A la tête des *pagi*, sont placés des *magistri* ⁽³⁾. Plusieurs inscriptions du III^e siècle en indiquent deux ensemble, formant un collège, à *Thibilis* ⁽⁴⁾; on n'en rencontre qu'un seul dans d'autres *pagi*, du territoire de Cirta ⁽⁵⁾. Ce *magisterium* était un *honoris* ⁽⁶⁾, par conséquent une charge élective ⁽⁷⁾; il était annuel ⁽⁸⁾. Nous connaissons aussi un édile à Thibilis. Il fit placer une table de mesures dans un marché ⁽⁹⁾. S'il avait eu un collègue, le nom de celui-ci n'aurait pas été omis sur ce monument officiel. Il y a donc lieu de supposer qu'à cette époque, peut-être au second siècle, le *pagus* n'avait qu'un édile, et sans doute qu'un *magister*. L'*ordo*, ou conseil des décurions, répond dans les districts ruraux aux conseils municipaux des cités ⁽¹⁰⁾. Mentionnons

(1) Voir, d'une manière générale, Gsell, *Atlas*, feuille 17, p. 12-13. Il y aurait des comparaisons à faire entre l'organisation des *pagi Cirtensium* et celle des autres *pagi* que les inscriptions mentionnent en Afrique, surtout dans la Tunisie centrale (à Uchi Maius, Thugga, etc.). Mais ce serait un travail qui ne nous paraîtrait pas à sa place dans une étude consacrée spécialement à Thibilis.

(2) *Bull. du Comité*, 1906, p. CCLXII; 1907, p. 241. *Rec. de Constantine*, XL, 1906, p. 401, n° 146.

(3) Pour Thibilis, voir, outre les inscriptions citées à la note suivante, *C. I. L.*, 18891; *Rec. de Constantine*, XXVII, 1892, p. 251; *Bull. du Comité*, 1909, p. 78.

(4) Dédicaces au dieu Bacax, dans la grotte du djebel Taya : *C. I. L.*, 18828 (en 211); inscription inédite (en 218); *C. I. L.*, 18832 (en 233), 18834 (en 240), 18835 (en 241), 18847 (en 283), 18850 (non datée). L'inscription du même lieu *C. I. L.*, 18841 (en 260) ne mentionne qu'un seul *magister*. — Deux *magistri* sur des dédicaces non datées, trouvées à Thibilis même : *C. I. L.*, 18896, 18900.

(5) A Sigus : *C. I. L.*, 40860 = 19135. A Phua : *ibid.*, 6267 et suiv., 19249 et suiv.

(6) *C. I. L.*, 18896 et 18900 : « ob honorem magisteri(i) ». *Rec. de Constantine*, XXVII, 1892, p. 251 : même formule, abrégée. *Bull. du Comité*, 1909, p. 78 : « mag(ister) pag(i), flam(en) Aug(usti), ob honoribus (sic) ». Ces inscriptions ont été découvertes à Announa.

(7) Un *magister pagi designatus* à Sigus : *C. I. L.*, 5705 = 19114.

(8) Des inscriptions de la grotte du Taya indiquent des *magistri* différents pour les années 235, 240, 241 : *C. I. L.*, 18832, 18834, 18835. Conf. Festus, s. v. *vici* (édit. Lindsay, p. 502) : « magistri pagi quotannis fiunt » ; *C. I. L.*, 17258.

(9) *Bull. du Comité*, 1909, p. 78 (et *infra*, chap. V, § III). C'est la seule inscription qui mentionne d'une manière certaine un édile dans les *pagi* de Cirta. Un fragment inédit d'Announa en indique peut-être un autre.

(10) *C. I. L.*, 18912 (inscription d'Announa, qui ne paraît pas être postérieure à l'époque des Sévères) : « L(ocus) d(atus) d(ecreto) d(ecurionum) ». Inscription inédite, qui n'est probablement pas d'une époque plus récente, commémorant la restauration d'une *aedicula* par un Thibilitain, « ex d(ecreto) [d(ecurionum)] ». Pour les mentions de l'*ordo* et des *decuriones* dans d'autres *pagi* de Cirta, voir Gsell, *Atlas*, f° 17, p. 12-13.

encore des flamines, prêtres du culte impérial. L'un d'eux est qualifié de *flamen Divi Augusti* ⁽¹⁾ (c'était le culte autour duquel les *Larenenses* se groupaient sous Vespasien); un autre, de *flamen Augusti* ⁽²⁾ (il s'agit de l'empereur régnant); un troisième, de *flamen perpetuus* ⁽³⁾, comme dans les colonies et les municipes. Tous ces dignitaires étaient citoyens romains ⁽⁴⁾. Quant à l'ensemble des citoyens romains du canton, ceux qui constituaient le « peuple », nous ne savons pas exactement quels étaient leurs droits. Il y avait une caisse publique ⁽⁵⁾, dans laquelle on prenait, par exemple, les fonds nécessaires à l'érection de statues de divinités, d'empereurs, de patrons du *pagus* ⁽⁶⁾; des biens appartenaient à la collectivité : édifices, terres, etc. ⁽⁷⁾.

L'autorité de Cirta sur les districts de son territoire était exercée, d'une manière générale, par les magistrats de cette colonie et, de plus près, par des *praefecti pro IIIviris*, que les magistrats déléguaient. Des inscriptions, trouvées en d'autres lieux que Thibilis, nous font connaître ces préfets ⁽⁸⁾; ils devaient avoir surtout des attributions judiciaires ⁽⁹⁾. Il est fort probable

(1) *Rec. de Constantine*, XXVII, 1892, p. 251 : « mag(ister) pagi, flam(en) Divi Aug(usti) ».

(2) *Bull. du Comité*, 1909, p. 78 : « mag(ister) pag(i), flam(en) Aug(usti) ».

(3) *Ibid.*, 1904, p. 192, n° 6 : « fl(amini) perp(etuo) Thibilitanorum ». Voir aussi *C. I. L.*, 5533 : mention d'un *flam(en)*; mais le P qui vient après signifie *pius*, plutôt que *perpetuus* : « p(ius) v(ixit) a(nnis) LXXV ». Pour des flamines perpétuels dans d'autres *pagi* de Cirta, voir Gsell, *Atlas*, f° 17, p. 13, col. 1.

(4) De même dans les autres *pagi Cirtensium*. Sur une inscription de Sigus (*C. I. L.*, 19135), qui est sans doute la liste du conseil du *pagus*, tous les personnages énumérés portent les *tria nomina*.

(5) Une inscription inédite du *pagus* d'Uzelis indique un *magister* qui avait exercé la questure : « mag(ister), quaest(ura) func(tus) ».

(6) La formule *p(ecunia) p(ublica)* se rencontre sur deux dédicaces au Soleil et à la Lune, qui semblent être antérieures au Bas-Empire : *Bull. du Comité*, 1904, p. 190, n° 2. Statues élevées par les Thibilitains à Faustine la Jeune (*C. I. L.*, 5525), à Vibia Aurelia Sabina, fille de Marc-Aurèle, leur patronne (de Pachtere, *Musée de Guelma*, p. 12, n. 1), au sénateur C. Julius Pudens, leur patron (*C. I. L.*, 18908); les inscriptions se terminent par la formule *p. p.*, qui signifie *p(ublice) p(osuerunt)*, ou *p(ecunia) p(ublica)*. A la fin de la dédicace à Hadrien (*Bull. du Comité*, 1906, p. CCLXII), on lit : « Thibilitani s. p. », c'est-à-dire, probablement, *s(umptu) p(ublico)*.

(7) *C. I. L.*, 18912 (dédicace d'une statue trouvée à Announa) : *L(ocus) d(atus) d(ecreto) d(ecurionum)*. — Dans un autre *pagus* de Cirta, mentions de l'*a(ger) p(ublicus) Sig(uitanorum)* : *C. I. L.*, 19132-4.

(8) Voir Gsell, *Atlas*, f° 17, p. 13, col. 1.

(9) Conf. Siculus Flaccus, *De condicionibus agrorum*, édit. Lachmann, p. 160 : « praefecturae appellantur... vel ex eo quod in diversis regionibus magistratus coloniarum iuris dictionem mittere soliti sunt » (le cas n'est pas exactement le même que dans les *pagi* de la colonie de

qu'ils ne résidaient pas d'une manière permanente dans le canton ; il se peut, d'ailleurs, que leur compétence se soit étendue sur plusieurs cantons à la fois. Les citoyens romains étaient leurs justiciables (1). Ils devaient avoir à s'occuper aussi des Numides vivant dans le *pagus*, quoique les textes n'en disent rien.

Il semble bien que ces Numides aient été admis assez facilement au droit de cité romaine. Ceux qui servaient dans les troupes auxiliaires l'obtenaient à leur sortie de l'armée et prenaient le nom du prince qui le leur avait accordé : c'est peut-être une des raisons pour lesquelles nous rencontrons dans les épitaphes d'Announa tant de *Julii*, membres de familles dont les ancêtres étaient devenus citoyens au début de l'Empire. Les indigènes qui ne l'étaient pas encore le devinrent lors du fameux édit de Caracalla : ce prince octroya le droit de cité à tous les hommes libres des territoires appartenant à des communes. Dans les épitaphes très nombreuses d'Announa, qui datent, pour la plupart, des II^e-III^e siècles, l'indication presque générale d'un prénom, d'un nom de famille et d'un surnom pour les hommes, d'un nom et d'un surnom pour les femmes, atteste que ces morts étaient officiellement des Romains, quelle que fût leur origine. Très souvent, les noms des femmes sont suivis, comme ceux des hommes, de la mention de la tribu *Quirina* : ce qui est une preuve plus péremptoire encore. Descendants des compagnons de Sittius (2), Numides transformés légalement en Romains, telle était la population du *pagus*, population dont les deux éléments s'étaient sans doute presque entièrement fondus au III^e siècle. On ne voit pas que des gens venus d'ailleurs l'aient beaucoup accrue. Une seule épitaphe mentionne une autre tribu que la *Quirina* : la *Galeria* (3).

Cirta). — Les *magistri pagi* avaient, du moins dans certains districts et peut-être à titre exceptionnel, une juridiction inférieure. Des inscriptions de Celtianis (*C. I. L.*, 19695 et 19696) paraissent indiquer que, dans ce *pagus*, des *magistri* furent investis d'une juridiction correspondant à celle des édiles municipaux.

(1) Qu'ils aient eu à s'occuper des citoyens, c'est ce qu'atteste l'inscription de Sigus *C. I. L.*, 19135, dédicace d'un monument élevé à un *praefectus pro Ilviris* par le *magister pagi* et des citoyens romains qui formaient, selon toute vraisemblance, le conseil du *pagus*.

(2) Il est très vraisemblable qu'un M. Vitruvius Mamurra, mentionné dans une inscription de Thibilis (*C. I. L.*, 18913), descendait d'un personnage originaire de Formies, près de Gaëte : voir Giglioli, *Notizie degli Scavi*, 1908, p. 392 ; E. Pais, *Ricerche sulla storia di Roma*, Serie secunda, p. 318-9.

(3) *C. I. L.*, 5650. En Afrique, Thysdrus était, à notre connaissance, la seule commune qui fût inscrite dans cette tribu. Le personnage était peut-être originaire d'Italie ou d'Espagne.

Comme il était naturel, des Thibilitains furent investis de dignités dans la colonie de Cirta, à laquelle ils appartenaient, ou, pour parler plus exactement, dans la confédération cirtéenne, qui était formée de quatre colonies, Cirta, Milev, Chullu et Rusicade, et dont les magistrats, les flamines perpétuels, les décurions résidaient ou se réunissaient à Cirta (1). Des inscriptions d'Announa mentionnent des décurions (2), un triumvir (3), une flaminique (4) des quatre colonies.

Des enfants du *pagus* s'élevèrent plus haut, devinrent officiers (5), fonctionnaires impériaux (6). Un C. Julius Pudens fut sénateur (7).

Deux Thibilitains surtout firent honneur à leurs concitoyens. On a exhumé dans le forum du bourg romain la base d'une statue élevée à Q. Antistius Adventus Postumius Aquilinus (8) (fig. 2). L'inscription énumère les étapes de sa brillante carrière (9) : *IIIvir viarum curandarum* (à Rome) ; tribun militaire de la légion *I Minervia Pia Fidelis* (en Germanie Inférieure) ; questeur de la province de Macédoine ; *sevir equitum Romanorum* ; tribun de la plèbe ; légat de la province d'Afrique (sous les ordres du proconsul) ; préteur ; légat impérial de la légion *VI Ferrata* (en Palestine), puis de la légion

(1) Voir Gsell, *Atlas*, f° 17, p. 11-12.

(2) *C. I. L.*, 5534 (épitaphe) : « eq(uo) publ(ico) exornato, dec(urioni) Cirtensium ». *Ibid.*, 18909 et 18912 (voir les deux notes suivantes).

(3) *C. I. L.*, 18909 : « dec(urioni) et IIIviro III c[oloniarum] ».

(4) *C. I. L.*, 18912 ; révisée (base de statue) : « flam(inicae) IIII col(oniarum), . . . frater patruelis eius, equo publ(ico) ornatus, decurio earundem coloniarum ».

(5) *C. I. L.*, 5532 : épitaphe d'un chevalier, qui fut préfet de la *cohors prima fida Cardulorum*.

(6) *C. I. L.*, 18909 (époque de Septime Sévère). Il s'agit d'un M. Herennius Victor, qui, après avoir été magistrat de la confédération cirtéenne, suivit la carrière équestre : *advocatus fisci* ; *procurator ad studia* ; *procurator vicesimae hereditatum per Umbriam, Tusciam, Picenum et tractum Campaniae* ; *procurator regionum sacrae Urbis* ; *procurator Augustorum ad functionem frumenti et res populi per tractus utriusque Numidiae*. L'inscription qui donne ce *cursus honorum* est la dédicace d'une statue. Un débris d'une inscription semblable (inédit) a été recueilli à Announa. On y a trouvé aussi une dédicace à la Fortune par ce chevalier (*C. I. L.*, 18892) et une autre dédicace mutilée, faite également par lui (inédite).

(7) *C. I. L.*, 18908 : dédicace d'une statue élevée par les Thibilitains à Pudens, alors questeur. *Ibid.*, 18907 : dédicace d'une statue élevée par Pudens, qui était devenu tribun de la plèbe, à P. Julius Castus, son oncle.

(8) Pouille, *Rec. de Constantine*, XXVII, 1892, p. 261 ; Vars, *ibid.*, p. 288. La pierre est mutilée en haut et les noms ne sont pas complets. Mais ils peuvent être restitués avec certitude, grâce aux inscriptions découvertes dans la maison des Antistii.

(9) Pour l'interprétation de cette inscription, voir Cagnat, *Rec. de Constantine*, XXVIII, 1893, p. 78-84, et *Mélanges Nicole* (Genève, 1905), p. 50-52.

II *Adiutrix*, qu'il commanda au cours d'une expédition contre les Parthes ; en reconnaissance des services qu'il rendit dans cette circonstance, il obtint des récompenses militaires (*coronae muralis, vallaris, aurea ; hastae*

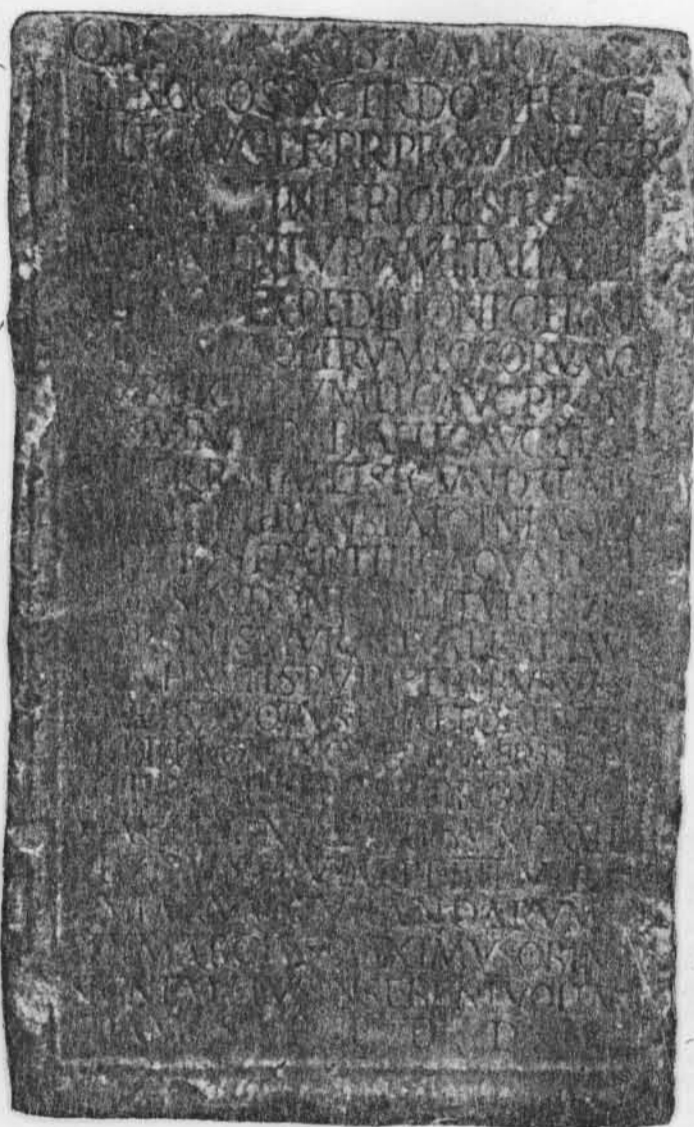


FIG. 2. — Cursus honorum d'Antistius Adventus.

purae tres ; vexilla duo). Ensuite, il fut légat impérial de la province d'Arabie ⁽¹⁾, devint consul ⁽²⁾, exerça à Rome la *cura operum locorumque publicorum*. Lors d'une guerre contre des Germains, il reçut un commandement extraordinaire et fut chargé de couvrir avec ses troupes l'Italie et les Alpes ⁽³⁾. Il retourna comme gouverneur dans la Germanie Inférieure ⁽⁴⁾, où il avait jadis fait ses premières armes. L'inscription nous apprend aussi qu'il fut *sacerdos fetialis*. Elle dut être gravée avant la fin de la carrière d'Antistius, car il semble bien que ce soit ce personnage qui figure, avec le titre de gouverneur de la province de Bretagne, dans un texte épigraphique découvert en Angleterre ⁽⁵⁾.

(1) Conf. une inscription de Bostra, où Q. Antistius Adv[entus] est qualifié de *leg(atus) Augg(ustorum) pr(o) p[r(aetore)]* ; il était alors consul désigné : *C. I. L.*, III, 92.

(2) Une inscription grecque de Gerasa (qui appartenait alors à la province d'Arabie) est une dédicace faite par cette ville à Crispina [Novia Crispina : voir plus loin], femme de Q. Antistius Adventus, consul : Cagnat, *Inscriptiones graecae ad res Romanas pertinentes*, III, 1368.

(3) « *Leg(ato) Aug(usti) at praetenturam Italiae et Alpium expeditione Germanica* ».

(4) On a trouvé dans cette province, près de Vechten, une dédicace à divers dieux, faite par « *Q. Antistius Adventus, [I]eg(atus) Aug(usti) pr(o) pr(aetore)* » : *C. I. L.*, XIII, 8812.

(5) VII, 440 (à Lanchèster) : « *sub Antistio Advento, leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore)* ».

Antistius Adventus était de Thibilis⁽¹⁾, où les Antistii étaient fort nombreux⁽²⁾ et où l'on a retrouvé la maison de sa famille⁽³⁾. Une inscription⁽⁴⁾, dédicace au *Genius domus*, recueillie dans cette habitation, atteste qu'il commandait la *II Adiutrix* en l'année 164. L'expédition contre les Parthes, mentionnée dans son *cursus honorum*, est celle qui dura de 163 à 165, sous le règne de Marc-Aurèle et de Lucius Vêrus. La *II Adiutrix*, légion de Pannonie, fut alors appelée en Orient pour participer aux opérations militaires. Adventus devint légat d'Arabie en 165 ou en 166, et consul en 167 ou en 168. Ce fut vers 170 qu'il reçut mission de couvrir l'Italie contre les Germains, dont des bandes avaient, peu de temps auparavant, franchi les Alpes Juliennes.

Il avait épousé, un certain nombre d'années avant 164⁽⁵⁾, une Novia Crispina⁽⁶⁾, probablement la fille de L. Novius Crispinus Martialis Saturninus, qui fut légat de l'armée d'Afrique, de 147 à 149⁽⁷⁾, et exerça à cette époque les attributions d'un gouverneur de province sur le territoire de Cirta.

Antistius Adventus fut donc un de ces Cirtéens⁽⁸⁾ qui, sous les Antonins, parvinrent aux plus hautes dignités de l'Empire, le compatriote et le contemporain de P. Pactumeius Clemens, consul en 138 ; de Q. Lollius Urbicus (originaire du *pagus* de Tiddis), préfet de Rome sous Antonin le Pieux ; de M. Cornelius Fronto, le célèbre rhéteur, maître de Marc-Aurèle et de Lucius Vêrus, consul en 143 ; de P. Julius Geminius Marcianus, qui fut le prédécesseur d'Adventus dans le gouvernement de l'Arabie et parvint, comme lui, au consulat⁽⁹⁾ ; sans doute aussi de P. Julius Proculus Celsinus, consul dont une inscription de Constantine donne le *cursus honorum*⁽¹⁰⁾, et qui

(1) Deux fragments d'une autre dédicace à Adventus ont été recueillis à Announa : *C. I. L.*, VIII, 18906.

(2) M. Cagnat (*Mélanges Nicole*, p. 54-55) en énumère un certain nombre, mentionnés dans des épitaphes.

(3) V. *infra*, chap. VI.

(4) *C. I. L.*, 18893, répétée sur deux faces d'un autel.

(5) Il avait alors des enfants.

(6) *C. I. L.*, 18893.

(7) Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines*, I, p. 360-4.

(8) On a découvert récemment à Constantine un débris d'un *cursus honorum* d'Adventus, inscription sans doute gravée sur la base d'une statue qui lui avait été érigée dans la colonie de Cirta : Lévi-Provençal, *Revue africaine*, LVIII, 1914, p. 21-28.

(9) Sur ce personnage, voir, entre autres, Cagnat, *Inscr. graecae ad res Rom. pertinentes*, III, 1370, et *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1914, p. 583-5.

(10) *Rec. de Constantine*, XXX, 1895-6, p. 281 ; révisée.

pourrait avoir été Julius Celsinus, le « Numide », ami de Fronton et d'Aulu-Gelle ⁽¹⁾.

Plusieurs inscriptions découvertes à Announa, dans la maison des Antistii, associent à Adventus un L. Antistius Mundicius Burrus et expriment des vœux pour eux et pour leurs enfants. L'une d'elles, la dédicace au *Genius domus*, est de l'année 164 ⁽²⁾; les autres ⁽³⁾ sont probablement de la même époque ⁽⁴⁾. Il semble bien, d'après la teneur de ces textes, qu'Adventus et Burrus aient été frères de père, mais non de mère : dans la dédicace au Génie, Antonia Prisca, nommée avec eux, est qualifiée de mère de Burrus, non d'Adventus. Il y avait peut-être une assez grande différence d'âge entre les deux frères, quoique Burrus eût en 164 des enfants, comme son aîné. La même inscription, qui mentionne Novia Crispina, femme d'Adventus, ne mentionne pas la femme de Burrus. Celui-ci devait être alors veuf ou divorcé. Il se remaria plus tard et épousa une fille de Marc-Aurèle.

Deux passages de l'*Histoire Auguste* nous apprennent que, sous le règne de Commode, un Antistius Burrus, mari d'une sœur de l'empereur, fut soupçonné de viser au pouvoir suprême et mis à mort, événement qui se passa vers 185-186 ⁽⁵⁾. Cet Antistius Burrus était sans doute le même homme que L. Antistius Burrus, consul avec Commode en 181. Or, parmi les rares inscriptions qui se rapportent à Vibia Aurelia Sabina, fille de Marc-Aurèle, l'une a été trouvée à Announa ⁽⁶⁾ : c'est une dédicace des *Thibilitani* à leur patronne, sœur du *Divus Severus* ⁽⁷⁾ (on sait que Septime Sévère, pour légitimer son accession à l'Empire, s'était déclaré fils de Marc-Aurèle). Les Thibilitains y

(1) Aulu-Gelle, XIX, 7, 2; XIX, 10, 1 et 11.

(2) *C. I. L.*, 18893 : tous les noms de Burrus y sont indiqués, comme ceux d'Adventus.

(3) *C. I. L.*, 18898 (en double exemplaire) ; Cagnat, *Mélanges Nicole*, p. 49 (également en double exemplaire) : « Antistior(um) Adventi et Burri ».

(4) *V. infra*, chap. VI.

(5) Vie de Commode, VI, 11 (« Byrrum, sororis Commodi virum »). Vie de Pertinax, III, 7 (« Antistium Burrum »).

(6) De Pachtere, *Musée de Guelma*, p. 12, n. 1.

(7) L'inscription porte : « [... Se]veri Pii etc. [s]orori ». Avant *Severi*, il faut sans doute suppléer *Divi*, et non *Imp(eratoris) Caes(aris)* : il n'y a pas place pour ces deux mots et, si Sévère avait été encore vivant, son nom aurait été suivi du titre *Aug(ustus)*. Ce texte, qui mentionne les empereurs Antonin (Caracalla) et Géta, date de 211, ou du début de 212. L'inscription *C. I. L.*, 5328, de Calama (voir note suivante), fut aussi gravée après la mort de Septime Sévère.

rendent hommage à la *singularis adfectio* de Vibia pour leur patrie. Vibia eut aussi deux statues à Calama, ville voisine, dont elle était également la patronne (1). Un Aurelius Olympos, père d'une Vibia Vitalis, que mentionne une épitaphe d'Announa (2), a pu faire partie de la maison de cette princesse. Il est permis, sans trop de témérité, d'en conclure que Vibia Aurelia était précisément la femme du Thibilitain L. Antistius Mundicius Burrus, identique à l'Antistius Burrus de l'*Histoire Auguste*, au consul de 181 (3). Probablement fort jeune quand elle l'épousa (4), elle lui survécut longtemps, au moins jusqu'à l'année 211 (5). — De la carrière publique de Burrus, nous ne connaissons que son consulat.

Des citoyens romains de Thibilis, de familles bien plus humbles, servirent l'Empire en s'enrôlant dans l'armée (6). On en connaît un qui arriva au grade de centurion (7).

La haute fortune des Antistii, peut-être d'autres encore, devait inspirer aux Thibilitains une juste fierté et le désir de voir leur petite patrie sortir de sa condition subalterne. En fait, l'organisation des *pagi* cirtéens ressemblait beaucoup à celle des véritables communes. En droit, le terme *res publica*, qui désignait proprement une commune, ne leur était pas applicable. Il apparaît pourtant depuis l'époque de Septime Sévère (8) : nous le rencontrons à Announa sur plusieurs monuments (9), dont l'un date de l'année 246 (10), alors

(1) *C. I. L.*, 5327 et 5328.

(2) *Bulletin du Comité*, 1904, p. 195, n° 22.

(3) Gsell, dans *Mélanges de l'École française de Rome*, XXIV, 1904, p. 366, n. 2 ; de Pachtere, *l. c.* Voir déjà Klebs, *Prosopographia Imperii Romani*, I, p. 85, n° 591.

(4) On a supposé (Klebs, *l. c.*, I, p. 78 ; von Rohden et Dessau, *Prosopographia*, III, p. 429) que Vibia était la fille de Marc-Aurèle et de Faustine la Jeune qui, au témoignage de Philostrate (*Vies des Sophistes*, II, 1, 27-28), avait trois ans vers l'année 170. Si cela est exact, elle aurait eu dix-neuf ans au plus lors de la mort de son mari.

(5) *V. supra*, p. 20, n. 7.

(6) *Rec. de Constantine*, XL, 1906, p. 412, n° 299 ; revisée (épitaphe) : « miles I[eg(ionis) III] Aug(ustae), cohorte prim[a], (centuria) primipili ». *C. I. L.*, 5531 = 18910 : épitaphe d'un vétéran de la cinquième cohorte prétorienne. C'était peut-être un centurion. Sur la pierre, j'ai lu : « vete(ranus), c(enturio ?) coh(ortis) V pr(aetoriae) ».

(7) *C. I. L.*, 18911 (épitaphe).

(8) Voir les textes cités par Gsell, *Atlas*, f° 17, p. 13, col. 1.

(9) *Bull. du Comité*, 1906, p. cclxii : dédicace à la Victoire. Fragment inédit, qui paraît mentionner un édile : « ... edili ... atus... res p(ublica) T... »

(10) Dédicace à l'empereur Philippe : *Bull. du Comité*, 1906, p. cclxii ; 1907, p. 240 ; *Rec. de Constantine*, XL, 1906, p. 410, n° 278.

que des inscriptions antérieures mentionnent simplement les *Thibilitani* (1). Ce qui, en droit, distinguait surtout les *pagi* des cités, c'était que les centres de population des *pagi* n'avaient aucune existence officielle. Dans la cité, la ville] était l'organe essentiel, dont la campagne n'était qu'une annexe ; dans le *pagus*, le district seul comptait au point de vue administratif. Cependant le bourg, le *castellum* (2), centre économique et religieux du canton, lieu de réunion du conseil, résidence des familles les plus aisées, avait, en fait, une importance telle que cette conception juridique du *pagus* ne se maintint pas intacte. Sur des inscriptions de la région de Cirta, l'expression *magister castelli* se substitue quelquefois à celle de *magister pagi* (3). Le *castellum* joue, dans la pseudo-commune, le rôle de l'*urbs* dans une commune véritable. Aussi, quand le terme *res publica* apparaît dans les *pagi*, est-il çà et là suivi du terme *castelli* (4). Les magistrats supérieurs des colonies et des municipes étaient appelés duumvirs (5) : ce titre n'appartenait pas aux deux *magistri* des *pagi*. Nous le trouvons pourtant, vers la fin du Haut-Empire, non pas sur des monuments officiels du forum, sur des édifices publics de Thibilis, où il aurait sans doute provoqué les protestations de la municipalité de Cirta, mais sur les parois d'une grotte, perdue dans la montagne, que les *magistri* du *pagus* visitaient pour y offrir des sacrifices à une vieille divinité indigène (6). Il est probable que ce terme s'était introduit dans l'usage courant (7).

(1) *Bull. du Comité*, 1906, p. CCLXII (en 121) ; *C. I. L.*, 5525 (dédiçæe à Faustine la Jeune) ; de Pachtere, p. 12, n. 1 (en 211-2) ; *C. I. L.*, 18908.

(2) C'est le terme qui désigne les bourgs du territoire de Cirta : voir Gsell, *Atlas*, f° 17, p. 12, col. 2. Ils étaient en général situés sur des hauteurs ; dans plusieurs, on retrouve des restes de remparts, qui, parfois, semblent avoir été établis avant l'époque romaine.

(3) *Magister kastelli Phuensium* : *C. I. L.*, 6272 = 19252, 6298, 19278.

(4) *Res publica castelli Mastar[ensis]* : *C. I. L.*, 6356. *Res publica castelli Subzuaritani* : *ibid.*, 6002 = 19216.

(5) Dans la confédération des quatre colonies cirtéennes, c'étaient, par exception, des triumvirs.

(6) *C. I. L.*, 18842 (en 268) : « Gen(ucius) Marc(ellus) et Fl(avius) Mars(us), II(viri) Th[i]b(ilitani) ». *Ibid.*, 18845 (en 275) : « Hirrius Vitalis, du(u)m(vir) cum (A)emilio col(lega) », interprétation douteuse. — Au n° 18844 (année 273), l'interprétation de Schmidt : « mag(ister) [et] d(uumvir) [c(oloniae)] T(hibilitanae) » est inadmissible. J'ai lu ainsi cette inscription : « [M.] Claud(io) Tacito co(n)s(ule), [. . . .]s Victor et [. . .]ma[. . .]c[. . .] Do[nat]us, m(agistri) [T(hibilitani)] ».

(7) Dans d'autres *pagi* de Cirta, à Sila et à Uzelis, les termes corrects *magister*, *magisterium* sont remplacés par *magistratus*, qui convient à des magistrats municipaux et à des magistratures municipales : *C. I. L.*, 5884, 6339.

Thibilis n'en resta pas moins, jusqu'au début du Bas-Empire, sous la dépendance de Cirta ⁽¹⁾. La rupture de la confédération des quatre colonies, qui survint vers le milieu du III^e siècle, ne modifia pas la condition des *pagi*, puisqu'ils ne relevaient que de Cirta seule. C'est sous le règne de Dioclétien et de Maximien (286-305 après J.-C.) qu'apparaît la première inscription mentionnant le *municipium* de Thibilis ⁽²⁾. A cette époque, Cirta devint une capitale provinciale, honneur qui fut compensé pour elle par la perte d'une partie de son territoire ⁽³⁾. La commune autonome de Thibilis eut des duumvirs ⁽⁴⁾, — de vrais duumvirs. Mais, comme ailleurs sous le Bas-Empire, le chef de la cité était alors le *curator rei publicae* ⁽⁵⁾. Quelques textes indiquent des décisions prises par le conseil municipal, l'*ordo splendidissimus Thibilitanorum* ⁽⁶⁾.

II

Quelle était l'étendue de la circonscription rurale, du *pagus* qui devint plus tard le territoire du municpe de Thibilis ?

A l'Est, l'oued Cherf, qui coule à cinq kilomètres d'Announa, devait former la frontière de la province de Proconsulaire, et aussi du *pagus*.

(1) Deux *magistri* (chefs du *pagus*) sont encore mentionnés en 283, à la grotte du Taya : *C. I. L.*, 18847.

(2) *C. I. L.*, 22276 : borne milliaire dédiée à ces deux empereurs par la *r(es) p(ublica) m(unicipii) T(hibilitanorum)*, peut-être avant le 1^{er} mars 293, date de l'élévation de Constance Chlore et de Galère à la dignité de Césars (ils ne sont pas nommés sur cette borne). — Mention du municpe sur deux inscriptions gravées au temps où Constance Chlore et Galère étaient empereurs (305-306) : *C. I. L.*, 40158 = 22277 : *r(es) p(ublica) m(unicipii) T(hibilitanorum)*; *Rec. de Constantine*, xxvii, 1892, p. 252 et 304 : *res publica splendidissimi municipi(i) Thibilitanorum*. Probablement aussi sur un fragment (*C. I. L.*, 18901) : [*res pub]lica mun[icipii Thibilitanorum]*.

(3) Tigisis, qui, comme Thibilis, dépendait auparavant de Cirta, devint une commune autonome, peut-être dans le même temps : voir Gsell, *Atlas*, f^o 17, n^o 340.

(4) *Bull. du Comité*, 1906, p. cclxiii ; révisée : statue élevée par « ... [M]arcellinus, eq(ues) R(omanus), fl(amen) p(er)p(etuus), ... ob honorem du(n)mviratus ultro ab ordine suo in [se] conlat[um] ». Il n'est pas question dans ce texte d'une colonie, comme je l'avais cru (*Atlas*, f^o 18, p. 7, col. 2).

(5) *Rec. de Constantine*, xxix, 1894, p. 649 ; révisée : inscription du règne de Valens, Gratien et Valentinien II (375-378). A la fin, on lit : « [F]ilippo cur(atore) r(ei) p(ublicae), Sucino, Noviliano [. . .] » ; peut-être faut-il suppléer [*Ilviris*].

(6) *Rec. de Constantine*, xxvii, 1892, p. 253 et 284 : dédicace à Julien. *Ibid.*, p. 253 et 308 : dédicace à Valentinien. *Ibid.*, p. 253 et 306 : dédicace à Gratien. *Bull. du Comité*, 1906, p. cclxiii (voir note 4).

Nous n'avons pas de renseignements précis pour déterminer les limites de ce canton dans d'autres directions : il s'avancé évidemment bien au delà du premier mille au Nord et du premier mille au Sud-Ouest de Thibilis, lieux où l'on a exhumé des bornes dressées par le *municipium*. Il est fort probable qu'au Nord-Ouest, la grotte du djebel Taya, où les *magistri* allaient rendre hommage au dieu Bacax, était comprise dans le *pagus* ; elle se trouve à 18 kilomètres au Nord-Ouest d'Announa, à vol d'oiseau. Mais il se peut que, dans l'intervalle, les *Aquae Thibilitanae* (Hammam Meskoutine, à 9 kilomètres d'Announa) aient formé une enclave qui n'aurait pas fait partie du district. En 305, il y avait là un évêque⁽¹⁾. Or les circonscriptions épiscopales étaient, d'une manière générale, identiques aux circonscriptions administratives : si les *Aquae Thibilitanae* avaient alors dépendu du municipes de Thibilis, elles n'auraient pas eu un évêque particulier. On a découvert à Hammam Meskoutine une épitaphe mentionnant un esclave impérial, employé dans un bureau⁽²⁾ : ce qui permet de supposer que les *Aquae* étaient devenues, nous ignorons comment, propriété de l'Empereur, qu'elles étaient, par conséquent, soustraites, non seulement à l'autorité des *magistri* du *pagus*, mais aussi à celle des magistrats de Cirta.

En tout cas, des terres fertiles pouvaient être exploitées dans le voisinage immédiat d'Announa, certainement dans les limites du district. Au Nord, la vallée de l'oued Cherf, au Sud, les pentes du djebel Announa conviennent aux céréales⁽³⁾. Comme aujourd'hui, les oliviers devaient être nombreux sur les flancs du plateau qui portait le bourg, et aussi dans le djebel es Sada et le djebel Groua, à l'Ouest et au Nord-Ouest. Les débris de pressoirs à huile ne sont pas rares dans les ruines⁽⁴⁾. L'élevage du bétail n'était pas négligé⁽⁵⁾ : la race bovine du pays est renommée dans l'Afrique du Nord. Si l'explication du nom

(1) Il y en avait un aussi au début du v^e siècle. Voir Gsell, *Atlas*, f^o 9, n^o 144 ; Mesnage, *L'Afrique chrétienne* (Paris, 1912), p. 306.

(2) *C. I. L.*, 18813 (épitaphe) : « Fruendus, Caesaris n(ostri) vern(a), adiutor tabul(arum) ». Sur une autre épitaphe d'Hammam Meskoutine (*ibid.*, 18812) est mentionné un caissier, *ark(arius)*. Un « Fortis, Caes(aris) », qui fit à Thibilis une dédicace à Bellone (*ibid.*, 5521), était-il employé dans un domaine impérial du voisinage ? à *Aquae Thibilitanae* ?

(3) Conf. Poulle, *Rec. de Constantine*, XXVI, 1890-1, p. 331. Quelques restes de moulins à grains dans les ruines d'Announa.

(4) Voir, par exemple, Delamare, pl. 163, fig. 3, au premier plan, sur la gauche.

(5) *C. I. L.*, 18897 ; sacrifice offert à Saturne par un prêtre, « de pecoribus ».

Announa par le mot latin *annona* ⁽¹⁾ paraît inadmissible ⁽²⁾, il n'est pas douteux que Thibilis n'ait dû sa prospérité, sous l'Empire romain, à la mise en valeur active et intelligente des campagnes qui l'entouraient. Les vestiges d'établissements agricoles, fermes et hameaux, y abondent ⁽³⁾.

Pendant les premiers siècles de notre ère, cette contrée n'eut à craindre ni guerres, ni révoltes. Rien ne prouve que Thibilis ait été alors protégée par un rempart ⁽⁴⁾.

Des voies furent établies pour faciliter les communications et le transport des produits du sol. Aucune route ne pouvait traverser le plateau escarpé d'Announa. Mais la voie de Cirta à Calama ⁽⁵⁾, après avoir franchi, à 4 kilomètres environ d'Announa, le col de Ras el Akba, passait à proximité du bourg, au Sud-Ouest, à l'Ouest, au Nord et au Nord-Est. Elle était rejointe par deux tronçons qui partaient de Thibilis. L'un se dirigeait vers le Sud-Ouest ⁽⁶⁾. L'autre contournait le plateau à l'Ouest, le long de l'oued Announa, qu'il traversait bientôt ⁽⁷⁾; il devait constituer la première partie d'une route reliant Thibilis à *Aquae Thibilitanae*, lieu qui se trouvait sur une voie de Cirta à Hippone, indiquée par l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger ⁽⁸⁾. Une

(1) Berbrugger, *Algérie historique*, IV, p. 23. Poulle, *l. c.*, p. 349. Bernelle, *Rec. de Constantine*, XXVII, 1892, p. 110.

(2) Il eût été bizarre qu'on eût fait de ce mot un nom de lieu. D'autre part, comme M. Basset me l'indique, l'appellation *Annona* ne se serait sans doute pas maintenue à peu près intacte à travers les siècles : les mots latins adoptés par les Berbères ont subi des déformations plus ou moins graves, ont reçu des préfixes et des suffixes.

(3) Voir Gsell, *Atlas*, f° 18, en haut, à gauche ; f° 9, en bas, à gauche, et le commentaire.

(4) C'est à tort qu'on a donné le nom de rue du Rempart à une rue qui borde le plateau de Thibilis à l'Est : de ce côté, il n'y a pas de traces certaines d'une enceinte.

(5) Pour cette route et celles que nous indiquons ci-après, voir Gsell, *Atlas*, f° 18, n° 107, p. 9, où l'on trouvera plus de détails.

(6) Sur ce tronçon, ou sur la voie de Cirta à Calama, a été découverte la borne milliaire du temps de Dioclétien et de Maximien publiée *C. I. L.*, 22276. Elle porte en bas, au-dessous de la mention « R(es) p(ublica) m(unicipii) T<i>hib(ilitanorum) », le chiffre I (omis au *Corpus*). Au même endroit, on a dégagé six à huit bases d'autres bornes. C'était donc là que tombait le premier mille à partir de Thibilis. L'indication « à 500 mètres environ à l'Ouest de la ville, au-dessous du bordj Ben Osman » (*Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1895, p. xxvi) n'est pas exacte.

(7) Auprès du hameau d'Aïn Amara ont été recueillies, à une centaine de mètres l'une de l'autre, deux bornes, la première de 282-3 après J.-C. (*C. I. L.*, 10157 = 22278), la seconde de 305-6 (*ibid.*, 10158 = 22277) ; sur celle-ci est mentionnée la *r(es) p(ublica) m(unicipii) Thibilitanorum*. Ces bornes devaient être placées à un mille de Thibilis, sur la voie de Cirta à Calama, au delà de l'endroit où la route venant de Thibilis la rejoignait.

(8) Il est possible que cette dernière voie se soit confondue avec celle de Cirta à Calama jusqu'à un point peu éloigné du col de Ras el Akba (au Couchant) et qu'elle ait passé, elle aussi, à peu de distance à l'Ouest de Thibilis, sur les pentes du djebel es Sada.

autre route, partant du bourg, prenait la direction du Sud-Est et allait franchir un col entre le djebel Announa et le djebel Kamadja. Plus loin, elle paraît s'être bifurquée : une branche gagnait, au Sud-Est, le centre important qui existait à Guelaa bou Atfane ⁽¹⁾ ; une autre, au Sud, le gros bourg antique que le village français de Renier a remplacé ⁽²⁾, et peut-être, au delà, la ville de Gadiaufala ⁽³⁾.

III

Les langues, les mœurs, les croyances qui étaient propres aux Numides, ou qu'ils avaient adoptées avant la conquête romaine, survécurent à cette conquête dans la région de Thibilis, comme presque partout ailleurs. Des inscriptions libyques, datant probablement des premiers siècles de notre ère, ont été recueillies à peu de distance d'Announa ⁽⁴⁾ ; on en a signalé une à Announa même ⁽⁵⁾. La langue punique, très répandue à Calama et, près de là, dans le bourg qui s'élevait à Aïn Nechma ⁽⁶⁾, n'était sans doute pas inconnue à Thibilis ⁽⁷⁾. Des gens y portaient des surnoms empruntés

(1) Gsell, *Atlas*, f° 18, n° 200.

(2) *Ibid.*, n° 132.

(3) *Ibid.*, n° 159. — La Table de Peutinger marque *Thibili* à la jonction de deux routes, dont l'une vient de *Cirta*, l'autre de *Gasaupala* [Gadiaufala]. De *Thibili*, la route, unique, se dirige vers l'Est ; à 19 milles de ce lieu, elle s'unit à une voie qui vient d'Hippone en passant par *Tipasa* (*Atlas*, f° 18, n° 391) et qui se poursuit vers l'Est, par *Thacora* [Thagura : *Atlas*, f° 19, n° 80], *Sicca Ve(ne)ria* (Le Kef), etc. La jonction se fait à quelques milles au delà de Tipasa. Il est évident que ces indications ne peuvent convenir à la Thibilis située à Announa. Si elles sont exactes, il faut placer la Thibili de la Table au Sud-Ouest de Tipasa, à environ dix lieues à vol d'oiseau au Sud-Est d'Announa. C'est ce qu'ont admis certains savants, qui croient à l'existence de deux localités de même nom. Il nous semble plutôt qu'une erreur s'est glissée dans la Table : il s'agirait bien de notre Thibilis, mais elle serait mal placée. Voir Gsell, *Atlas*, f° 18, n° 107, vers le début, et n° 379.

(4) A Aïn el Mkeberta : *Atlas*, f° 18, n° 81. A Aïn Roul : *ibid.*, n° 112. A Hafret el Bir et aux environs : *ibid.*, n° 185. A Aïn Nechma : f° 9, n° 150 (p. 21, col. 2).

(5) Bernelle, *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1890, p. xxvii : sur une stèle à personnage, « une inscription libyque dont il ne reste plus qu'une ou deux lettres ».

(6) Pour les inscriptions néopuniques de ces deux lieux, voir Gsell, *Atlas*, f° 9, nos 146 (p. 20) et 150 (p. 21, col. 2) ; Chabot, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1916, p. 246-9.

(7) Deux stèles à inscriptions néopuniques sont conservées dans la petite collection archéologique d'Hammam Meskoutine (*Rec. de Constantine*, XXXVII, 1903, p. 15, n° 16, et p. 16, n° 23 ; de Pachtere, *Musée de Guelma*, p. 49). On ne saurait affirmer que, comme beaucoup d'objets de cette collection, elles aient été apportées d'Announa. L'une d'elles, funéraire, pourrait provenir d'Aïn Nechma. L'autre, dont le texte mutilé est surmonté d'un personnage tenant une couronne, est de même facture que des stèles figurées, à inscriptions néopuniques, de Guelma (conf., par exemple, de Pachtere, *l. c.*, pl. II, fig. 5, et p. 6, n. 1) : elle a dû être fabriquée dans cette ville, d'où on l'a peut-être apportée récemment.

aux Phéniciens ⁽¹⁾. Il existe, aux environs, des sépultures indigènes en forme de dolmen ⁽²⁾, dont l'âge reste indéterminé, mais qui, en général, ne doivent pas être d'une antiquité très reculée. A Thibilis, la plupart des épitaphes ont été gravées sur des stèles ⁽³⁾, monuments qui, dans l'Afrique du Nord, sont de tradition punique ⁽⁴⁾.

Mais ces épitaphes, si nombreuses, sont toutes rédigées en langue latine. Les morts portent tous des noms de famille latins ⁽⁵⁾, et, pour les surnoms, l'onomastique latine l'emporte de beaucoup sur l'onomastique phénicienne. Il convient de noter l'abondance des surnoms d'origine grecque : fait qui se constate aussi à Cirta. On donnait volontiers des noms grecs aux esclaves, quelle que fut leur race ⁽⁶⁾, et, quand ceux-ci devenaient libres, ils gardaient cet ancien nom comme surnom, tout en recevant le nom du maître qui les avait affranchis. C'est, sinon la raison unique, du moins une des raisons qui expliquent l'apparition fréquente de *cognomina* grecs sur les inscriptions funéraires de Thibilis ⁽⁷⁾. Dans les cimetières se dressaient, auprès des stèles, des autels ⁽⁸⁾, dont les faces latérales offrent souvent les images de l'aiguière et de la patère : type sépulcral d'importation romaine.

(1) Voici ceux que j'ai relevés (inscriptions publiées ou inédites). Hommes : *Arisus*, auquel il faut peut-être joindre *Aristo*, qui, en Afrique, est, semble-t-il, d'origine punique, *Baric* (trois fois), *Baricio* (trois fois), *Gudeus*, *Namphamo* (trois fois) et *Nampamo* (sept fois), *Nampulus*. Femmes : *Abbal*, *Boroc* (cinq fois), *Boroct*, *Borocia* (six fois), *Chubudit* (conf., à Carthage, *Corpus Inscriptionum Semiticarum*, I, 2818, etc.), *Gudala*, *Marisa* (deux fois), *Nampame* (deux fois) et *Namphamae*, *Nampula*, *Sadica*, *Sofonniba* (deux fois) et *Sofoniba*.

(2) Voir Gsell, *Atlas*, f° 18, nos 20, 31, 35, 125, 126, 198, 200 ; f° 9, nos 98, 104, 116 ; célèbre nécropole à Roknia : f° 9, n° 115.

(3) A sommet arrondi ou, plus rarement, pointu. Assez souvent à double registre. Voir des spécimens de ces stèles dans Delamare, pl. 167, fig. 20, 21 ; pl. 168, fig. 7.

(4) Par contre, les caissons, qui sont aussi d'origine phénicienne, ne se rencontrent que rarement (conf. de Pachtere, *l. c.*, p. 41). J'en ai compté quatre en tout. On en a trouvé un à Hammam Meskoutine.

(5) Le nom de famille *Borocia* (deux mentions) fait exception. Il est dérivé d'un nom punique. Ailleurs, il est employé comme surnom.

(6) Conf. W. Thieling, *Der Hellenismus in Kleinafrika* (Leipzig, 1911), p. 90.

(7) Plus d'un Antistius ou d'une Antistia porte un *cognomen* grec. C'étaient là, autant qu'il semble, des affranchis de la famille sénatoriale des Antistii, qui avait certainement une domesticité nombreuse. Dans la maison de cette famille, trois autels ont été élevés par les soins d'un Q. Antistius Agathopus, « lib(ertus) ». Une Antistia Hygia est aussi qualifiée expressément d'affranchie : *Rec. de Constantine*, XL, 1906, p. 400, n° 141.

(8) Spécimens dans Delamare, pl. 167, fig. 22-24 ; pl. 168, fig. 3-5.

Nous ne rencontrons dans les édifices publics rien qui ne se rattache, plus ou moins étroitement, à l'architecture classique (1). Les rares statues exhumées au cours des fouilles ont été copiées sur des modèles venus d'outre-mer. Quel-



FIG. 3. — Statue de femme.

ques-unes de ces sculptures banales seront décrites plus tard. Mentionnons ici une effigie de femme drapée (2) (fig. 3) et une statue très mutilée d'homme en toge (3), qui gisaient au Sud du bourg, près de la porte double ; une petite tête de jeune homme ou de jeune dieu, recueillie dans le quartier septentrional (4) (fig. 4). Les bas-reliefs d'un autel placé dans la maison des Antistii (5) relèvent aussi de l'art classique ; si d'autres bas-reliefs (exploits d'Hercule et attributs de son culte (6) ; autel de la maison de Faustianus (7)) sont d'une facture ridiculement barbare, cela tient à l'inexpérience des artisans, non pas à leur désir de se conformer à des traditions indigènes.

Non seulement on parlait le latin à Thibilis, mais on y avait du goût pour les lettres latines.

(1) Voir aux chapitres suivants. Chapiteaux corinthiens de type classique, transportés au jardin public de Guelma : de Pachtere, *l. c.*, pl. VIII, fig. 3 et 7 (p. 39 et 40-44). Un chapiteau de style punique est conservé à Hammam Meskoutine : Gsell, *Bull. du Comité*, 1900, p. 379-380 ; de Pachtere, p. 49 et pl. X, fig. 1. Mais, d'après une indication qui m'a été donnée, il proviendrait d'Hammam Meskoutine même.

(2) Marbre. La tête et l'avant-bras gauche manquent. Ballu, *Bull. du Comité*, 1906, p. 191. Transportée au théâtre de Guelma.

(3) Marbre. La tête, les bras, le bas du corps manquent. Ravoisié, pl. 5 ; pl. 7, fig. VIII (p. 11) ; Delamare, pl. 168, fig. 6. Transportée à Guelma (de Pachtere, n. à la p. 37, d). Ces deux statues sont fort médiocres.

(4) Type lysippien. Marbre ; haut. 0,085. Au musée de Guelma. — Une tête analogue, trouvée aussi à Announa, a été reproduite par Delamare, pl. 168, fig. 13-14 (conf. Gsell, *Texte explicatif*, p. 151). Une annotation au dessin nous apprend qu'elle avait appartenu au colonel Herbillon, qui fut commandant supérieur du cercle de Guelma sous Louis-Philippe. Je ne sais pas ce qu'elle est devenue.

(5) Voir chap. VI.

(6) Voir chap. IV.

(7) Chap. VI.

On rédigeait parfois les inscriptions en vers ⁽¹⁾. L'épithaphe métrique d'une matrone n'est pas mal tournée et a une saveur vraiment romaine : « Dans le cours des quarante-cinq ans de vie qui m'ont été assignés, j'ai obéi à mon mari avec la soumission qui convient à une femme chaste ; je n'ai aimé que lui ; de pauvre qu'il était, je l'ai fait riche, en conservant bien ce qu'il avait acquis, en travaillant, en obéissant, etc. ⁽²⁾ ». Un Thibiltain, personnage très éloquent, s'il faut en croire son épithaphe ⁽³⁾, fut, vers le début du III^e siècle, le maître d'un jeune homme d'une des premières familles de Cirta, Q. Geminius Marcianus ⁽⁴⁾, qui, en témoignage de reconnaissance, lui éleva une statue ⁽⁵⁾. Une inscription vante longuement les mérites littéraires d'un de ses compatriotes, apparenté à des sénateurs et à des chevaliers : orateur d'une admirable éloquence, il s'exprimait en termes nobles et improvisait avec facilité ; écrivain, il avait composé des dialogues, des épîtres, des idylles (« qui sont conservées », ajoute-t-on), des églogues ⁽⁶⁾. La pierre est assez mutilée : nous devons nous résigner à ignorer le nom de ce grand homme de canton.



FIG. 4. — Tête en marbre.

(1) Ou plutôt en *quasi versus* : *C. I. L.*, 18914, 18965 (épithaphe) ; fragment inédit d'une inscription qui date probablement du Bas-Empire et n'est pas funéraire.

(2) *Rec. de Constantine*, XXIX, 1894, p. 656 :

Quadraginta annis et quinque vivere iussa,
Quo decet obsequio castam parere marito,
Solum dilexi et feci de paupere ditem,
Servando bene parta viri, laborando, parendo...

(3) *C. I. L.*, 5529 = 18863 : « Q. Cornelio, M. [f(ilio)], Rustico, equo p[ub]lico ornato, facundissi[mo]... »

(4) Évidemment parent de P. Julius Geminius Marcianus, qui fut consul sous Marc-Aurèle (v. *supra*, p. 19).

(5) *C. I. L.*, 5528 = 18862 (inscription de l'année 211) : « magis[t]ro fidelissimo ac rarissimo posuit ». Marcianus était alors questeur désigné.

(6) *C. I. L.*, 5530, et mieux 18864 (voir aussi H. Dessau, *Inscriptiones Latinae selectae*, I, n° 2956). Je donne ici ma lecture, avec une partie des restitutions du *Corpus* : « mi[ra] eloquentia [fa]cundus, [in dicen]do orator nobilis, declamat[or] facilis extemporalitate, di[a]logorum et epistularum e[t] edyliorum conscriptor, quae ext[ra]nt, et ob .[i]ngente[m] copiam ingeni[?]i facilis in c[om]ponendis egl[og]is ».

IV

Thibilis était donc, ou prétendait être une petite ville bien romaine. Et pourtant, ce n'étaient pas seulement les dieux de Rome et les dieux introduits sous la domination romaine en Afrique que les Thibilitains adoraient.

Transportons-nous au djebel Taya, à quelques heures d'Announa. Dans le flanc septentrional de la montagne, s'ouvre une grotte (Ghar el Djemâa), dont les galeries et les salles se développent sur une vaste étendue⁽¹⁾. On y vénérât un dieu indigène, Bacax, qui n'est pas mentionné ailleurs⁽²⁾ : sa renommée paraît avoir été toute locale. Au printemps⁽³⁾, les deux *magistri* annuels du *pagus* se rendaient, par d'âpres sentiers, à la caverne sainte, y offraient sans doute un sacrifice et faisaient graver, à l'entrée du souterrain, une inscription commémorant ce pèlerinage, une dédicace à *Bacax Augustus*⁽⁴⁾, — car la divinité numide avait été gratifiée d'une épithète latine. Beaucoup de ces inscriptions sont aujourd'hui effacées ; celles qui peuvent se lire portent des dates consulaires s'échelonnant entre 211 et 283 après J. C. D'autres que les *magistri* venaient adorer Bacax et prenaient soin de perpétuer, comme eux, le souvenir de leur visite⁽⁵⁾. D'aucuns, descendant la pente

(1) Gsell, *Atlas*, f° 9, n° 109. Voir surtout J.-R. Bourguignat, *Histoire du djebel-Thaya (Souvenirs d'une exploration scientifique dans le Nord de l'Afrique)*, fasc. V, Paris, 1870 ; Monceaux, *Rev. archéologique*, 1886, II, p. 64-76. — Pour les inscriptions de l'entrée : *C. I. L.*, 18828-18857 (=5505-5520). Je les ai revisées et j'en ai copié plusieurs autres, restées inédites.

(2) On a rapproché *Bacax* du nom divin *Yacoch*, mentionné par El Bekri (*Description de l'Afrique septentrionale*, trad. de Slane, édit. d'Alger, 1913, p. 267) ; Monceaux, *l. c.*, p. 67 ; Goldziher, *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, XLI, 1887, p. 53. Mais *Yacoch* n'est que la traduction berbère très ancienne d'une épithète arabe de Dieu (« Celui qui donne », « le Généreux ») : voir Basset, *Bull. de la Société archéol. de Sousse*, III, 1905, p. 267, et *Revue de l'histoire des religions*, 1910, I, p. 339-340 (d'après A. de Calassanti-Motyliniski).

(3) Les dates indiquées sur les dédicaces qui furent certainement faites par des *magistri* de Thibilis sont : *pridie kalendas apriles*, en 218 (inédite), 235, 240, 260 (*C. I. L.*, 18832, 18834, 18841) ; *kalendas apriles*, en 283 (*ibid.*, 18847) ; *VII idus maias*, en 211 (*ibid.*, 18828). Dans des inscriptions incomplètes, que l'on ne peut pas rapporter sans hésitation à des *magistri* thibilitains, nous trouvons les dates suivantes : *kalendas martias*, en 246 (*ibid.*, 18839) ; *pridie kalendas apriles*, en 234 (inédite) ; *II kalendas maias*, en 279 (*C. I. L.*, 18846 ; revisée) ; *kalendas maias*, en 242 (*ibid.*, 18836) ; *pridie kalendas m(artias)*, ou *m(aias)*, en 239 (*ibid.*, 18833) ; *kalendas m(artias)* ou *m(aias)*, en 243 (*ibid.*, 18837). Je ne crois pas que la date des calendes de septembre soit indiquée sur l'inscription *C. I. L.*, 18844 (v. *supra*, p. 22, n. 6).

(4) Le nom est écrit en toutes lettres : *Bacaci Aug(usto)*, ou en abrégé : *B. A.*

(5) Voir, entre autres, *C. I. L.*, 18843. Le n° 18855, où l'on a cru trouver la mention d'une femme, me paraît être une mauvaise lecture du n° 18844.

rapide qui fait suite à l'entrée, s'enfonçaient dans les profondeurs de la grotte : sur un rocher d'une des salles, on distingue les traces d'une inscription ⁽¹⁾ ; sur le sol d'une galerie, a été trouvé un vase de fabrication romaine ⁽²⁾. Dans la région de Cirta, les *magistri* d'un autre *pagus*, celui de Phua, allaient, eux aussi, en pèlerinage à une caverne, ou plutôt à un creux de rocher, pour y rendre hommage à un dieu, dont le nom, écrit en abrégé sur leurs dédicaces, n'est pas connu avec certitude ⁽³⁾. Ces cultes souterrains avaient probablement des origines fort lointaines ; certains pouvaient remonter à l'âge de la pierre, aux temps où les hommes habitaient volontiers des cavernes. Ils furent lents à disparaître : au v^e siècle, saint Augustin invitait des chrétiens, trop fidèles à de vieilles pratiques, à ne pas aller faire leurs dévotions dans des « hypogées » ⁽⁴⁾.

Saturnus, — c'est-à-dire le dieu punique Baal Hammon, — dont le culte est attesté dans tant de lieux de l'Afrique romaine, était adoré à Thibilis. Au Sud de la ville ⁽⁵⁾, Bernelle a recueilli une stèle qui porte cette dédicace ⁽⁶⁾ : « San(c)to Satur(no), M. Vipsanius Martialis, sacerdos sancitus, de pecoribus ⁽⁷⁾ ». C'était donc une pierre commémorative d'un sacrifice offert à Saturne par un de ses prêtres ; le terme *sancitus* indique peut-être que Vipsanius avait été investi du sacerdoce après une intervention du conseil des décurions ; le culte de Saturne aurait eu à Thibilis un caractère officiel ⁽⁸⁾. La stèle surmontait un vase ⁽⁹⁾. Autour, ont été exhumées un assez grand nombre d'autres stèles, avec des images, mais sans inscriptions ⁽¹⁰⁾. Il y avait là un lieu saint, situé en

(1) Monceaux, *l. c.*, p. 75.

(2) Bourguignat, *l. c.*, p. 17.

(3) Voir Gsell, *Atlas*, f^o 17, n^o 109. *C. I. L.*, 6267-6302 et 19249-19281.

(4) Conf. Gsell, dans *Mélanges de l'École française de Rome*, xxiii, 1903, p. 24-25.

(5) A peu de distance au Sud-Est de l'église chrétienne.

(6) *C. I. L.*, 18897.

(7) Pour la formule *de pecoribus*, voir des inscriptions de Khenchela : *C. I. L.*, 2232 (= 17669), 2234-6, 17675.

(8) Conf., à Chemtou, un *sacer(dos) Satur[ni p]ublicus* : *C. I. L.*, 14610.

(9) Renseignement qui m'a été donné autrefois par Bernelle.

(10) Bernelle en signale cependant une, qui aurait porté quelques vestiges d'une inscription libyque : v. *supra*, p. 26, n. 5.

dehors de la ville ⁽¹⁾. On y enfouissait des vases contenant des restes d'animaux sacrifiés, parts de victimes réservées à la divinité, ou bien des offrandes non sanglantes; au-dessus de chaque dépôt, on érigeait une stèle. De ce rite, nous avons beaucoup d'exemples en Afrique, soit de l'époque carthaginoise, soit de l'époque romaine ⁽²⁾.

D'autres stèles étaient dispersées dans les ruines d'Announa ⁽³⁾, sans doute plus ou moins loin de leur place primitive. Quelques-unes ont été envoyées par Delamare au Louvre ⁽⁴⁾; on en voit aussi à Hammam Meskoutine ⁽⁵⁾.

Ces monuments, d'une facture détestable, sont en pierre (plus souvent en grès qu'en calcaire), rarement en mauvais marbre. Ils ont de petites dimensions: la plupart mesurent entre 0^m30 et 0^m70 de hauteur. Le sommet est d'ordinaire arrondi ⁽⁶⁾.

Les ex-voto qui, d'une manière générale, sont les plus anciens offrent des images gravées. La principale est la figure dite signe de Tanit, si fréquente sur les monuments puniques, formée d'un triangle ou d'un trapèze, que surmonte un petit cercle et que flanquent en haut deux appendices coudés: l'ensemble

(1) Ailleurs, on a aussi constaté que des sanctuaires de Saturne avaient été établis à l'écart: à Khamissa (Gsell et Joly, *Khamissa*, I, p. 37-38); à Madaure (Gsell, *Atlas*, f° 18, n° 432, p. 33, col. 1-2); à Aïn Tounga (Berger et Cagnat, *Bull. du Comité*, 1889, p. 208); à Ksiba (Gsell, *Atlas*, f° 19, n° 37), où le temple de Saturne était sur une colline, en face de la ville, comme le prouve la dédicace de cet édifice, encore inédite.

(2) Voir, entre autres, Carton, *Le sanctuaire de Tanit à El-Kénissia* (Extrait des *Mémoires présentés à l'Académie des Inscriptions*, XII, 1^{re} partie, 1906), p. 27 et suiv., 141, 149 et suiv.; le même, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1907, p. 382; Merlin, *Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu* (Paris, 1910), p. 34 et 37; Gsell, *Bull. du Comité*, 1899, p. 463; le même, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, II, p. 81, 138, 151, 159, 164.

(3) Delamare, *Rev. archéol.*, VI, 1849-1850, p. 15, 17, 18. On en a recueilli un bon nombre lors des fouilles récentes, surtout dans le quartier septentrional: conf. Ballu, *Bull. du Comité*, 1908, p. 235; de Pachtere, *Musée de Guelma*, p. 5, n. 3, et p. 49.

(4) Delamare, *Exploration*, pl. 167, et Gsell, *Texte explicatif*, p. 147-9.

(5) De Pachtere, *l. c.*, p. 49-50; voir aussi *Rec. de Constantine*, XXXVII, 1903, p. 13 et suiv. Elles ont été données par Bernelle, qui a découvert le lieu saint au Sud de la ville: c'est donc de là qu'elles doivent provenir pour la plupart. Mais il n'est pas sûr que toutes les stèles conservées à Hammam Meskoutine soient d'Announa. On a transporté dans le jardin de l'établissement thermal des antiquités de Guelma (stèle avec personnage et inscription latine: *C. I. L.*, 17559) et d'Aïn Nechma (fragment d'une stèle analogue, avec épitaphe latine: *ibid.*, 17568). Des stèles semblables à celles de Thibilis ont été trouvées à Guelma (voir, entre autres, de Pachtere, *l. c.*, p. 5-6 et pl. II) et à Hammam Meskoutine même (Delamare, pl. 170, fig. 5, et Gsell, *Texte explicatif*, p. 153). — Bernelle avait aussi envoyé quelques stèles au musée de Bône.

(6) Il y a cependant quelques stèles pointues.

fait penser à une femme, les bras levés, dans l'attitude de la prière. L'appellation « signe de Tanit » est impropre, car cette figure peut se rapporter aussi à Baal-Saturne (1). Ce n'est pas le lieu de rechercher les éléments qui l'ont constituée. Ils ne sont pas toujours intimement unis. Ainsi, sur une stèle conservée à Hammam Meskoutine, le cercle manque (2). Sur une autre (3), au contraire, l'image a un aspect tout à fait humain : le cercle est bien une tête, puisque des yeux, un nez et une bouche y sont sommairement tracés (4) et que l'un des bras tient un objet arrondi, sans doute une couronne. Un ex-voto d'Announa, qui est au Louvre (fig. 5, d'après Delamare (5)), nous montre une image de Tanit tenant un objet semblable : quoique les détails du visage ne soient pas indiqués, on a voulu représenter une divinité sous une forme humaine. Elle est flanquée d'un caducée et d'un poisson (6) ; plus bas, se voit un autel. L'autel est remplacé sur une autre stèle du Louvre par un dévot en prière, les bras levés (fig. 5 (7)). Mentionnons encore une stèle d'Hammam Meskoutine, où l'image de Tanit, qui tient aussi un objet arrondi, surmonte une dédicace latine : « V(otum ?) s(olvit ?) Sapon (8) ». Parfois, cette image est

(1) Voir, par exemple, Berger, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1909, p. 997-1000 ; *Bull. du Comité*, 1899, p. CLII ; *C. I. L.*, 19984.

(2) L'image représente peut-être un autel, dont la table est munie à ses deux extrémités d'appendices relevés (« cornes de l'autel »). Conf., pour d'autres lieux de l'Afrique du Nord, Carton, *Nouvelles Archives des Missions*, VII, 1896, fig. 19 et 20, à la page 403 ; pl. IV, fig. 25 ; le même, *Sanctuaire d'El-Kénissia*, pl. III, fig. 5 et 24 ; La Blanchère et Gauckler, *Catalogue du musée Alaoui*, pl. XVII, n° 116, et pl. XXII, n° 829.

(3) A Hammam Meskoutine.

(4) Conf., ailleurs, Carton, *Nouvelles Archives*, VII, p. 426 ; pl. IV, fig. 2, 6, 11, 19 et 20 ; La Blanchère et Gauckler, *l. c.*, pl. XX, n° 769 ; pl. XXII, n° 838 ; etc.

(5) Pl. 167, fig. 16 ; Gsell, *Texte explicatif*, p. 149.

(6) On rencontre des poissons, isolés ou par paires, sur des stèles de l'époque punique et de l'époque romaine : *Corpus Inscr. Sem.*, I, nos 1112, 1161, 1308, etc. ; *Bull. du Comité*, 1914, p. CLIII, n° 2 (Carthage) ; *Catalogue du musée Alaoui*, pl. XIX, n° 748 (stèle de la Ghorfa, entre Dougga et Maktar) ; *ibid.*, pl. XVIII, nos 695, 712, 732, 734 (Maktar) ; stèle de Kraa es Slisla, au Nord de Tébessa (Gsell, *Atlas*, f° 29, n° 76).

(7) Delamare, pl. 167, fig. 12 ; Gsell, *Texte*, p. 148. Il ne reste que le bas de l'image de Tanit. — Fragment d'une autre stèle gravée, avec un dévot tenant d'une main levée une palme (la seconde main manque) ; auprès, un objet en forme de losange (probablement un gâteau), ainsi qu'une palme ; il n'est pas impossible que le signe de Tanit ait été tracé au-dessus : au Louvre ; Delamare, pl. 167, fig. 14 ; Gsell, *Texte*, p. 148-9 ; reproduit ici, fig. 5. — Dédicant, tenant d'une main levée une couronne, sur un fragment gravé d'Hammam Meskoutine.

(8) Nom punique ? Conf. *C. I. L.*, 68 : *Saphonis*, au génitif ; *Bull. du Comité*, 1902, p. 441 : *Safotis*, au génitif ; Justin, XIX, 2, 2 : *Sapho*.

sommée d'un croissant, aux cornes montantes ⁽¹⁾, et flanquée d'une ou de deux palmes, d'un caducée.

Sur deux autres pierres d'Hammam Meskoutine, le trait gravé est remplacé par un léger relief, procédé plus récent ⁽²⁾. L'une présente l'image de Tanit, au-dessous d'un croissant ; l'autre, seulement un triangle (sans appendices latéraux), portant, non un cercle, mais un croissant ⁽³⁾. Sur une stèle du



FIG. 5. — Stèles votives.

Louvre, où le même procédé a été employé, un trapèze, élément inférieur du signe de Tanit, apparaît entre un caducée et un objet indistinct ⁽⁴⁾.

Le relief est encore plus accusé sur un ex-voto en mauvais marbre. Le signe de Tanit, flanqué d'un caducée, est complet, mais le cercle ordinaire est remplacé par un petit carré, rayé de deux stries horizontales ; au-dessus (non

(1) Il a toujours cette forme sur les stèles d'Announa. Le croissant fut d'abord le symbole d'une déesse, qui n'en garda pas le monopole. Il devint une vague image sacrée. On le trouve, par exemple, sur des stèles à inscriptions latines de Cherchel, dédiées à Saturne : *C. I. L.*, 9328-9330. — Cercle double (couronne ?), au sommet d'une stèle de la collection d'Hammam Meskoutine.

(2) La succession dans l'ordre des temps des trois procédés, gravure, relief léger, fort relief, ne semble pas douteuse. Cependant l'adoption du second, puis du troisième procédé n'a évidemment pas entraîné aussitôt l'abandon des procédés antérieurs.

(3) Conf., pour cette figure, *Annuaire de la Société archéol. de Constantine*, 1860-1, pl. 11, n° xxiv ; Saladin, dans *Archives des Missions*, 3^e série, XIII, 1887, p. 192, fig. 332.

(4) Delamare, pl. 167, fig. 15 ; Gsell, *Texte*, p. 149. « Au Sud des ruines, dans un champ labouré », peut-être là où était le sanctuaire de Saturne.

au-dessous), un personnage tient deux offrandes, dont on ne reconnaît pas la nature ; plus haut encore, un croissant ; tout en bas, une courte inscription latine : « Baebia Quinta, L(uci) filia ⁽¹⁾ ».

La plupart des stèles d'Announa sont, comme cette dernière, à relief assez fort et ressemblent à celles qui se rencontrent en cent lieux de l'Afrique romaine, par exemple à Guelma et à Khamissa ⁽²⁾. Elles datent, autant qu'on en peut juger, des II^e et III^e siècles de notre ère. Elles offrent un, plus rarement deux personnages, — hommes nus ou vêtus d'une tunique ⁽³⁾, femmes drapées ⁽⁴⁾, — qui, de leurs mains levées ou baissées, tiennent des offrandes : grappe de raisin, pomme de pin ⁽⁵⁾, palme, guirlande, couronne ⁽⁶⁾. Quelquefois, le dévot est debout auprès d'un autel ⁽⁷⁾. Ailleurs, on voit l'animal du sacrifice, un bélier (peut-être une chèvre sur une stèle ⁽⁸⁾). Sur deux pierres d'Hammam Meskoutine, le personnage chevauche ici le bélier ⁽⁹⁾, là un autre quadrupède, qui pourrait être un veau ⁽¹⁰⁾. La scène est parfois flanquée d'une ou de deux palmes, d'un caducée, d'un caducée et d'une palme. Deux objets, l'un ovale, l'autre triangulaire, jetés dans le champ d'une stèle, sont peut-être des gâteaux. Au sommet de quelques ex-voto est figuré un croissant, qui, sur l'un d'eux, enferme une rosette à quatre pétales, déformation probable de

(1) *C. I. L.*, 18950, répétée au n° 18815. L'inscription est complète. Cette stèle, aujourd'hui à Hammam Meskoutine, a été trouvée à Announa, dans un mur de basse époque.

(2) Pour Khamissa, voir Gsell et Joly, *Khamissa*, I, p. 38.

(3) En buste seulement sur la stèle reproduite par Delamare, pl. 167, fig. 1. D'ordinaire, les personnages sont représentés en pied.

(4) Femme nue, semble-t-il, sur une stèle du Louvre : Delamare, pl. 167, fig. 13.

(5) Pour la pomme de pin dans le culte de Saturne, voir Toutain, *De Saturni dei in Africa romana cultu* (Paris, 1894), p. 54-55.

(6) D'autres voient des gâteaux dans ces objets en forme de cercle brisé à bouts croisés, qu'on rencontre si fréquemment sur les stèles africaines. Je crois bien qu'ils se trompent.

(7) Dans deux exemplaires, il abaisse la main pour jeter de l'encens sur l'autel.

(8) Delamare, pl. 167, fig. 4.

(9) De même sur une stèle envoyée par Bernelle au musée de Bône.

(10) Conf. une stèle punique de Carthage, où l'animal chevauché paraît être un veau : *Corpus Inscr. Sem.*, I, t. 2, n° 936 et pl. XII. C'est un bélier sur plusieurs stèles de l'époque romaine, trouvées à El Gara : Gsell, *Atlas*, f° 47, n° 1 (voir aussi *Bull. du Comité*, 1904, p. CLXI, pierre où l'on a gravé une épitaphe). M. Vel me signale un homme chevauchant un bélier sur une stèle d'Hammam Zaïd, dans la région de Souk Arrhas.

l'image d'un astre⁽¹⁾ ; la partie supérieure d'un autre est occupée par un oiseau⁽²⁾ et une pomme de pin.

Sur une stèle du Louvre (fig. 6, d'après Delamare⁽³⁾), un homme, vêtu d'un manteau, tient de la main gauche une grappe (?)⁽⁴⁾, vers laquelle se dresse un serpent ; la tête du personnage est flanquée de deux étoiles. François Lenormant et d'autres⁽⁵⁾ ont voulu reconnaître ici le dieu phénicien Eshmoun, identifié par les Grecs avec Asclépios. Hypothèse non fondée : il s'agit tout simplement d'un dévot, apportant son offrande⁽⁶⁾.



FIG. 6. — Stèle votive.

Nous mentionnerons, pour terminer, une stèle qui se trouve à Hammam Meskoutine et qui peut, elle aussi, provenir d'Announa⁽⁷⁾. Dans une niche cintrée, que portent deux colonnes, une femme, vêtue d'une robe et peut-être voilée, certainement une divinité, est assise sur un large trône ; elle tient deux attributs, devenus à peu près indistincts : une gerbe d'épis (?) dans la main gauche ; un objet allongé, rayé de stries obliques, dans la main droite. A ses côtés, sont debout deux dévots, représentés dans des proportions beaucoup plus petites. Celui de droite (pour qui regarde la pierre), vêtu d'une tunique, lève les bras, geste de prière. L'autre semble être nu ; on ne voit pas ce qu'il fait de ses bras ; il se peut que le sculpteur ait oublié de les indiquer⁽⁸⁾.

Ce monument atteste que les stèles de la région de Thibilis n'étaient pas

(1) De même, ailleurs, des rosettes à quatre ou six pétales : voir, par exemple, *Catalogue du musée Alaoui*, pl. xviii, nos 712, 732 ; *Bull. du Comité*, 1903, pl. ix, fig. 3 ; Delamare, pl. i, fig. 5 ; pl. x, fig. 2.

(2) Probablement une colombe.

(3) Pl. 167, fig. 5. Gsell, *Texte*, p. 148.

(4) L'objet que tenait la main droite est cassé.

(5) Par exemple, M. Babelon, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1904, p. 237.

(6) Gsell, *Bull. du Comité*, 1900, p. 378-9. Sur une stèle d'Hippone, le personnage, qui est nu, tient une grappe de raisin, qu'un serpent vient mordre : Gsell, *l. c.*, p. 376 et fig. à la p. 377. Sur une stèle de Guelma, comme sur celle d'Announa, deux étoiles flanquent la tête du dédicant : de Pachtere, *Musée de Guelma*, pl. ii, fig. 1 (et p. 6, n. 1).

(7) Haut. 0^m75, larg. 0^m36. Très fruste. Reproduite dans de Pachtere, *l. c.*, pl. ii, fig. 3 (p. 50).

(8) Peut-être convient-il de rapprocher de cette stèle une intaille trouvée en Tunisie : Babelon, *Bull. du Comité*, 1916, p. 24-25 et pl. iv. On y voit aussi une divinité voilée, assise sur un trône, flanquée de deux petits personnages nus ; elle leur donne ses mains à baiser.

toutes érigées en l'honneur d'un seul dieu, Saturne. Comme dans la première Carthage et à Cirta, où des dédicaces en langue punique nous montrent Baal Hammon constamment associé à Tanit Pené Baal ⁽¹⁾, *Saturnus* avait ici une compagne ; d'ailleurs, il en était de même, à l'époque romaine, en divers autres lieux, par exemple dans le pays de Tébessa ⁽²⁾. Comment, à Thibilis, appelait-on en latin cette déesse ⁽³⁾ ? Nous l'ignorons. *Caelestis* est le nom donné dans beaucoup d'inscriptions africaines et dans quelques textes littéraires à la divinité que les stèles de Carthage et de Cirta appellent Tanit Pené Baal. Aux premiers siècles de notre ère, on la représentait, comme Cybèle, assise sur un lion ⁽⁴⁾. Or, une de ces images de la déesse Céleste a été trouvée dans le voisinage immédiat d'Announa, à Aïn Amara ⁽⁵⁾. C'est un bas-relief très grossier et très fruste. *Caelestis* y tient de la main droite un sceptre ; la main gauche paraît être vide ⁽⁶⁾. La tête est, semble-t-il, entourée d'un voile et surmontée d'une couronne tourelée, ou d'un calathos ⁽⁷⁾. Les pieds reposent

(1) Conf. à Bir Bou Rekba, où le dieu est appelé simplement Baal : Merlin, *Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu*, p. 22-23.

(2) Gsell, *Musée de Tébessa*, p. 14-15, 16-17 ; pl. I, fig. 4 et 2. Saturne est aussi associé à une déesse sur des bas-reliefs de Taoura (*Bull. de l'Acad. d'Hippone*, 1888, p. xxxiii) et de Mdaourouch (Diehl, *Nouvelles Archives des Missions*, IV, 1893, p. 346-7 et pl. x). De même, un dieu à cornes de bélier, Ammon, sans doute identique à Baal Hammon-Saturne, sur des bandeaux en argent et en bronze (probablement des insignes sacerdotaux), trouvés près de Batna, de Tébessa et de Thala : *Gazette archéologique*, 1879, pl. 24 ; Besnier et Blanchet, *Collection Farges*, pl. ix, fig. 1 (et p. 55) ; *Catalogue du musée Alaoui*, Supplément, pl. LVIII (et p. 120, n° 78).

(3) A Lambèse, dans la région d'Haïdra, à Tocqueville (près de Sétif), on l'appelait *Ops*, nom de la compagne du Saturne latin : *C. I. L.*, 2670 ; *Mélanges de l'École de Rome*, XXXII, 1912, p. 209, n° 189 ; *Rec. de Constantine*, XLIII, 1909, p. 293. Autres mentions d'*Ops* en Afrique : *C. I. L.*, 16527, à Tébessa ; Merlin et Poinsot, *Les inscriptions d'Uchi Majus* (Paris, 1908), p. 27, n° 5.

(4) Voir, par exemple, *Catalogue du musée Alaoui*, Supplément, p. 64, n° 1098 ; pl. LI, fig. 1 (stèle d'Henchr Meded : la déesse assise sur le lion est, je crois, *Caelestis*, plutôt que Cybèle, qui porterait le tambourin, son attribut constant) ; Merlin, *Le sanctuaire... près de Siagu*, p. 46, n. 5.

(5) Marbre. Haut. 0^m80, larg. 0^m60. Au Louvre. Reboud, *Rec. de Constantine*, XVIII, 1876-7, p. 455. *Bull. de l'Acad. d'Hippone*, XIV, 1879, p. xxvi et planche.

(6) Ailleurs, *Caelestis* tient, outre le sceptre, un foudre, ou bien, comme Cybèle, un tambourin ; parfois le sceptre manque. H. Cohen, *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain*, 2^e édit., IV, p. 27, nos 217-221, et p. 153, nos 96-99 ; Babelon, *Mélanges numismatiques*, 4^e série (Paris, 1912), p. 114-6, et pl. ix, fig. 2-9 : monnaies de Septime Sévère et de Caracalla, représentant la *Caelestis* de Carthage. Conf. Martianus Capella, I, 67 : (Junon, c'est-à-dire *Caelestis*, tient) « fulmen dextra, laeva sonorum bombis terrentibus tympanum ».

(7) La tête de la déesse est encadrée d'une saillie à peu près carrée, sur laquelle se détache une sorte de sceptre, passant derrière l'épaule gauche. Je ne sais ce que cette saillie signifie : ce n'est pas, je crois, un grand voile rigide.

sur une sphère (?). En haut, à gauche, le buste du Soleil radié ; à droite, un croissant et, au-dessous, un oiseau sur un support de forme oblongue ⁽¹⁾. En Afrique, *Saturnus*, le *deus frugifer*, et *Caelestis*, « la prometteuse de pluies », comme l'appelle Tertullien ⁽²⁾, étaient des divinités tutélaires de l'agriculture : il ne faut pas s'étonner de rencontrer leur culte dans le canton de Thibilis ⁽³⁾.

Un petit buste en bronze, découvert à Announa en 1846, nous montre la déesse *Africa* ⁽⁴⁾ ; il avait dû être placé dans quelque sanctuaire domestique. Cette déesse, qu'aucun texte épigraphique ne mentionne, était cependant, au dire de Pline l'Ancien ⁽⁵⁾, très honorée dans la contrée dont elle portait le nom. Comme ailleurs ⁽⁶⁾, elle est représentée la tête couverte d'une dépouille d'éléphant. Sa chevelure est disposée en plusieurs étages de boucles, tombant verticalement et formant des spirales, selon une mode fréquente chez les indigènes.

Voici maintenant des dieux romains. Une dédicace s'adresse à Jupiter très Bon et très Grand ⁽⁷⁾, et nous verrons ⁽⁸⁾ qu'un Capitole exista probablement à Thibilis. Un temple de Junon y fut élevé par une femme ⁽⁹⁾ ; rien n'oblige à croire que cette Junon ait été la Junon Céleste africaine. Mercure, dont la statue se dressait au milieu d'un marché ⁽¹⁰⁾, Hercule, mentionné dans trois dédicaces ⁽¹¹⁾, étaient sans doute les dieux que les Romains avaient

(1) Les images du Soleil et de la Lune flanquent souvent en Afrique celle de Saturne, sur les stèles consacrées à ce dieu : voir Toutain, *De Saturni dei in Africa Romana cultu*, p. 39-41. On les retrouve aux angles supérieurs de la plupart des bas-reliefs qui représentent Mithra immolant le taureau : Cumont, *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra*, I, p. 121 et suiv.

(2) *Apolog.*, 23 : « pluviarum pollicitatrix ». Conf. *C. I. L.*, 4635 = 16810 : poème en l'honneur de Junon (*Caelestis*).

(3) *Caelestis* avait un temple et des prêtres à Cirta. *Rec. de Constantine*, XL, 1906, p. 430 : mention d'un *sacerdos Caelestis Sittian(a)e loci primi*.

(4) Haut. 0^m20. Au musée de Constantine. Doublet et Gauckler, *Musée de Constantine*, p. 41-42, 100-101, et pl. IX ; E. Mercier, *Histoire de Constantine* (Constantine, 1903), planche à la p. 69.

(5) *Hist. nat.*, XXVIII, 24.

(6) Voir, entre autres, Gsell, *Bull. du Comité*, 1916, p. 54-57.

(7) *C. I. L.*, 18895, et *Bull. du Comité*, 1915, p. cxcviii (autel) : « I(ovi) O(ptimo) M(aximo) ».

(8) Chap. V, § 1.

(9) *Bull. du Comité*, 1904, p. 190, n° 1. La pierre était employée dans l'église du Nord. Lire *Sittia Iulla*.

(10) *Ibid.*, 1909, p. 78 (conf. plus bas, chap. V, § III). Érigée par un *magister pagi*. — Autre statue de Mercure, sur le forum, érigée par deux *magistri pagi* : *C. I. L.*, 18896.

(11) *C. I. L.*, 5523 = 18859 (conf. Gsell, *Texte de Delamare*, p. 150-1, à la pl. 168, fig. 10) : autel consacré à Hercule, « pro sal(ute) Imp(eratoris) Antonini Aug(usti) Pii », par les *cultores* du dieu. — *C. I. L.*, 18894 : dédicace « pro sal(ute) et victoria » de Marc-Aurèle ou de Caracalla,

empruntés aux Grecs⁽¹⁾. Nous rencontrons encore à Thibilis quelques-unes de ces abstractions divinisées dont le culte fut si répandu sous l'Empire : la Victoire⁽²⁾, la Concorde⁽³⁾, la Fortune⁽⁴⁾, la *Fortuna Redux*⁽⁵⁾. Une déesse, à laquelle on est embarrassé de donner un nom, est figurée sur



FIG. 7. — Plaquette en bronze.

une plaquette en bronze (fig. 7)⁽⁶⁾. Assise, la tête voilée⁽⁷⁾, tenant, comme la Fortune, une corne d'abondance, elle accueille deux Amours qui lui

accompagnée de bas-reliefs ; trouvée dans le forum (v. *infra*. chap. IV). — *Bull. du Comité*, 1906, p. CCLXIII : statue élevée dans le forum « Victori deo Herculi I[nvi]cto », par un chevalier romain, flamine perpétuel, duumvir. Pour l'épithète *Invictus*, donnée fréquemment à Hercule, voir Apulée, *Apol.*, 22 ; Toutain, *Les cultes païens dans l'Empire romain*, Première partie, I, p. 401, n. 2. L'inscription pourrait être contemporaine du règne de Maximien *Herculius*.

(1) Un dauphin mutilé en marbre, trouvé par Bernelle et conservé à Hammam Meskoutine, a pu accompagner une statue de Neptune ou de Vénus.

(2) *Bull. du Comité*, 1906, p. CCLXII : au forum, base de statue, portant une dédicace par la *res pub[lica]* Thibilita[norum]. — *Rec. de Constantine*, XXVII, 1892, p. 251 : au forum, dédicace par un *magister pagi*. — *C. I. L.*, 18898, et Cagnat, dans *Mélanges Nicole*, p. 48 : petit autel avec deux dédicaces semblables, à la Victoire, « pro salute Antistior(um) » ; voir plus loin, chap. VI.

(3) *C. I. L.*, 18891, sur la base d'une statue élevée dans le forum par un *magister pagi* « Concordiae Augusti (*sic*) » ; peut-être faut-il corriger *Augustae*.

(4) *C. I. L.*, 18892 : dédicace à la *Fortuna Aug(usta)*, faite, « monitu eius », par un procureur impérial, originaire de Thibilis.

(5) *Ibid.*, 5522 = 18858 : dédicace à la *Fortuna Redux* d'un empereur dont les noms et titres ont été martelés. — Cagnat, *Mélanges Nicole*, p. 49 : petit autel avec deux inscriptions semblables : « Fortunae Reduci Aug(ustae), pro salute Antistior(um), etc. » ; voir plus loin, chap. VI.

(6) Fragment de je ne sais quel objet. Haut. 0^m06, largeur 0^m05. Au musée de Guelma. Ballu, *Bull. du Comité*, 1907, p. 244 ; de Pachtere, *l. c.*, p. 47 et pl. IX, fig. 1 et 3.

(7) Au sommet de la tête, se dresse un attribut qui rappelle, comme le fait remarquer de Pachtere, le bouton de lotus des images d'Isis.

présentent des fruits et des fleurs ⁽¹⁾. Au revers, deux femmes portent des corbeilles, dont le contenu n'est pas distinct. *Bonus Eventus*, qui eut une statue sur le forum ⁽²⁾, était à l'origine, en Italie, un dieu agricole. Il le resta : ce fut peut-être pour cette raison qu'il reçut des hommages à Thibilis. Mais son domaine s'étendit et on s'adressa à lui pour obtenir le succès de n'importe quelle entreprise ⁽³⁾. Nous reparlerons ⁽⁴⁾ des autels au *Genius domus* qui ont été recueillis dans les maisons des Antistii et de Faustianus : c'était aussi un culte romain ⁽⁵⁾.

Dans l'Ouest de la Sicile, les Élymes adoraient sur le mont Éryx une divinité d'origine orientale ⁽⁶⁾, que les Latins assimilèrent à Vénus. Les Carthaginois l'eurent en grande vénération ⁽⁷⁾ : peut-être mirent-ils son effigie sur des monnaies qu'ils firent frapper dans l'île au iv^e siècle ⁽⁸⁾ ; des dédicaces en langue phénicienne à cette « Astarté de l'Éryx » ont été trouvées, non seulement à Éryx même ⁽⁹⁾, mais aussi en Sardaigne ⁽¹⁰⁾. Une légende racontait que, tous les ans, pendant neuf jours, la déesse quittait son temple sicilien pour se rendre en Libye, escortée de ses colombes sacrées ⁽¹¹⁾. Il est donc fort possible qu'elle ait eu des dévots dans cette contrée avant la venue des Romains ⁽¹²⁾. Cependant, dès la fin du iii^e siècle, ceux-ci lui avaient élevé un

(1) Au-dessus de cette scène, une inscription a été tracée en pointillé. Je crois y lire le vœu chrétien : « Vivas in De[o] ! » L'inscription serait, naturellement, d'une autre époque. Mais on ne voit pas ce qu'elle serait venue faire à côté d'une image toute païenne.

(2) *C. I. L.*, 18890 : statue élevée « ex testamento Q. Iuli Libonis, h(onestae) m(emoriae) v(iri) », par les héritiers de ce personnage ; elle avait coûté 5.000 sesterces.

(3) En Afrique, nous retrouvons *Bonus Eventus* à Souk Arrhas (*C. I. L.*, 17213) et peut-être à Henchir Djezza (*ibid.*, 16366). Un buste découvert à Philippeville pourrait bien représenter ce dieu : Héron de Villefosse, *Bull. du Comité*, 1900, p. 166-7 ; Gsell, *Revue archéol.*, 1901, I, p. 80-81.

(4) Chap. VI.

(5) Attesté à Constantine (*C. I. L.*, 6945), à Lambèse (*ibid.*, 2597 et 2632), à *Portus Magnus* (*ibid.*, 21605).

(6) Cette origine, qui nous paraît vraisemblable, est mise en doute par quelques savants, entre autres par M. Pais (*Storia della Sicilia*, I, p. 132 et 600).

(7) Diodore, IV, 83, 4.

(8) L. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, II, p. 75, n° 16 ; p. 76, n° 17 ; conf. p. 82.

(9) *Corpus Inscr. Sem.*, I, n° 135.

(10) *Ibid.*, n° 140.

(11) Élien, *Nat. anim.*, IV, 2.

(12) On lit dans Solin (XXVII, 8) : « Siculi extruunt... Veneriam (il s'agit de Sicca Veneria, Le Kef),... in quam Veneris Erycinae religiones transtulerunt ». Mais cela paraît inexact. On confondit probablement la déesse adorée à Sicca avec celle de l'Éryx, parce que, dans les deux sanctuaires, des femmes se prostituaient aux visiteurs : conf. Valère-Maxime, II, 6, 15.

sanctuaire dans leur ville. Ce furent eux, probablement, qui transportèrent son culte en Afrique, où nous le trouvons à Carthage (1) et à Constantine (2). Un Thibilitain lui érigea un autel (3).

Pour la Grande Mère des dieux, originaire de Pessinonte, pour Bellone (Mâ) de Comana, on ne peut douter que ces déesses asiatiques n'aient passé par l'Italie avant de s'implanter sur le sol africain (4). Deux autels d'Announa portent des dédicaces « Terrae Matri Aerecurae Matri deum Magnae Id(a)ae (5) ». Il s'agit, croyons-nous, d'une seule divinité (6), non d'une triade. Il était naturel que l'on confondit, surtout dans un centre agricole, la Grande Mère avec la *Terra Mater*, assimilation indiquée aussi par saint Augustin (7). Quant au nom *Aerecura*, il se rencontre ailleurs (8) (avec différentes orthographes), appliqué, non à la Mère des dieux, Cybèle, mais à la déesse qu'on associait à Dis Pater. C'était vraisemblablement une déformation du grec "Ἡρα κυρία (9). Mais il avait pris chez les Latins le sens de *quae aera curat*, « celle qui prend soin de la fortune » : épithète qui convenait à la Terre nourricière. Les deux autels de Thibilis commémorent, l'un la célébration d'un taurobole (10), l'autre celle d'un taurobole et d'un criobole (11). A Milev (12), une des quatre colonies de

(1) Gauckler, *Nouvelles Archives des Missions*, XV, 1907, p. 423, n° 246.

(2) *C. I. L.*, 6962 : « templo Aeruc[inae] ».

(3) *Bull. du Comité*, 1907, p. 240 ; *Rec. de Constantine*, XL, 1906, p. 412, n° 308 ; révisée : « Veneri Erucinae sacrum. C. Iulius, C. f(i)lius, Percennus [v]otu(m) sol(vit) lib(ens) anim[o] ».

(4) Pour le culte de la Grande Mère en Afrique, voir Graillot, *Le culte de Cybèle* (Paris 1912), p. 521-533.

(5) *C. I. L.*, 5524 et p. 963 ; trouvé près de la porte orientale ; aujourd'hui au Louvre. *Rec. de Constantine*, XXIX, 1894, p. 653 ; trouvé à environ 50 mètres à l'Est de l'arc de triomphe, par conséquent dans le même quartier. Dans la seconde inscription, on lit [A]eraecurae et le mot *deum* manque.

(6) Comme le pense M. Toutain, *Les cultes païens dans l'Empire romain*, Première partie, II, p. 77, n. 1. M. Graillot (*l. c.*, p. 185-6, 202, 524, 531) hésite à se prononcer.

(7) *Civ. Dei*, VII, 28 : « Illa est autem Tellus initium dearum, Mater scilicet Magna ». *Ibid.*, VII, 16 : « Quando quidem etiam Matrem Magnam eandem Cererem volunt, quam nihil aliud dicunt esse quam terram ».

(8) Wissowa, dans *Real-Encyclopædie*, I, col. 667, s. v. *Aeracura*.

(9) Ce qu'a reconnu M. Gaidoz. Le mot grec est transcrit *Cyria* sur des inscriptions d'Aumale : *C. I. L.*, 9020 et 9021.

(10) *C. I. L.*, 5524 : « Popilia... Maxima taurobolium, aram posuit, movit, fecit ». Il y a ici une interversion ; corriger : « taurobolium movit, fecit, aram posuit ».

(11) *Rec. de Constantine*, *l. c.* : « Sextilius... Honoratus tauripolium (*sic*) et creobolium movit et fecit, aramque posuit ».

(12) *C. I. L.*, 8203 = 19981 (criobole).

la confédération cirtéenne, et dans deux autres villes africaines (1), nous avons aussi des témoignages de ces cérémonies religieuses en l'honneur de Cybèle et de son compagnon, Attis : sacrifices qu'accompagnait souvent un baptême de sang — Le culte de Bellone, qui, dans la région de Cirta, est attesté à Rusicade (2), à Sigus (3), à Cirta même (4), a laissé sa trace à Announa. Un autel à la *Dea Bellona* y fut consacré par un esclave impérial (5). — Une épitaphe mentionne un *symphoniacus* (6), un de ces musiciens qui participaient aux fêtes en l'honneur de Bellone, de la Grande Mère, de *Caelestis* (7).

Dans un baptistère voisin de la citadelle byzantine, les chrétiens employèrent deux autels (8), qui décoraient auparavant quelque édifice public et qui paraissent dater du III^e siècle. Sur l'un, la face présente l'inscription : « Soli, p(ecunia) p(ublica) », gravée dans une couronne radiée ; le côté droit, un disque ; le côté gauche, un fouet. Sur l'autre, se lit une dédicace à la Lune : « Lunae, p(ecunia) p(ublica) », au-dessous d'un croissant entouré d'étoiles ; chacune des faces latérales offre aussi un croissant parmi des étoiles. Il est probable qu'il s'agit ici d'un culte d'origine syrienne, qui se répandit dans l'Empire romain depuis l'époque des Sévères (9).

Mentionnons encore, à la fin de cette revue des religions païennes, des monuments qui témoignent d'une superstition populaire. Plusieurs pierres

(1) A Tipasa de Numidie et à Mactaris (taurobole et criobole) : *Bull. du Comité*, 1896, p. 179, n° 60 (= *C. I. L.*, 4846) ; *ibid.*, 1891, p. 529, et 1897, p. 424.

(2) *C. I. L.*, 7957.

(3) *Vel*, *Rec. de Constantine*, XL, 1906, p. 171-2.

(4) Il y avait un *mons Bellonae* aux portes de cette ville : Gsell, *Atlas*, f° 17, p. 14, col. 2. Voir aussi *C. I. L.*, 7111.

(5) *C. I. L.*, 5521.

(6) *Rec. de Constantine*, XL, 1906, p. 407, n° 239 (épitaphe) : « P. Mucius Musicus, sinponiacus (*sic*) ».

(7) Conf. saint Augustin, *Contra Gaudentium*, I, 38, 51 : « symphoniaci daemoniorum, quorum tibias et scabella fregistis (les donatistes), quod et nos fecimus ». Le même, *Civ. Dei*, II, 4. *C. I. L.*, 21101.

(8) Conf. *Bull. du Comité*, 1904, p. 190, n° 2.

(9) Wissowa, *Religion und Kultus der Römer*, p. 263 et 305. Pour l'Afrique, voir *C. I. L.*, 14688 et 14689, à Henchir Sidi Ali Belkassem : dédicaces au Soleil et à la Lune, qui datent du début du IV^e siècle.

d'Announa portent un phallus sculpté (1). On en a trouvé beaucoup de semblables dans les ruines de l'Afrique du Nord. Ce sont, non pas, comme on l'a dit et redit (2), des enseignes de lieux de débauche, mais des images prophylactiques contre le mauvais œil, le regard malfaisant de l'envieux (3). On les plaçait volontiers à l'entrée des maisons (4).

La population de Thibilis, tout au moins l'aristocratie locale, ne se détacha pas volontiers du paganisme. Une dédicace à Julien, — Julien l'Apostat, — par l'*ordo* du municipes qualifie cet empereur, non seulement de *victor* et de *triumphator*, mais aussi de *restitutor sacrorum* (5) : dans une autre ville de Numidie, on l'appelait « *restitutor libertatis et Romanarum religionum* (6) ». Non loin de Thibilis, à Calama, de graves violences furent commises, en 408, contre les chrétiens, sans que les autorités municipales fissent rien pour les empêcher (7).

Calama et les *Aquae Thibilitanae* avaient cependant des évêques dès le début du iv^e siècle (8). Nous ignorons s'il en était de même de Thibilis ; le premier évêque connu de ce lieu participa à la grande conférence religieuse qui se tint à Carthage en 411. C'était un donatiste, alors nonagénaire. Il n'avait

(1) Delamare, pl. 164, fig. 2 et 3 (Gsell, *Texte*, p. 144). Ravoisié, p. 4.

(2) Voir, par exemple, une tirade vertueuse, à propos des phallus d'Announa, dans Wieland, *Ein Ausflug ins altchristliche Afrika*, p. 127.

(3) Nous nous contenterons de mentionner ici : une pierre de Cherchel, où trois phallus sont tournés contre l'œil (et non pas contre un « organe femelle ») : Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 50 et planche non numérotée ; — une pierre d'Aïn Soltane, où deux phallus se font vis-à-vis, au-dessus de l'inscription « Invide, vive, vide ! » : *Bull. du Comité*, 1895, p. 315 (linteau de porte) ; — enfin, hors d'Afrique, l'inscription d'un miroir : « Invidis ment(u)la(m) ! » : Michon, *ibid.*, 1911, p. 200. — Conf. Pline l'Ancien, XXVIII, 39, qui qualifie le phallus de « *medicus invidiae* ».

(4) Conf. Jahn, dans *Berichte ueber die Verhandlungen der sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig*, Philol.-hist. Classe, VII, 1855, p. 75.

(5) *Rec. de Constantine*, XXVII, 1892, p. 255 et 284.

(6) *C. I. L.*, 4326 = *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 77, n° 130 : à El Mahder, près de Batna.

(7) Saint Augustin, *Lettre* 91.

(8) Pour Calama, voir Mesnage, *L'Afrique chrétienne*, p. 296. Pour *Aquae Thibilitanae*, conf. plus haut, p. 24.

pas d'adversaire catholique (1). Dans l'épigraphie si abondante d'Announa, on ne rencontre qu'une épitaphe chrétienne (2), et elle n'est pas antérieure au VI^e siècle.

V

Après le Bas-Empire, les inscriptions manquent pour nous permettre de reconstituer l'histoire de Thibilis. Un de ses évêques, nommé Simplicius, assista à la conférence de Carthage de l'année 484 (3).

Il faut sans doute attribuer à l'époque byzantine une citadelle (4), dont les ruines vagues et non fouillées occupent le point culminant du plateau, au Nord-Ouest. Comme presque partout ailleurs, on avait dû prendre à Thibilis des précautions contre les rebelles et les pillards (5).

Cette citadelle offre à peu près la forme d'un trapèze, avec des décrochements sur le côté occidental (6). Elle mesure 70 mètres de long (du Sud au Nord), sur 45-35 de large. Selon l'usage, les murs sont doubles et faits de pierres de taille remployées ; les deux parois n'encadrent pas, comme dans la plupart des remparts byzantins, un noyau en matériaux entassés pêle-mêle. Vers le milieu du front oriental, à l'intérieur, un grand bâtiment quadrangulaire (7) a pu constituer un réduit. Au Nord et au Nord-Ouest, une enceinte, peut-être plus récente, paraît avoir limité une sorte d'annexe de la forteresse et avoir couvert les abords d'une église et de ses dépendances, un peu en contre-bas de la citadelle : ensemble de constructions qui, au Couchant, était protégé par l'escarpement du plateau.

La ville même fut défendue, là où la nature ne la rendait pas inaccessible,

(1) *Actes de la conférence*, I, 188 et 197, *apud* Migne, *Patrol. lat.*, XI, col. 1330 et 1333. Il s'appelait Simplicius.

(2) V. *infra*, chap. VII.

(3) *Notice épiscopale*, Numidie, n° 66 : « Simplicius Tibilitanus ».

(4) Diehl, *Nouvelles Archives des Missions*, IV, 1893, p. 367-8.

(5) Il n'y a pas lieu de croire que la forteresse dont nous parlons ait été un ouvrage officiel, élevé par le gouvernement impérial.

(6) Bastion quadrangulaire à l'angle Nord-Ouest.

(7) Mesurant 18 mètres sur 16.

par un long mur à double parement⁽¹⁾. Il s'appuyait à l'angle Sud-Est de la citadelle, se dirigeait vers le Sud, puis vers le Sud-Est, englobait une porte à deux baies, qui, au Midi, était l'entrée principale de la Thibilis romaine. De là, il prenait la direction de l'Est, pour se terminer au rebord oriental du plateau. On avait jugé inutile de le prolonger à l'Est et au Nord. Les pierres proviennent, en majeure partie, des cimetières païens, qui ont été entièrement dépouillés. Des fouilles rapides, faites à diverses reprises par Bernelle et surtout par M. Joly, ont donné une récolte d'un millier environ de stèles et d'autels funéraires. Il serait facile d'en retrouver encore beaucoup d'autres. Ce qui reste de la muraille ne mérite pas d'être conservé et les documents épigraphiques qu'elle renferme constituent, en quelque sorte, les archives de l'état civil de Thibilis dans les premiers siècles de notre ère : ils donnent des renseignements qui ne sont pas à dédaigner.

Une des baies (celle de l'Est) de la double porte romaine servit d'entrée à la nouvelle enceinte ; l'autre fut bouchée⁽²⁾. La porte fut flanquée de deux petits bastions carrés⁽³⁾. Un autre bastion faisait saillie à une trentaine de mètres de là, au Nord-Ouest. Nous ignorons s'il en existait d'autres.

Le rempart semble avoir été construit plus tard que la citadelle, à laquelle il s'applique. Il n'enferme pas une église, qui s'élève à 70 mètres environ au Sud-Ouest de la porte double et qui date de la domination byzantine. Cet édifice était peut-être couvert par une enceinte particulière, laquelle aurait formé une sorte de V, se détachant du rempart et le rejoignant⁽⁴⁾.

(1) Sur ce rempart, voir Poulle, *Rec. de Constantine*, XXVI, 1890-1, p. 344 ; Diehl, *l. c.*, p. 367 ; Gsell, *Monuments antiques de l'Algérie*, II, p. 392, n. 3 ; Joly, *Rec. de Constantine*, XXXIX, 1905, p. 243-4.

(2) Elle a été dégagée lors des fouilles récentes.

(3) Celui de l'Ouest, mieux conservé que l'autre, mesure 3^m 60 de front.

(4) Entre la double porte et l'église, existe une file de onze massifs rectangulaires, mesurant 1^m 40 sur 1^m 10-1^m 20, formés d'une ou de deux assises en pierres de taille, et, au-dessus, de moellons (les parties en moellons ont presque partout disparu). La ligne, qui n'est pas tout à fait droite, est orientée du Nord-Est au Sud-Ouest ; elle se prolonge, sur le terrain incliné, par un mur plein, en moellons, large, comme les massifs, de 1^m 40 : voir pl. I, 2, à gauche, et fig. 27, à droite. On peut se demander si cet ensemble ne représente pas le bas d'un aqueduc. Mais où la conduite aurait-elle abouti ? D'après l'orientation de la ligne des massifs, elle serait venue buter contre un des pieds-droits de la porte double. Nous serions plus disposés à croire qu'il y avait là un rempart : les massifs en auraient constitué l'ossature. Les espaces compris entre les massifs auraient été jadis remplis par des murs en moellons, qui se seraient écroulés. Il faut dire que nous ne connaissons en Afrique aucun rempart construit de cette manière.

La petite ville végéta encore pendant plusieurs siècles. Les habitations des époques byzantine et berbère, bâties au-dessus et aux dépens des ruines romaines, sont des masures, où se rencontrent des restes de pressoirs ⁽¹⁾ et de meules. Puis le plateau fut abandonné, on ne sait quand. On ne sait pas non plus quand et pourquoi il reçut le nom qu'il porte aujourd'hui ⁽²⁾. Announa est, chez les indigènes, un nom propre de femme, dont l'origine est inconnue ⁽³⁾ ; nous ne voyons pas comment il est devenu un nom de lieu.

(1) Un petit pressoir, fait avec la base retournée d'une colonne. Une table de pressoir, supportée par une base de colonne renversée. Etc.

(2) Et qu'il portait déjà en 1725, lors de la visite de Peyssonnel : voir sa relation, p. 284 et 327 ; conf. Shaw, *Voyages*, I, p. 153. « Annonay » (*sic*), dans Poiret, *Voyage en Barbarie*, I, p. 162.

(3) Indication de M. Basset.

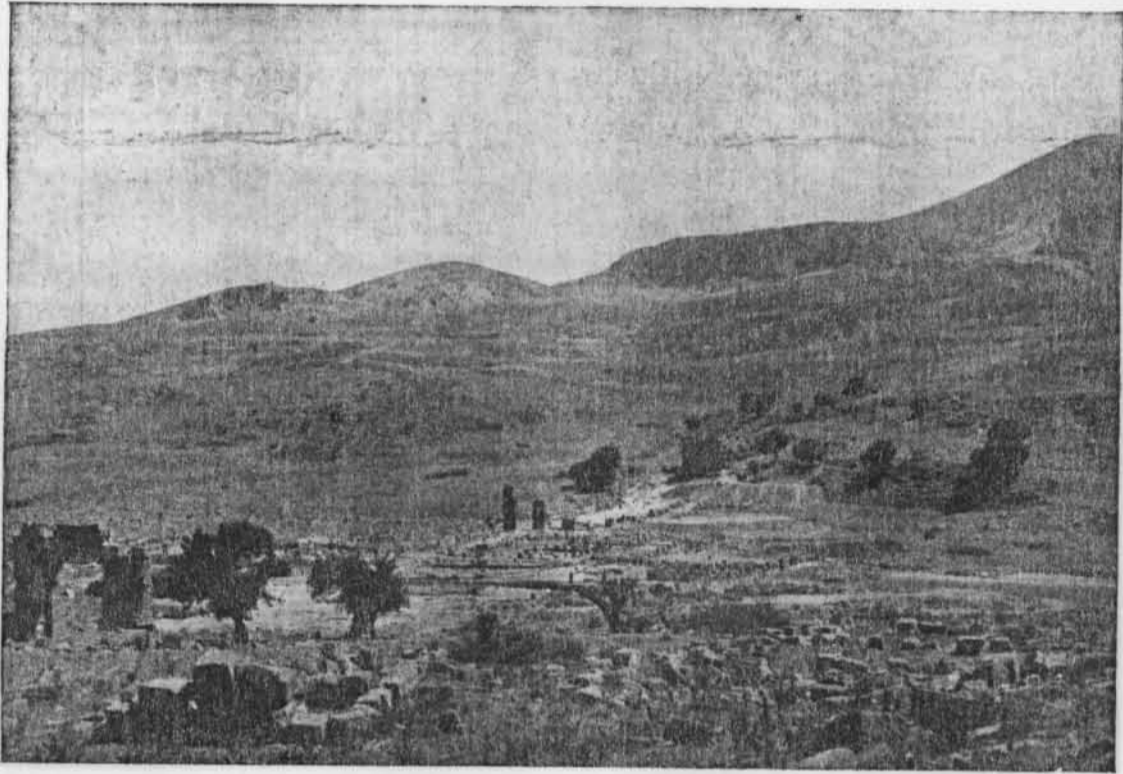


FIG. 8. — Vue générale d'Announa, prise du Nord-Ouest.

CHAPITRE III

Aspect général de la ville

Thibilis s'étendait sur un plateau, long de 600 à 700 mètres, large de 350 (1), qui se rattache au Sud aux longues croupes du djebel Announa et dont les flancs sont escarpés à l'Ouest, au Nord et à l'Est. Ce plateau est bordé à l'Ouest par un ravin, étroit et profond, où coule l'oued Announa, affluent de l'oued Cherf. A l'Est, le rebord, à pic, passe aujourd'hui à une quarantaine de mètres d'une porte monumentale ; mais les traces d'un effondrement sont encore très visibles. A l'époque romaine, on pouvait sans doute entrer dans la ville par cette porte, après avoir suivi une voie venant du Sud-Est. Au Nord, il n'a pu exister qu'un sentier pour des piétons qui ne craignaient pas une ascension pénible.

(1) Mercier, *Bull. du Comité*, 1888, p. 110.

Le plateau s'élève vers le Nord, surtout vers le Nord-Ouest, où est le point culminant⁽¹⁾. De tous côtés, des montagnes ferment l'horizon : au Sud-Est et au Sud, fort près, le djebel Kamadja et le djebel Announa ; à l'Ouest et au Nord, le djebel es Sada et le djebel Groura ; au Nord-Est, au delà de la vallée de l'oued Cherf, parsemée d'oliviers, des cimes lointaines ; à l'Est, sur la droite



FIG. 9. — Vue générale d'Announa, prise de l'Ouest.

de cette vallée, la masse imposante de la Mahouna. C'est un paysage grandiose et sévère. Voir pl. 1, 1⁽²⁾ ; et, dans le texte, fig. 8, 9 et 14⁽³⁾.

L'entrée principale de Thibilis était au Sud, comme l'exigeait la configuration du terrain. Là fut dressée une porte monumentale⁽⁴⁾, isolée, à deux baies⁽⁵⁾ :

(1) A une altitude d'environ 600 mètres.

(2) Vue prise du rebord septentrional du plateau.

(3) La fig. 14 est une reproduction de la pl. 4 de Ravoisié (tome II).

(4) En pierres de grès, comme les autres arcs d'Announa.

(5) Indications bibliographiques et courte description, accompagnée d'un plan et d'une vue, dans Gsell, *Monuments antiques*, I, p. 172-3 ; fig. 56 ; pl. xxxvii.

dispositif exceptionnel en Afrique ⁽¹⁾. Comme les deux autres arcs d'Announa, elle a été étudiée par Ravoisié et Delamare. Les fouilles récentes l'ont complètement dégagée. Pl. I, 2 ; pl. II, 2 (vue prise du Nord) ; pl. III, 2 (vue prise du Sud) ; pl. XIII, 1 (plan) ; nous donnons aussi, dans le texte, fig. 10, une reproduction d'une planche de Ravoisié ⁽²⁾, qui offre une vue de la porte, prise du Nord-Ouest.

Les angles des trois pieds-droits ⁽³⁾ sont cantonnés de pilastres cannelés, coiffés de chapiteaux corinthiens à feuilles non découpées. Les impostes



FIG. 10. — Porte double, d'après Ravoisié.

courent au-dessus. Des deux arcades, que bordaient des archivoltes, l'une est en majeure partie détruite, l'autre l'est entièrement. Il ne subsiste plus qu'une portion de l'entablement, avec une architrave assez épaisse, une frise unie, très étroite, et une large corniche ⁽⁴⁾. Du bandeau de couronnement, ou de l'attique, une pierre seulement est restée en place, à l'extrémité orientale

(1) A Béja, on a constaté l'existence, au-dessous de Bab el Aïn, d'une porte romaine à deux baies : Vincent, *Bull. de l'Acad. d'Alger*, XIX, 1884, p. 28-29 ; conf. Tissot, *Archives des Missions*, III^e série, XI, 1885, p. 258. Mais peut-être n'était-elle pas isolée.

(2) Pl. 5.

(3) Ces pieds-droits mesurent 2^m 30 sur 1^m 80 ; ils sont distants de 3 mètres. L'ensemble a 12^m 90 de largeur.

(4) Pour les détails de cette porte, voir Ravoisié, pl. 7 ; Delamare, pl. 164, fig. 10-12.

du monument ⁽¹⁾. Nous ne savons pas si une ou deux inscriptions y étaient gravées ⁽²⁾.

Cet arc, dont la construction, les chapiteaux et les moulures sont médiocres, appartient certainement à une époque assez basse. On peut supposer qu'il fut élevé au temps où Thibilis changea de condition ⁽³⁾ et devint un municipe autonome, vers la fin du III^e siècle.

A la double porte commence la Grande rue ⁽⁴⁾ (pl. II, 2), qui se dirige du Sud au Nord, sur une longueur d'environ 120 mètres, s'incline vers le Nord-Ouest, sur une cinquantaine de mètres, — jusqu'à l'arc de triomphe dont nous parlerons bientôt, — et reprend ensuite la direction du Nord. Entre les deux arcs, elle mesure 13-14 mètres, puis 20 mètres de largeur. Les dalles, en grès, presque partout bien conservées, sont disposées obliquement ; dans la plus grande partie du parcours, elles forment deux séries, qui se rejoignent à angle droit au milieu de la chaussée.

Un édifice important, terminé au fond par une abside, se trouve sur la gauche de la rue, avant le coude qu'elle forme ; nous le décrirons plus tard ⁽⁵⁾. Entre ce coude et l'arc de triomphe, également à gauche, s'étend une place triangulaire ⁽⁶⁾, dallée en grès ⁽⁷⁾ (voir le plan général, pl. XII, et le plan à une échelle plus grande, pl. XVII). Elle était bordée, au Sud et à l'Ouest, par des portiques, à peine distincts, auxquels on montait par une marche. Des dés,

(1) Ravoisié (p. 11) croit qu'il n'y avait pas d'attique et que le monument était simplement couronné par un « socle » d'une seule assise.

(2) Ravoisié (*l. c.*) paraît disposé à attribuer à cette porte un fragment de bloc de marbre, épais de 0^m 41, recueilli parmi les décombres de la façade du Midi. On y lit (lettres hautes de 0^m 07), sur une première ligne, ... a[s] A[ug]ust[i]; sur une seconde, *nostris* : Ravoisié, pl. 7, fig. VII ; *C. I. L.*, 5527 = 18861 ; révisée. Près de là, au Sud, M. Joly a trouvé un autre bloc de marbre (haut de 0^m 51, épais de 0^m 42), brisé à droite, qui porte une inscription semblable, avec des lettres de même hauteur (*Rec. de Constantine*, XL, 1906, p. 410, n° 281, imprimé par erreur 280) : *Victorias Augusti | nostris*. Ces mots occupent seulement la partie supérieure des deux blocs. Il est donc permis de supposer que ceux-ci étaient placés assez haut et que leur partie inférieure était masquée par une corniche. Si l'hypothèse de Ravoisié est exacte, on a encastré un bandeau de marbre dans le couronnement d'un édifice dont tout le reste est en pierre.

(3) Conf. Frothingham, *Rev. archéol.*, 1905, II, p. 216-230.

(4) Sur cette rue, voir Ballu, *Bull. du Comité*, 1907, p. 236.

(5) Chap. V, § II.

(6) On ne voit pas bien comment elle se terminait au Nord. Au Sud, elle est large de 28 mètres.

(7) Ce dallage a en majeure partie disparu.

distants au Sud de trois mètres, à l'Ouest de deux, marquent les emplacements des colonnes ou des piliers qui soutenaient les toitures (1). Le mur de la galerie occidentale était en blocage et en briques. La galerie du Sud s'appliquait contre le mur septentrional de l'édifice à abside (2), qui date très probablement du règne de Septime Sévère ; elle ne peut donc pas être d'une époque plus ancienne. Peut-être cette place, avec ses dépendances, fut-elle faite pour remédier à l'encombrement du forum, devenu trop étroit : elle n'en est distante que de cinquante mètres. Sur l'aire, subsistent le bas d'un grand socle quadrangulaire (3), construit en pierres de taille, et un fragment d'un autre socle plus petit, en marbre.

La Grande rue passait ensuite sous un arc (4), assez bien conservé (5) : pl. iv, 1 et 2 (vues prises, l'une du Sud, l'autre du Nord) ; pl. xiii, 3 (plan (6)). Il est d'un type dont on connaît des exemples dans l'Afrique du Nord depuis la seconde moitié du II^e siècle (7).

Sur chaque face, l'ouverture est flanquée de deux couples d'avant-corps, formés de colonnes qui reposent sur des piédestaux élevés et qui précèdent des pilastres (8). Les colonnes ne sont plus à leur place, mais on a déterré autour de l'arc des morceaux de fûts et des chapiteaux d'ordre corinthien en mauvais marbre (9) ; un chapiteau est reproduit fig. 11. L'arcade, bordée d'archivoltes, part d'une imposte qui fait le tour des pieds-droits, interrompue par les pilastres. Il ne reste de l'entablement qu'une partie de l'architrave, à trois bandeaux, et

(1) Quelques vestiges qui subsistent au Sud autorisent à croire que, de ce côté, l'ordonnance était double : colonnes précédant des piliers. Tout cela est fort peu net.

(2) Il y a des dés le long de ce mur, en face de ceux qui bordent extérieurement le portique. La toiture reposait donc sur des supports, par derrière comme par devant ; les poutres n'étaient pas insérées dans la paroi de l'édifice voisin.

(3) Mesurant 4^m 27 sur 3^m 37.

(4) Dont la baie a 4^m 16 de largeur. La largeur totale de l'arc est de 10^m 90.

(5) Voir Gsell, *Monuments antiques*, I, p. 167, avec la bibliographie ; fig. 53 ; pl. xxxv.

(6) D'après Ravoisié, pl. 9.

(7) A Thugga, Uchi Maius, Mactaris, Ammaedara, Sufetula (arc du temps de Dioclétien, dont le nôtre pourrait être contemporain), Theveste, Thamugadi, Cuicul. Tantôt chaque couple de colonnes repose sur un socle unique ; tantôt, comme ici, chaque colonne a son piédestal indépendant.

(8) Les chapiteaux de ces pilastres sont détruits ou frustes.

(9) Les bases manquent aujourd'hui. Ravoisié et Delamare en reproduisent une.

de la frise (1). L'attique a disparu et les fouilles n'ont pas exhumé de débris d'une dédicace qui y aurait figuré. Au Sud, à gauche, un bloc de grès a été inséré entre les deux avant-corps ; il porte le bas d'un socle en pierre calcaire (voir pl. iv, 1) : on avait donc dressé là une statue, encadrée par les colonnes (2). Il y avait évidemment une seconde statue de l'autre côté de la baie ; mais le

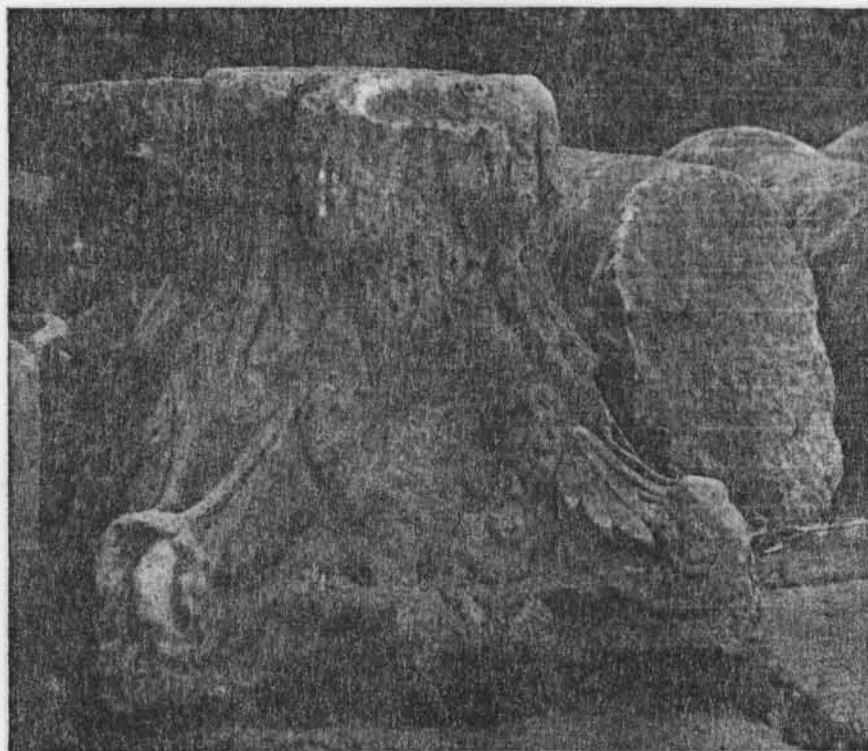


FIG. 11. — Chapiteau de l'arc de triomphe.

bloc qui portait le socle n'est plus en place. Le fragment d'une base en marbre qui se voit aujourd'hui dans cette sorte de niche y a été apporté récemment ; M. Joly l'a d'ailleurs découvert tout auprès.

L'arc, considéré dans son ensemble, offre un aspect assez élégant et reproduit de bons modèles. Cependant il est fort possible qu'il ne soit pas plus ancien que la porte du Sud, car l'agencement des pierres et l'exécution des moulures et chapiteaux laissent fort à désirer.

La Grande rue, remontant la pente du plateau, se rétrécit : elle n'a plus que

(1) Pour les détails de l'arc, voir Ravoisié, pl. 10 ; conf. Delamare, pl. 165, fig. 7-9.

(2) Ce socle cache les moulures du bas de l'arc. Il n'avait donc pas été prévu par l'architecte du monument.

huit mètres ⁽¹⁾. A droite, elle longe un portique ⁽²⁾, qui s'étend sur une trentaine de mètres, entre l'arc et l'entrée du forum ⁽³⁾ : voir pl. xv, 3 (plan). Ce portique, profond de 4^m 20, est précédé, du côté de la voie, par un nombre variable de marches, selon l'inclinaison du terrain. Des pierres de taille dressées, distantes de 1^m 90, représentent soit des bas de piliers, soit des dés qui portaient des colonnes, soutenant la toiture ⁽⁴⁾. Le mur du fond et celui qui ferme la galerie au Sud, du côté de l'arc, sont en moellons, avec des chaînes en grand appareil. Devant les supports et interrompant les marches, des bas de socles, en marbre et en pierre calcaire, attestent qu'il y avait là une longue suite de statues. Au Nord-Est, se trouve le forum, qui sera l'objet d'une description détaillée ⁽⁵⁾.

Sur la gauche de la rue, en face du portique, nous rencontrons d'abord un petit temple (étudié plus loin ⁽⁶⁾) ; puis un monument quadrangulaire, dont la largeur est de 6^m 50. C'est un massif de blocage, encadré de pierres de taille. Sur le front, on distingue les vestiges d'un escalier, qui comptait quatre et cinq marches, selon la pente. Il conduisait à une plate-forme, bordée au fond par un mur, dont il ne reste que des traces ; d'autres murs existaient aussi sur les côtés. Entre le haut de l'escalier et le mur du fond, la plate-forme n'avait pas plus de 3 mètres ⁽⁷⁾. Si ce monument s'élevait sur le forum, on pourrait y reconnaître une tribune ; mais l'emplacement qu'il occupe s'oppose à une telle hypothèse. Peut-être portait-il une grande statue ⁽⁸⁾.

Une large voie ⁽⁹⁾ s'embranché sur la Grande rue, à droite, entre la porte du Sud et l'arc triomphal (pl. II, 1). Elle a 90 mètres de longueur, jusqu'à la porte

(1) Les dalles y sont disposées, non pas obliquement, mais perpendiculairement à l'axe de la voie.

(2) Ballu, *Bull. du Comité*, 1907, p. 237.

(3) Du côté du Nord, la galerie était fermée par une grille transversale (ce qu'indiquent des mortaises).

(4) Dans la partie méridionale du portique, des murs en moellons, reliant ces pierres de taille, sont des substructions, qui étaient cachées par l'escalier établi le long de la rue.

(5) Voir le chapitre suivant.

(6) Chap. V, § I.

(7) Il paraît difficile d'admettre une salle, eu égard à l'exiguité de l'espace qui fait suite à l'escalier.

(8) On a trouvé près de là une inscription ainsi conçue (copie de M. Joly) : « L. Cupronius, L. filius. Quir(ina), Rufus aediculam vetustate dilapsam ampliato opere de suo restituit, ex d(ecreto) [d(ecurionum)] ». Il serait assez téméraire de la rapporter à cette ruine.

(9) Ballu, *Bull. du Comité*, 1907, p. 236-7.

orientale. Sur les trois quarts de son parcours, elle mesure 15 mètres, y compris les portiques qui la bordaient. Ces deux galeries étaient soutenues par des colonnes, dont la plupart des bases ont été retrouvées en place (d'ordre attique, à socle bas, en marbre ; l'une d'elles est en grès). Aucune rue latérale ne débouchait sur la voie ; aucune porte même ne s'ouvrait sur les galeries. En arrière du portique méridional, s'étend, sur une longueur de près de 24 mètres, la paroi postérieure d'un grand temple, peut-être un Capitole (1). Le terrain n'a pas été fouillé au Nord. Il ne subsiste rien du dallage primitif de la rue. Un dallage, plus récent, assez grossier (2), forme une grande aire (3), disposée en biais au-dessus de la chaussée ; il empiète sur le portique septentrional, où il encadre trois bases de colonnes. De ce côté, court un long caniveau, également disposé en biais. Nous ne voyons pas quelle a été la destination de cette aire.

A l'extrémité orientale des portiques, la voie forme un décrochement vers le Sud ; elle aboutit, une vingtaine de mètres plus loin, à la porte dressée à l'Est du plateau (4) : voir pl. III, 1 (vue prise de l'Ouest) ; pl. XIII, 2 (plan) (5). Le pied-droit du Nord et les parties qui le surmontent sont encore bien conservés, mais il ne reste que le bas de l'autre massif, et l'arcade s'est presque entièrement écroulée. Chaque pied-droit présente un socle à moulures. Au-dessus, deux petits pilastres non cannelés, coiffés de chapiteaux corinthiens à feuilles non découpées, font saillie sur les deux faces longues (6) et vont rejoindre la corniche d'imposte. Le cintre est bordé d'archivoltes. L'entablement comporte une architrave à trois bandeaux, une frise lisse, enfin une lourde corniche (7). L'attique n'est plus en place.

Les moulures ne font pas retour sur les flancs : ce monument n'était donc pas isolé. Il nous est impossible de reconnaître les dispositions de l'ensemble auquel il appartenait. Le mur qui borde la rue au Nord, entre l'extrémité du portique et la porte, est de construction berbère, et les abords n'ont pas été

(1) Voir chap. V, § 1.

(2) Il apparaît nettement sur notre pl. II, 1.

(3) De 15 mètres environ sur 7.

(4) Par suite du décrochement de la rue, la porte n'est pas dans l'axe de la partie de cette rue qu'encadrent les deux portiques. La baie mesure 4^m 20 de largeur.

(5) Gsell, *Monuments antiques*, I, p. 158 (avec la bibliographie) ; pl. xxx.

(6) Et non aux angles, comme à la porte du Sud.

(7) Pour les détails de cette porte, voir Ravoisié, pl. 14 ; Delamare, pl. 164, fig. 13-16.

fouillés. Le mur qui s'étend en face, au Sud de la rue, est antique⁽¹⁾, mais il ne s'élève plus qu'à une faible hauteur et les salles qu'il limite au Nord⁽²⁾ sont des remaniements.

L'arc oriental ne date certainement pas d'une meilleure époque que les deux autres. Nous sommes même disposés à croire qu'il est plus récent. L'aspect général est lourd ; les pilastres paraissent écrasés par la masse qui les domine, les détails sont d'une exécution très négligée⁽³⁾. C'est un monument du Bas-Empire. A l'endroit où la rue de l'Est se détache de la Grande rue, on a exhumé, il y a plus de vingt ans, un bloc de marbre⁽⁴⁾, portant une inscription du temps des empereurs Valens, Gratien et Valentinien II (375-378 après J.-C.)⁽⁵⁾. Elle commémore la construction de portiques et d'un arc, qui furent dédiés par Censorinus, gouverneur de la province de Numidie : « Beatiss[imis temporibus] ddd(ominorum) nnn(ostrorum) Val[entis, Gra]tiani, Valentiniani [Auggg(ustorum)], porticus cum arcu a fund[amen]tis coeptas explevit dedic[avitq(ue)] Censorinus, v(ir) c(larissimus), cons[ularis]⁽⁶⁾, Filippo cur(atore) r(ei) p(ublicae), Sucino, Noviliano [Ilviris ?] ». Ces portiques et cet arc sont-ils ceux qui viennent d'être décrits ? Nous ne voulons pas l'affirmer, mais cela n'est pas impossible.

Au delà du forum, la Grande rue continue à monter vers le Nord. Elle devient étroite (5 mètres au plus). Sous le dallage⁽⁷⁾ court un égout. Plus à l'Est, trois autres rues se dirigent du Sud au Nord : ce sont celles qu'on a appelées rue du Forum, — elle passe derrière cette place, — rue de la porte Nord⁽⁸⁾, — elle s'embranché sur la rue d'Antistius et va rejoindre la rue précédente, — rue du Rempart⁽⁹⁾.

(1) Il n'en est pas de même, semble-t-il, d'un autre mur qui se trouve dans le prolongement de la porte, au Sud, et qui s'applique contre elle.

(2) Elles sont décrites sommairement par M. Ballu, *Bull. du Comité*, 1909, p. 75.

(3) Conf. Ravoisié, p. 13.

(4) Long, en l'état, de 0^m90 (il est brisé à droite), haut de 0^m51. Une autre face de ce bloc présente une inscription plus ancienne, dédicace à Galère.

(5) *Rec. de Constantine*, XXIX, 1894, p. 649 ; révisée.

(6) Il s'agit de Caelius Censorinus : voir Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines*, II, p. 332.

(7) Disposé transversalement, comme dans les autres rues dont nous allons parler.

(8) Il n'est pas sûr qu'il y ait eu une porte au Nord : conf. plus haut, p. 47.

(9) Nous ne croyons pas à l'existence d'un rempart le long du côté oriental du plateau : *supra*, p. 25.

Entre la Grande rue et la rue du Forum, M. Joly a déblayé deux voies transversales : la rue dite de Livius⁽¹⁾ et la rue des Deux-Têtes⁽²⁾. Presque en face de cette dernière, une autre voie s'ouvre à gauche de la Grande rue et prend la direction de l'Ouest ; elle a été dénommée rue de Faustine⁽³⁾.

Ces diverses voies, dallées et pourvues d'égouts, sont fort étroites⁽⁴⁾. Elles desservait un quartier pauvre, où le seul monument public rencontré dans les fouilles est un petit marché.

Sur la rue du Forum, en face de l'entrée orientale de cette place, s'embranchent la rue dite d'Antistius, qui se dirige vers l'Est. Pourvue de trottoirs et d'abord assez large (5^m80), elle se rétrécit ensuite. Elle longe au Nord la maison de la famille sénatoriale des Antistii.

Telles sont les rues qui ont été dégagées jusqu'à présent. On voit par le plan (pl. XII) qu'elles étaient tracées d'une manière assez irrégulière. Il n'y a rien ici, pas plus qu'à Thubursicu⁽⁵⁾, qui rappelle l'ordonnance en damier des colonies fondées officiellement par l'État romain.

Il reste à exhumer la plus grande partie de Thibilis. Cette ville n'était cependant pas très vaste : elle couvrait au maximum une dizaine d'hectares. Ce n'était en réalité qu'un bourg, même après qu'elle eut été érigée au rang de municipe et qu'elle eut quelques prétentions à rivaliser avec les *splendiddissimae civitates* de la Numidie et de la Proconsulaire, prétentions attestées par ses arcs, ses portiques, son Capitole.

Elle ne semble pas avoir possédé de ces vastes thermes, dont les décombres imposants, reconnaissables même avant toute fouille, se voient dans tant de cités romaines de l'Afrique septentrionale. A l'Ouest de l'arc de triomphe, au delà du petit temple qui borde la Grande rue, quelques salles exigües présentent des aménagements indiquant qu'il y avait là des bains, mais elles appartenaient peut-être à une habitation. D'autres thermes se trouvent au Nord-Ouest de la

(1) A cause d'un autel érigé à Mercure par M. Livius Felix, *magister pagi*, dans un marché qui s'ouvre sur la rue : voir chap. V, § II.

(2) Les deux têtes sont des sculptures grossières, qui, sur cette rue, flanquent l'entrée d'une maison : conf. Ballu, *Bull. du Comité*, 1909, p. 77.

(3) A cause d'une dédicace à l'impératrice Faustine la Jeune, trouvée dans une chapelle chrétienne voisine. — Sur ces rues, voir Ballu, *Bull. du Comité*, 1908, p. 235 ; 1909, p. 76-77.

(4) Celle du Forum n'a que 2^m50. Les autres mesurent en général 3 mètres-3^m50.

(5) Gsell et Joly, *Khamissa*, I, p. 26.

porte double, au Sud du grand édifice à abside. Ils ne valent pas une description, tant ils sont ruinés ⁽¹⁾. Il se peut que nous soyons en présence d'un établissement public, qui aurait été des plus modestes.

Plusieurs sources existent autour d'Announa. Comme dans les villages kabyles, on allait sans doute y puiser l'eau nécessaire. Au pied du plateau, à l'Est, Ravoisié et Delamare ont étudié jadis une fontaine ⁽²⁾, dont nous avons eu peine à reconnaître l'emplacement. Un bassin semi-circulaire y précédait une chambre, couverte de dalles que soutenaient des arceaux : voir fig. 12 et 13 (d'après Delamare). Il y avait là une source, aujourd'hui tarie. Si une conduite amenait à Thibilis l'eau de quelque autre source, située au-dessus du plateau, au Sud ⁽³⁾, elle n'a pas laissé de traces certaines ⁽⁴⁾, non plus que les citernes publiques où cette eau aurait été emmagasinée avant d'être distribuée. Les citernes privées, qui recevaient les eaux de pluie, étaient, autant qu'il semble, assez rares ⁽⁵⁾.

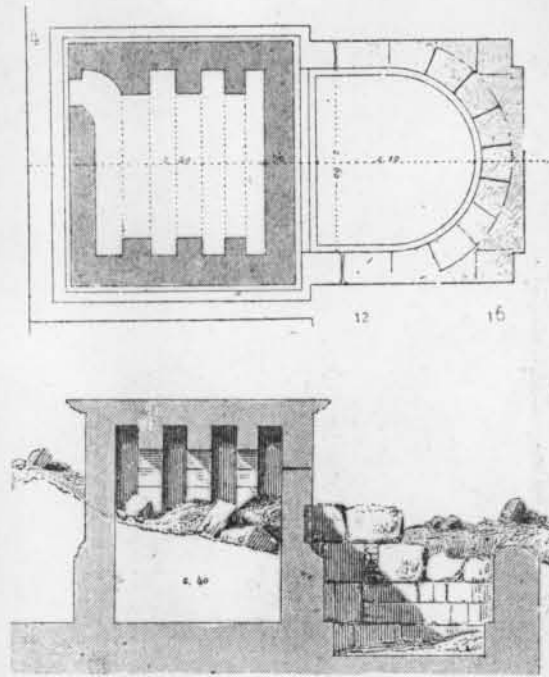


FIG. 12.
Fontaine ; plan et coupe, d'après Delamare.

(1) Petite piscine semi-circulaire pour le bain froid ; deux petites salles (arrondies au Sud), qui pouvaient être chauffées. Nous ne savons s'il faut rapporter au même ensemble une salle de plus de 16 mètres de long, sur 3^m 65 de large, qui se termine au Sud par une abside, précédée de deux marches et enfermée dans un cadre. Le sol est garni d'une couche de béton, qui portait peut-être une mosaïque. Cette salle est d'une construction très médiocre, en moellons avec des chaînes en pierres de taille.

(2) Ravoisié, pl. 16 (et p. 14-15). Delamare, pl. 164, fig. 4-6 (et Gsell, *Texte explicatif*, p. 144). Conf. Gsell, *Monuments antiques*, I, p. 246.

(3) Il en existe une (Aïn el Ras), à environ un kilomètre au Sud-Sud-Ouest d'Announa, près du Bordj ben Osmane.

(4) Ravoisié (p. 4) signale pourtant un aqueduc en maçonnerie, tantôt au-dessous du sol, tantôt au-dessus. Le baron Baude (*L'Algérie*, I, p. 304) écrit : « Plusieurs arcades d'un bel aqueduc sont debout », ce qui est une erreur.

(5) Il y en a une sur le bord du plateau, au Sud-Est de la porte orientale ; une autre sous la cour d'une maison, dans le quartier septentrional, entre la rue de Livius et la rue des Deux-Têtes. — Bas d'une piscine, mesurant 5^m 60 sur 3^m 50, à quelques mètres à l'Est de l'arc de triomphe et au Sud du forum ; le fond est formé d'une mosaïque de briques.

Les Thibilitains n'eurent pas non plus l'ambition, ou plutôt les moyens, de doter leur ville d'un édifice destiné aux spectacles (1).

Somme toute, les ruines d'Announa nous apprennent ce qu'était, dans la région de Cirta, un chef-lieu de canton, habité par une population agricole, gens



FIG. 13. — Fontaine; vue, d'après Delamare.

d'origine italienne et, probablement en plus grand nombre, indigènes romanisés. Le cadre est étroit, mais le tableau ne manque pas tout à fait d'intérêt.

Les cimetières devaient s'étendre à l'Est, au Sud et au Sud-Ouest. Aucun mausolée n'est visible et les sépultures souterraines n'ont pas été fouillées. Quant aux pierres tombales qui les surmontaient, on sait pour quelle raison nous en connaissons des centaines, trouvées hors de leur emplacement primitif (2). La plupart appartiennent à l'époque des Antonins et des Sévères. Les

(1) Dans le quartier septentrional, à l'Est de la rue de la porte Nord, au Nord de la maison de Faustianus (voir le plan général, pl. XII), a été déblayé un couloir, large seulement de 2^m 50, qui est bordé, d'un côté, par un mur plein, de l'autre, par une série de pierres (il en reste huit), posées à plat, longues en moyenne de 0^m 80 et séparées par des montants. Ces pierres offrent sur leur face supérieure quatre à sept petites mortaises, alignées, destinées sans doute à recevoir les barreaux de grilles fixes. On peut supposer que, par derrière, il y avait d'étroites cellules (les murs sont presque entièrement détruits). Servaient-elles à enfermer des bêtes féroces, qui auraient été exhibées dans des spectacles? Nous donnons l'hypothèse pour ce qu'elle vaut.

(2) V. *supra*, p. 45.

stèles, d'ordinaire en grès et de petites dimensions ⁽¹⁾, sont généralement assez mal gravées. Pour les autels, la pierre calcaire et le marbre étaient préférés : il est vrai que le marbre se procurait facilement dans les carrières, très proches, de la Mahouna. Souvent, les épitaphes tracées sur les autels sont d'une belle gravure, régulière et élégante ⁽²⁾. Ce sont là des inscriptions dignes de vrais Romains.

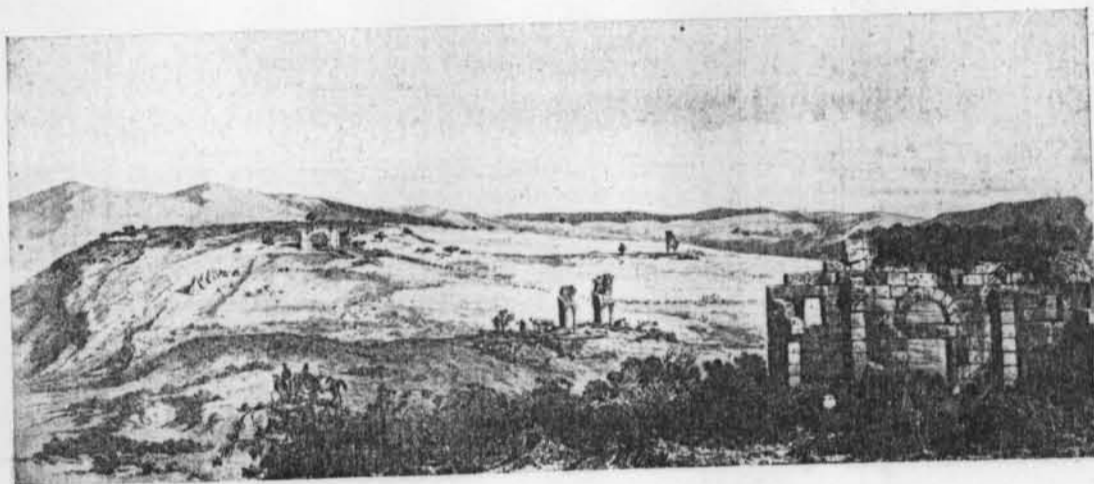


FIG. 14. — Vue générale d'Announa, d'après Ravoisié.

-
- (1) En moyenne 0^m 80. Quelques-unes atteignent 1^m 50 : ce sont des exceptions.
(2) Quelques stèles, en calcaire ou en marbre, sont aussi fort bien gravées.

CHAPITRE IV

Le Forum

Le forum de Thibilis ⁽¹⁾ répondait à la médiocrité de cette bourgade ⁽²⁾. De dimensions exigües, il n'était pas entouré, comme dans les villes florissantes de l'Empire romain, d'édifices publics, vastes et luxueux. Vues, pl. v, 1, et pl. vi; plan, pl. xiv; deux coupes, pl. xv, 1 et 2.

La place, en forme de trapèze, ne mesure que 27 mètres de l'Ouest à l'Est, sur 12^m50-9^m70 du Nord au Sud.

De la Grande rue, on y pénétrait par deux arcs ⁽³⁾, ménagés dans une façade en pierres de taille ⁽⁴⁾. Cette façade a été construite après coup, car elle s'applique sans emboitements contre les murs en blocage ⁽⁵⁾ qui la prolongent au Nord et au Sud. Auparavant, le forum devait être entièrement ouvert sur la rue, dont le dallage est à un niveau un peu plus bas.

Les arcs sont restés debout ⁽⁶⁾ (pl. v, 2). Ils sont dépourvus d'archivoltes; à la naissance des cintres, les impostes présentent des moulures peu soignées, qui ne font pas même retour du côté de la place. Les baies ⁽⁷⁾ pouvaient être fermées par des grilles, comme l'indiquent des mortaises creusées dans le

(1) Fouilles de Bernelle (1889 et années suivantes) et de M. Joly (1905-6). Voir Ballu, *Bull. du Comité*, 1907, p. 237-8. Les fouilles de M. Joly ont prouvé que ces ruines sont bien celles d'un forum. J'avais supposé (*Monuments antiques*, I, p. 127-8) qu'il y avait là une basilique. Ravoisié (p. 10 et 12) opinait pour un marché couvert. Bernelle (*Rec. de Constantine*, XXVII, 1892, p. 105; conf. *Bull. du Comité*, 1891, p. 251) se demandait, non sans hésitation, s'il n'avait pas rencontré des thermes.

(2) Conf. Vitruve, V, 1, 2: « Magnitudines autem ad copiam hominum oportet fieri, ne parvum spatium sit ad usum, aut ne propter inopiam populi vastum forum videatur ».

(3) Pour ces arcs, voir Ravoisié, pl. 11 et p. 12.

(4) En grès

(5) Avec des chaînes en pierres de taille.

(6) Une petite partie de la corniche qui courait au-dessus de ces arcs surmonte encore la baie du Sud.

(7) Larges de 3^m 10.

seuil de la baie du Nord (le seuil de l'autre baie a disparu). Entre les deux arcs, sur la rue, on voit la base ⁽¹⁾ d'un grand socle de statue. Une inscription, recueillie près de là, mentionne des arcs qu'un M. Vitruvius Mamurra fit élever à ses frais ⁽²⁾ : peut-être s'agit-il de ce décor dressé en avant du forum.

L'aire a conservé son dallage en grès. Elle était bordée, au Sud, à l'Est et au Nord, de portiques ⁽³⁾, auxquels on montait par une marche (précédée d'un caniveau), et que 25 colonnes soutenaient : 11 au Sud, autant

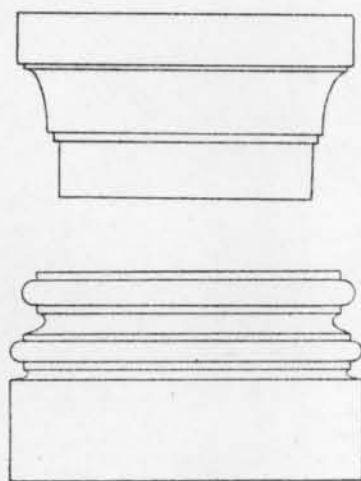


FIG. 15.
Chapiteau et base du forum.

à l'Est ; les bases sont pour la plupart demeurées en place. Il y avait, en outre, à l'extrémité occidentale de la file du Nord et de celle du Sud, une colonne engagée dans le mur qui s'interposait entre le portique et la Grande rue ; nous venons de dire que les murs de ces deux portiques furent plus tard reliés par une façade, percée de deux arcs. Tous les éléments des colonnes sont en grès : bases attiques ⁽⁴⁾, fûts non cannelés, faits de plusieurs tambours, chapiteaux d'ordre dorique romain ⁽⁵⁾ (voir fig. 15). Le travail n'est pas mauvais et peut dater du second siècle de notre ère.

Les portiques, comme l'aire, avaient un dallage en grès ⁽⁶⁾. Ceux du Sud et de l'Est, larges de 3^m90-3^m70, étaient limités par des murs en moellons, avec des chaînes en pierres de taille. Il n'y avait aucun passage dans le

(1) Mesurant 1^m30 de côté.

(2) *C. I. L.*, 18913 : « M. Vitruvius Mamurra arcus s(ua) p(ecunia) f(ecit) ». Plaque haute de 0^m50 ; lettres hautes de 0^m09.

(3) Il n'est pas vraisemblable que ces portiques aient porté un étage, comme je l'avais cru (*Monuments antiques*, I, p. 128). Les colonnes, bases et chapiteaux compris, devaient s'élever à 5 mètres - 5^m50. Si d'autres colonnes les avaient surmontées, la place, large en moyenne de 11 mètres, aurait été comme étouffée entre les hautes constructions qui l'auraient entourée. Nous ne saurions dire à quoi se rapportaient les quelques fûts, bases et chapiteaux, de dimensions moindres que ceux des portiques, que l'on a recueillis çà et là dans les fouilles. Peut-être ont-ils été en partie apportés d'ailleurs, lorsque le forum, ruiné, se couvrit de misérables habitations, faites avec tous les matériaux qui tombaient sous la main.

(4) Mesurant en moyenne 0^m70 de côté, 0^m59 de diamètre, 0^m46 de hauteur.

(5) Hauts de 0^m36-0^m40 ; 0^m49-0^m51 de diamètre, 0^m66 de côté.

(6) Qui a complètement disparu dans le portique du Sud.

mur méridional. A l'Est, dans l'axe longitudinal de la place, s'ouvrait une baie (1), vers laquelle on montait par deux marches et qui pouvait être close (2). Il n'en reste que le bas : peut-être était-elle surmontée d'une arcade (3). Elle donnait sur la rue du Forum, qui courait parallèlement à la Grande rue, et elle formait la tête de la rue d'Antistius, perpendiculaire à la première (4).

Le portique septentrional, de même largeur que les deux autres, était doublé d'un portique semblable (5), qui comptait aussi 11 colonnes. Les fûts se dressaient jadis sur de simples dés, peu élevés, sans bases intermédiaires (6) (fig. 16) ; les chapiteaux sont identiques à ceux des colonnes qui bordaient la place. Cette double galerie, formant un espace assez vaste, était, en quelque sorte, l'équivalent de la basilique, qui, dans les forums moins modestes, flanquait l'aire à ciel ouvert. A Thibilis, où règnent fréquemment des vents violents, où les pluies ne sont pas rares, où les chaleurs de l'été sont quelquefois très fortes, un large abri était particulièrement nécessaire. Nous verrons que, plus tard, on l'agrandit.

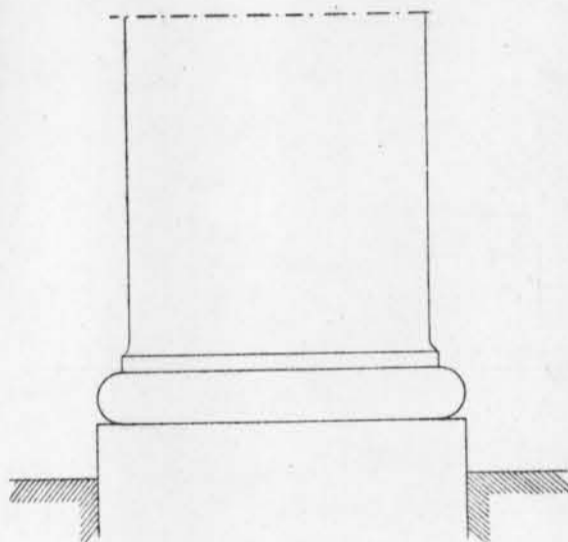


FIG. 16.

Base de colonne, au forum.

A l'angle Nord-Est du second portique, existe une sorte de plate-forme à deux degrés, en pierres de taille. Elle mesure dans sa partie supérieure 1^m50 sur 1^m20. Était-ce une tribune, ou bien un tribunal rudimentaire, érigé dans cette pseudo-basilique ? On nous dira qu'un tel dispositif eût été pitoyable : ce qui n'est peut-être pas une objection péremptoire.

Le deuxième portique est bordé par des salles sur plus de la moitié de sa longueur. La principale s'ouvre presque en face du milieu de la place, à un

(1) Large de 2^m50.

(2) Mortaises pour l'insertion d'une grille dans la première marche.

(3) On a trouvé de ce côté plusieurs claveaux.

(4) Conf. plus haut, p. 55-56.

(5) Dont le dallage en grès est bien conservé.

(6) Les tambours inférieurs se terminent en bas par un gros tore, surmonté d'un filet. Ce tore tient lieu de base.

niveau supérieur à celui des galeries ; on y monte par un escalier de trois marches, en marbre blanc ⁽¹⁾ (voir pl. vi, 2). Elle mesure 7^m70-7^m20 de largeur et 8^m80 de profondeur. Le sol est dallé en marbre ; les parois ⁽²⁾ étaient aussi revêtues de plaques de marbre, blanc et gris. Devant le mur du fond ⁽³⁾, deux bases de statues sont restées en place. L'une ⁽⁴⁾, à gauche, est en marbre blanc et porte une dédicace à l'empereur Hadrien par les *Thibilitani* ⁽⁵⁾ ; l'autre, en pierre, n'a pas d'inscription ⁽⁶⁾. Cette salle avait donc été décorée avec un certain luxe. On a supposé, non sans vraisemblance, que c'était la curie ⁽⁷⁾, le lieu où se réunissait le conseil du *pagus* et, plus tard, du municipes.

A droite, elle était flanquée de deux salles plus petites, avec lesquelles elle communiquait de plain-pied ⁽⁸⁾. La salle la plus rapprochée du forum avait aussi une entrée sur un couloir qui se détachait du double portique ⁽⁹⁾ et qui donnait accès, à droite, à une troisième salle. Ces locaux servaient peut-être de bureaux.

Le mur qui constituait le front de la curie et des salles établies plus à l'Est devait se prolonger primitivement vers l'Ouest, jusqu'à la Grande rue, et fermer de ce côté le second portique. Plus tard, on dressa là une troisième colonnade, de 5 colonnes ⁽¹⁰⁾, qui, avec un mur courant à 4^m70-5^m50 au Nord, forma une troisième galerie : on accrut ainsi d'environ 70 mètres carrés la superficie de l'espace couvert par les deux portiques. Il s'agit, en effet, d'un

(1) Le seuil de l'entrée offre des mortaises pour une clôture.

(2) Construites en moellons, avec des chaînes en pierres de taille, comme dans les autres salles que nous allons décrire.

(3) On a cru qu'une estrade en maçonnerie existait en avant de ce mur. Cela n'est pas exact. Le bas du mur forme seulement une saillie très légère, qui était tapissée d'une plinthe en marbre. Le dallage de la salle s'avance jusque-là.

(4) Haut. 0^m87. Visible sur notre planche vi, 2.

(5) V. *supra*, p. 14, n. 2.

(6) On a trouvé aussi dans cette salle, mais non en place, le bloc de marbre portant des dédicaces au *Divus Augustus*, à Vespasien et à Titus, dont nous avons parlé p. 13.

(7) Ballu, *Bull. du Comité*, 1907, p. 238.

(8) Le sol de la salle voisine du fond de la curie est bétonné. Le sol de la seconde salle est entièrement détruit, comme ceux du couloir et de la salle située de l'autre côté de ce couloir.

(9) L'entrée du couloir se voit sur notre planche vi, 2, à droite. Le seuil, resté en place (avec des mortaises pour une fermeture), se trouve 0^m60 au-dessus du dallage des portiques. Il devait donc être précédé d'une ou de deux marches.

(10) Les fûts, dont le tambour inférieur présente un gros tore, semblable à celui que nous avons indiqué dans la seconde colonnade, reposaient directement sur des dés carrés.

aménagement postérieur à la construction de ces portiques et de la curie. Comme la paroi de gauche de la curie n'était point parallèle au front du forum sur la Grande rue, elle eût formé un angle aigu fort disgracieux avec le mur qui bordait le troisième portique, si ce mur se fût dirigé perpendiculairement au front occidental de la place. Aussi le fit-on dévier vers le Sud-Est, de telle sorte que le portique nouveau se trouve être moins large du côté de la curie que du côté de la rue. D'autre part, on accola au mur de la curie un contre-mur, qui va s'élargissant du Sud au Nord et rejoint ainsi presque à angle droit le mur du portique. Le sol de ce portique est revêtu de dalles en pierre calcaire⁽¹⁾, tandis que les autres galeries sont dallées en grès : ce qui est une raison de croire qu'elles n'appartiennent pas à la même époque. Les travées de la troisième colonnade sont moins espacées que celles des deux autres.

Quatre salles, de mauvaise construction, situées plus au Nord, entre le fond de la curie et la Grande rue, sont à un niveau plus élevé que la nouvelle galerie, avec laquelle elles ne communiquent pas. On y avait accès par des portes s'ouvrant du côté opposé. Il n'y a aucune raison de croire qu'elles aient été des annexes du forum. Il faut en dire autant d'une salle au Nord-Est et au Nord des locaux qui flanquent la curie à droite. Elle s'ouvre sur le Nord.

Les portiques et probablement aussi l'aire à ciel ouvert étaient, selon l'usage, décorés de statues. Le socle d'une base est encore en place dans une des travées de la première colonnade du Nord, en face de la curie. On a découvert, au cours des fouilles⁽²⁾, un certain nombre de bases⁽³⁾, portant des dédicaces à des divinités, à des empereurs, à des personnages du lieu :

A la Victoire, par la *res pub[lica] Thibilita[norum]*⁽⁴⁾ ;

A la même déesse, par un *magister pagi*, « ob honor(em) mag(isterii) »⁽⁵⁾ ;

A la *Concordia Augusti (sic)*, par un *magister pagi*⁽⁶⁾ ;

(1) Ce dallage est aujourd'hui détruit dans la partie orientale du portique.

(2) En général, dans des murs de très basse époque (conf. Bernelle, *Rec. de Constantine*, XXVII, 1892, p. 105). Pour plusieurs des inscriptions que nous allons mentionner, Pouille (*ibid.*, XXVI, 1890-1, p. 334, 335, 339, 344 ; XXVII, p. 252) dit à tort qu'elles ont été trouvées au pied de la porte orientale.

(3) Ainsi que des socles et des couronnements de dés.

(4) *Supra*, p. 39, n. 2.

(5) *Supra*, *ibid.*

(6) P. 39, n. 3.

- A Mercure, par deux Thibilitains, « ob honorem magisteri(i) »⁽¹⁾ ;
- A une divinité dont le nom manque, par deux autres Thibilitains, également « [ob h]onorem magisteri(i) »⁽²⁾ ;
- A *Hercules Invictus*, par un chevalier romain, duumvir⁽³⁾ ;
- A *Bonus Eventus*⁽⁴⁾ ;
- A l'empereur Philippe, par la *res p[ublica Thibilitanorum]*⁽⁵⁾ ;
- A Flavius Valerius Constantius (Constance Chlore), par la *res publica splendidissimi municipi(i) Thibilitanorum*⁽⁶⁾ ;
- Au même prince, par un personnage dont le nom est presque entièrement mutilé⁽⁷⁾ ;
- A Constantin, par Valerius Paulus, gouverneur de la province de Numidie, en 313-314⁽⁸⁾ ;
- A Julien, à Valentinien, à Gratien, par *l'ordo splendidissimus Thib(ilitanorum)*⁽⁹⁾ ;
- Au consulaire Q. Antistius Adventus Postumius Aquilinus, par un Sex. Marcius Maximus, « ob insignem eius in se benivolentiam »⁽¹⁰⁾ ;
- A C. Julius Pudens, sénateur, par les *Thibilitani*, dont il était le patron⁽¹¹⁾.
- Quant aux statues, elles ont presque toutes disparu. On a retrouvé :
- Un fragment (poitrine, ventre et cuisses) appartenant à une statue de femme drapée, d'assez bon style⁽¹²⁾ ;
- Un torse d'une statue d'homme en toge, de mauvais travail⁽¹³⁾ ;

(1) P. 38, n. 10.

(2) C. I. L., 18900.

(3) P. 38, n. 11. Cette dédicace est gravée sur une base en forme de demi-colonne

(4) P. 40, n. 2.

(5) P. 21, n. 10.

(6) *Rec. de Constantine*, XXVII, 1892, p. 252 et 304.

(7) C. I. L., 18904.

(8) C. I. L., 18905.

(9) *Supra*, p. 23, n. 6.

(10) P. 17, n. 8.

(11) C. I. L., 18908.

(12) Gsell, *Monuments antiques*, I, p. 128. Transporté à Guelma.

(13) Fouilles de M. Joly. A Guelma.

Un beau bras gauche, en bronze, un peu plus grand que nature ⁽¹⁾ (fig. 17). Il formait une pièce à part. La main, dont le médium, l'annulaire et l'auriculaire sont fermés, devait tenir quelque attribut.

Un bloc quadrangulaire ⁽²⁾, en mauvais marbre, offre sur une de ses petites faces une dédicace à Hercule, « pro sal(ute) et victoria Imp(eratoris) Caes(aris) M. Aureli(i) Antonini Aug(usti) », — il s'agit de Marc-Aurèle, ou peut-être de Caracalla, — par un Q. Furnius Crescentianus ⁽³⁾. Les deux faces longues sont décorées de bas-reliefs ⁽⁴⁾. Sur celle de droite, est représentée la lutte d'Hercule, armé de sa massue, contre le lion de Némée ; ce sujet est entouré de feuillages et de fleurs ⁽⁵⁾. Sur la face de gauche, on voit en haut deux guirlandes, accompagnées de deux Amours ailés, qui sont censés les soutenir ; au-dessous, jetées pêle-mêle dans le champ de la pierre, des images qui se rapportent au culte d'Hercule, animaux et objets reproduits aux échelles les plus diverses. Ce sont, de gauche à droite : une massue ; un oiseau à bec crochu, qui semble tenir dans sa serre droite un autre oiseau, beaucoup plus petit ; un grand lion ; entre les pattes postérieures de ce fauve, une pomme de pin (?) ; un petit cheval, agenouillé ; un quadrupède, probablement un sanglier, accroupi parmi des feuillages ; un vase côtelé à deux anses (*scyphos*) ; un bouc ; un quadrupède à museau allongé, à cornes recourbées en arrière, à pieds fourchus, qui retourne la tête et paraît s'enfuir. Ces bas-reliefs sont aussi laids que possible : l'« art » africain n'a, croyons-nous, rien produit de plus mauvais. La quatrième face est restée lisse. Le dessus ne présente aucune trace de scellement et la forme du bloc ne permet guère d'y voir une base de statue.

Une demi-colonne en marbre porte, sur la face antérieure du tailloir ⁽⁶⁾, l'inscription ⁽⁷⁾ (fig. 1) : « Salvis Augg(ustis) et Caesarib(us), in perpetuum felix Thibilis ! » Ces Augustes et ces Césars sont vraisemblablement Dioclétien et

(1) Ballu, *Bull. du Comité*, 1907, p. 241. A Guelma.

(2) Haut. 0^m 88, larg. 0^m 55, long. 1^m 04. A Hammam Meskoutine.

(3) *C. I. L.*, 48894.

(4) Reproduits dans *Bull. du Comité*, 1891, pl. xvii (p. 251-2 : note de S. Reinach) ; de Pachtere, *Musée de Guelma*, pl. x, fig. 2 et 4 (p. 51).

(5) En haut, à droite, il y a un mufle de lion.

(6) Le chapiteau fait corps avec la partie supérieure du fût.

(7) *Rec. de Constantine*, XL, 1906, p. 393, n° 46.

Maximien, Constance Chlore et Galère. Sur la face supérieure, deux encastements reproduisent des contours de pieds : il y avait là une statue, sans doute en bronze (1).

Aux époques byzantine et berbère, le forum fut envahi par des constructions parasites, élevées sur des décombres. On a trouvé en ce lieu, non seulement des vestiges de maisons, mais aussi des aires et des bassins de pressoirs.

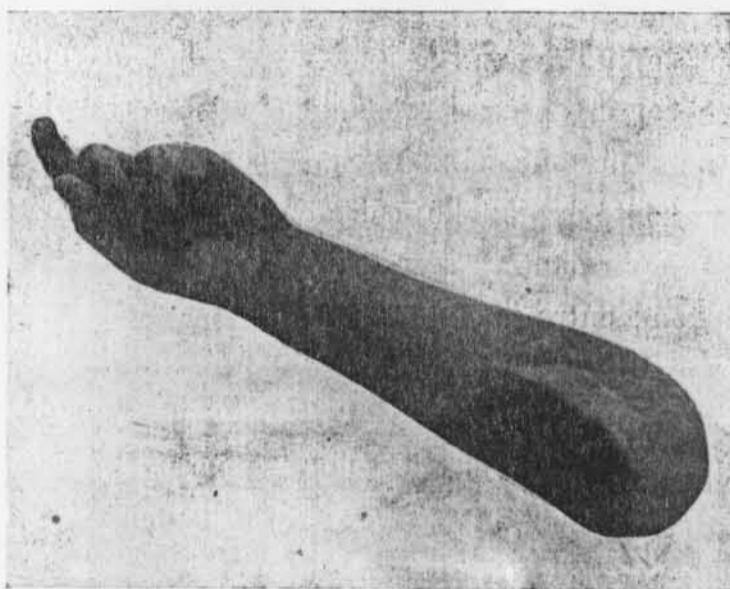


FIG. 17. — Bras en bronze.

(1) Des restes de plusieurs autres demi-colonnes en marbre ont été rencontrés dans les ruines du forum. Il est impossible de reconstituer la disposition du monument auquel elles appartenaient (si ce n'étaient pas des bases de statues, isolées).

CHAPITRE V

Édifices publics

I

A côté de l'arc de triomphe (au Nord-Ouest), M. Joly a exhumé les ruines d'un petit temple ⁽¹⁾, enfermé dans un enclos quadrangulaire ⁽²⁾ : voir pl. VII, 2 (vue prise de l'angle Sud-Est de l'enclos) ; pl. XVI, 1 (plan). L'entrée s'ouvrait au milieu de la face orientale de cette clôture, sur la Grande rue. L'aire dans laquelle on pénétrait était flanquée de deux portiques : ce dont témoignent, à droite et à gauche, un emmarchement et quatre dés, qui devaient porter des colonnes ⁽³⁾. Le sanctuaire, de dimensions très exigües, s'adosse au mur postérieur de la cour. Il n'en subsiste que le bas, en blocage et en briques. Sur le devant, courait un escalier, qui comptait probablement quatre marches, — une seule est encore en place —, et qui était peut-être encadré par deux murettes, portant des colonnes. La salle (*cella*) ne mesure intérieurement que 2^m85 de largeur, sur 3^m20 de profondeur ⁽⁴⁾. Sur le seuil ⁽⁵⁾ et avant du seuil, se distinguent quelques vestiges d'une mosaïque noire et blanche ; il est à croire que le sol de la *cella* était décoré de la même manière.

Rien ne permet de dire à qui ce temple était consacré. Il fut construit tardivement, peut-être vers le début du IV^e siècle. Au Sud-Est, le mur de l'enclos vient s'appliquer contre l'arc, dont il cache les moulures ⁽⁶⁾ : le

(1) Fouilles de 1908. Ballu, *Bull. du Comité*, 1909, p. 76 ; il y voit un tribunal, « annexe de la basilique civile ».

(2) Formé par des murs en moellons, avec des chaînes en briques et en pierres de taille.

(3) Deux bases attiques (0^m43 de côté), trouvées dans les fouilles, ont pu appartenir soit à ces portiques, soit peut-être à deux colonnes qui auraient précédé la *cella*.

(4) Les murs sont épais de 0^m50.

(5) La porte était large de 1^m96. On voit dans le seuil les trous pour les gonds.

(6) Nous avons trouvé dans ce mur, tout près de l'arc, une base mutilée, avec les restes d'une inscription qui paraît avoir mentionné Géta, fils de Septime Sévère. Le mur n'est donc pas antérieur au début du III^e siècle.

sanctuaire, adossé, nous l'avons dit, à l'enclos, est donc plus récent que l'arc, qui n'est pas lui-même d'une bonne époque. Dans le seuil de la *cella*, ont été employés des matériaux de démolition : un chapiteau et un bloc taillé, en marbre⁽¹⁾.

Dans le quartier Sud de Thibilis, se trouve un temple beaucoup plus vaste⁽²⁾, dont le mur de fond borde la rue à portiques qui, s'allongeant de l'Ouest à l'Est, aboutit à la porte orientale. Pl. VII, 1 (vue du perron, prise du Sud-Ouest) ; pl. XVI, 1 (plan des substructions), 2 et 3 (coupes).

De cet édifice, il ne reste que le soubassement, en blocage⁽³⁾, bâti d'une manière médiocre. Les murs extérieurs forment un rectangle de 23^m74 (côtés Nord et Sud) sur 15^m90 (côtés Est et Ouest).

La façade regarde le Midi. Elle est précédée d'un large perron, dont le front⁽⁴⁾ présente, à chacune de ses extrémités, un escalier assez étroit⁽⁵⁾ ; il y avait au moins dix marches⁽⁶⁾. On peut supposer qu'un autel s'élevait au centre de la plate-forme⁽⁷⁾. En arrière, une colonnade devait surmonter le mur antérieur des substructions, qui dépasse le perron de 5^m60 à droite et à gauche. Un mur parallèle s'allonge quatre mètres plus loin. Il portait certainement la paroi dressée entre le portique et les salles, lesquelles étaient au nombre de trois⁽⁸⁾, de largeur uniforme⁽⁹⁾, comme le prouvent deux parois

(1) Au Sud de l'enclos, les fouilles ont dégagé trois salles, d'une très basse époque, dont les murs avaient été en partie élevés sur des constructions romaines. Il ne semble pas que ces locaux aient dépendu du temple.

(2) Ravoisié, p. 15 et pl. 17. Poulle, *Rec. de Constantine*, XXVI, 1890-1, p. 346-9. Bernelle, *ibid.*, XXVII, 1892, p. 108-110. Vars, *ibid.*, XXVII, p. 281. Gsell, *Monuments antiques*, I, p. 152, n. 1. Ballu, *Bull. du Comité*, 1907, p. 239-240. Ravoisié et Bernelle n'ont fait dans ce temple que des sondages. M. Joly l'a fouillé en 1906.

(3) Avec des pierres de taille aux angles. Le mur du fond offre aussi des chaînes en grand appareil. Il est en partie surmonté d'une construction barbare, en pierres de taille : voir pl. II, 1, à droite.

(4) Mesurant 12^m 55.

(5) Large de 1^m 70.

(6) Huit marches subsistent à droite. A gauche, il n'en reste que trois. Ces marches sont en grès. Pour la disposition des deux escaliers, conf., par exemple, le petit temple récemment fouillé à Djemila, près de l'arc de Caracalla (Ballu, *Bull. du Comité*, 1913, pl. VIII), et le grand temple du forum de Gighthis (Constans, *Gighthis*, dans *Nouvelles Archives des Missions*, 14^e fascicule, 1916, pl. II, à gauche).

(7) Comme au temple de Jupiter, à Pompéi : Thédenat, *Pompéi, Vie publique*, p. 41-43, fig. 24, 25, 26. Voir aussi Constans, *l. c.*, p. 27.

(8) Un seuil en marbre, long de 3^m 60, large de 0^m 50, employé dans un mur berbère à l'Est du temple, appartenait peut-être primitivement à l'entrée d'une des salles.

(9) 6^m 40.

perpendiculaires à celles que nous venons de mentionner⁽¹⁾. Le mur du fond n'est pas rectiligne : la partie qui s'étend en arrière de la salle médiane fait à l'extérieur une légère saillie sur les parties qui limitent les deux salles latérales. On adorait donc dans ce temple trois divinités, dont la principale occupait le milieu du sanctuaire. Il y a tout lieu de croire que c'était un Capitole, consacré à Jupiter très Bon et très Grand, à Junon Reine et à Minerve⁽²⁾.

Il reste dans la ruine des débris de la colonnade. Ce sont trois bases corinthiennes⁽³⁾ (fig. 18) ; des tambours lisses⁽⁴⁾, qui, superposés, formaient les fûts ; cinq chapiteaux d'ordre composite⁽⁵⁾ (fig. 19⁽⁶⁾) ; un cha-

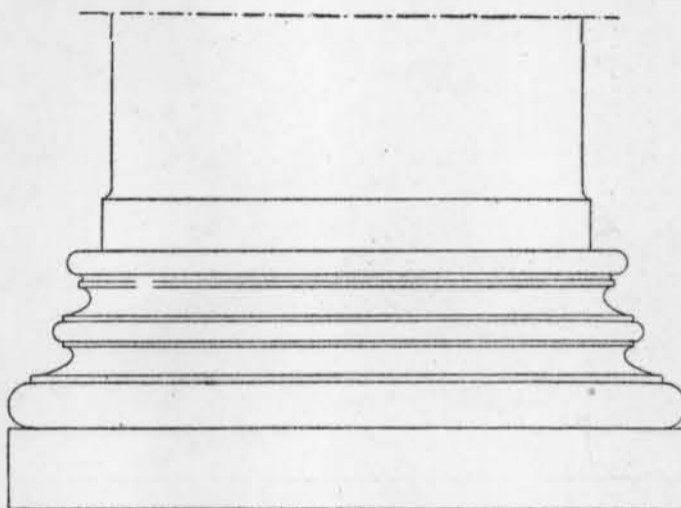


FIG. 18. — Base de colonne du Capitole.

piteau de pilastre de mêmes proportions, qui atteste l'existence d'antes en saillie sur le mur de front des salles, derrière les deux colonnes extrêmes.

(1) Pour le dispositif à trois *cellae* parallèles, voir, par exemple, Gsell, *Monuments antiques*, I, p. 148 (grand temple de Djemila), p. 153, n° 7 (temple de Philippeville).

(2) Gsell, *Atlas*, t° 18, p. 8, n° 12 ; Ballu, *Bull. du Comité*, 1907, p. 239. — Un fragment d'inscription, trouvé parmi les décombres, mentionne un temple (*C. I. L.*, 18901 ; *Rec. de Constantine*, XXVI, 1890-1, p. 347 ; XXVII, 1892, p. 109 et 282 ; *Bull. du Comité*, 1907, p. 240) :

TE PL V M }
L I C A M V N }
F O R T V N A T O }

A la ligne 2, on pourrait penser à la mention d'une *basilica* (pour l'association d'un temple et d'une basilique, voir Vitruve, V, 1, 7 ; *C. I. L.*, X, 1783 ; VIII, 12007). Mais il est bien plus probable qu'il faut restituer « [res publica mun[icipii] Thibilitanorum] », comme le propose Vars (*Rec. de Constantine*, XXVII, p. 282). L'écriture est de basse époque. D'ailleurs, il se peut que cette pierre, d'assez petites dimensions, ait été déplacée.

(3) Haut. 0^m 50. Le dé mesure 1^m 33 de côté, le diamètre supérieur est de 1^m 08. Les bases sont en grès, les chapiteaux en calcaire, les tambours en calcaire ou en grès.

(4) Diamètres : 0^m 84-0^m 90.

(5) Haut. 0^m 98 ; diamètre 0^m 82. A Timgad, les chapiteaux du Capitole, faits de deux morceaux superposés, ont 1^m 58 de hauteur.

(6) Voir déjà Ravoisié, pl. 17, qui donne aussi la reproduction d'une base.

Les colonnes devaient être au nombre de six et atteindre une hauteur de dix mètres, base et chapiteau compris.

Les chapiteaux ont été faits d'après un bon modèle, mais l'exécution en est médiocre. Deux d'entre eux, — un chapiteau de colonne et le chapiteau de pilastre, — sont seulement ébauchés. On n'a pas trouvé de fragments qui puissent être rapportés à l'entablement et au fronton. Nous



FIG. 19. — Chapiteau du Capitole.

pouvons en conclure que le temple fut commencé à une époque assez basse et ne fut jamais achevé. Peut-être Thiblis voulut-elle avoir son Capitole quand elle fut érigée en commune autonome, sous Dioclétien. Les chrétiens, persécutés par ce prince, jouissaient, quelques années plus tard, de la protection officielle de Constantin. En dépit de l'attachement des aristocraties municipales aux vieilles divinités, le temps n'était plus où la triade capitoline symbolisait la grandeur romaine, où le paganisme dressait, au-dessus des villes, d'imposants et orgueilleux sanctuaires.

Les substructions sont divisées en un certain nombre de compartiments ⁽¹⁾ :

(1) Caveaux analogues à Lambèse (Capitole) : Gsell, *Monuments antiques*, I, p. 143 ; à Djemila : *ibid.*, p. 148 ; à Philippeville : *ibid.*, p. 153, n° 7 ; etc.

cinq au-dessous du portique, trois sous la salle médiane, quatre sous la salle de gauche, trois sous celle de droite, un sous le perron. Il y a des entrées au milieu des faces occidentale et orientale. Ces chambres servaient sans doute de magasins. Plusieurs étaient voûtées (1). D'autres ne l'étaient pas et ne communiquaient pas avec les chambres voisines. On y accédait peut-être par des trappes, ménagées dans les dallages du portique et des salles supérieures.

A cet édifice sont accolées, à l'Est, des constructions de basse époque (2). Quelques traces de murs autorisent à supposer que le temple fut établi au fond d'une grande cour, de forme quadrangulaire: hypothèse qui demanderait à être vérifiée par des fouilles.

II

Sur le côté occidental de la grande voie qui relie la porte du Sud à l'Arc de triomphe, en face de la rue qui longe le Capitole, on rencontre les ruines, fort mal conservées, d'un assez vaste édifice, déblayé par Bernelle (3), puis par M. Joly (4). Voir le plan, pl. xvii.

Un mur en blocage (5), presque entièrement détruit, formait façade sur la rue. En avant, quatre dés, qui ne dépassent pas le sol de la chaussée, ont servi sans doute de supports à des socles de statues, adossées au mur.

La porte était évidemment entre les deux dés du milieu, qui sont séparés par un intervalle de 3^m 40 (6). On entrait dans une grande cour quadrangulaire, large de 16^m 75, profonde de 18^m 15 (7), dont le dallage ne subsiste qu'à

(1) Les deux compartiments communiquant entre eux au milieu de la face occidentale (ils étaient voûtés en berceau); le compartiment unique au milieu de la face orientale (voûte d'arête); le compartiment établi sous le perron.

(2) On y trouve des pierres tumulaires employées parmi les matériaux. — Bernelle (*Rec. de Constantine*, XXVII, 1892, p. 109) a constaté, dans deux chambres du soubassement du temple, l'existence « de véritables dépôts d'ossements humains ».

(3) Bernelle, *Rec. de Constantine*, XXVII, 1892, p. 107-8 et plan à la p. 104. Gsell, *Monuments antiques*, I, p. 209-210.

(4) Fouilles de 1906. Ballu, *Bull. du Comité*, 1907, p. 238-9.

(5) Large de 0^m 95.

(6) Les deux autres dés sont à 2^m 30 du premier et du second.

(7) En comptant les deux degrés qui précédaient les portiques.

l'Ouest. Elle était entourée de trois portiques, précédés de deux marches (1). Des dés en pierre, au nombre de 7 à droite et à gauche, de 8 (y compris les dés d'angle) au fond (2), portaient des colonnes qui bordaient les galeries (3) et qui n'ont pas été retrouvées ; peut-être les a-t-on employées, à une époque tardive, dans quelque autre édifice. La largeur des portiques est de 4^m 75 4^m 80. Ceux de droite et de gauche étaient limités par un mur extérieur en blocage. On ne saurait dire s'ils étaient ornés d'un pavement en mosaïque (4). Le portique du fond offre quelques vestiges d'une mosaïque commune, en cubes blancs et noirs.

Trois salles s'ouvraient de plain-pied sur cette galerie : l'une, au milieu, formant une abside (5) qui était voûtée en cul-de-four (ce qu'atteste l'épaisseur des parois), les deux autres quadrangulaires (6), que couvraient des toitures. Deux dés, à fleur de sol, coupent l'entrée de la salle médiane ; les colonnes qu'ils portaient divisaient l'ouverture en trois passages. Le même dispositif existait devant la salle de droite, et certainement aussi devant celle de gauche, où il ne reste plus qu'un dé. L'abside était pavée d'une mosaïque polychrome : tresse formant bordure le long du mur, losanges et cercles contenant des quatre-feuilles et des rosaces. Dans les salles latérales, il y avait aussi des mosaïques ornementales, mais seulement en cubes noirs et blancs. Des plaques de marbre blanc revêtaient la paroi de l'abside (7). Quelques morceaux d'une grosse corniche (8), de même matière, gisaient aux abords de cette salle. L'un d'eux offre, sur le bandeau qui surmonte les autres moulures, l'inscription

(1) Il ne reste que quelques débris de ces marches.

(2) Donc 20 en tout. Entre les dés, l'intervalle est en moyenne de 1^m 80, sauf à l'Ouest, au milieu, où il mesure 2^m 40.

(3) Sur le plat des dés du portique de l'Ouest, est tracé un cercle, marquant la place de la colonne qui surmontait le dé. Il est probable que, comme dans deux portiques du forum (v. *supra*, p. 63 et p. 64, n. 10), on s'était dispensé d'interposer une base à socle carré entre le dé et le fût.

(4) Cela est vraisemblable, puisqu'il y avait un pavement en mosaïque dans le troisième portique.

(5) Le mur de l'abside fait saillie à l'extérieur, à l'Ouest ; de ce côté, il est tout à fait courbe. A l'intérieur, au fond de la salle, il est droit sur une longueur d'environ 3^m 50. L'entrée mesure 8^m 20 de large.

(6) Le mur qui entoure l'abside est, en effet, rectiligne du côté des deux salles latérales.

(7) On ne peut dire s'il en était de même dans les salles latérales, dont les murs sont détruits.

(8) Haute de 0^m 28. Si c'était un débris du couronnement d'une base isolée, celle-ci aurait été de dimensions très vastes et l'on ne comprendrait guère pourquoi la statue dont nous allons parler aurait été dressée tout au bord de la face supérieure de cette base. Nous croyons plutôt que la corniche était soutenue par les deux colonnes dressées à l'entrée de l'abside.

ARTEMI (1) ; sur la face supérieure, des encastremets pour la place de deux pieds, grandeur nature : la corniche portait donc la statue d'un personnage appelé *Artemius* (2).

Bernelle a trouvé, sur la Grande rue, en avant du monument que nous venons d'étudier, près de trois cents morceaux de deux plaques de marbre, jadis juxtaposées, sur lesquelles avait été gravée, en lettres hautes de 0^m09, une inscription nommant l'empereur Septime Sévère et ses fils (3). Ce qu'on en peut restituer permet de la dater de l'année 210, ou du début de 211. Ces plaques formaient un bandeau, long d'environ 6 mètres, qui devait être encastré dans le mur de façade, au-dessus de la porte (4).

Au même endroit, un torse d'homme et une statue de femme, en marbre blanc, ont été découverts par Bernelle (5). Il est très vraisemblable que ces effigies se dressaient sur deux des quatre socles qui précédaient le mur. On les a transportées à Hammam Meskoutine. Ce sont des œuvres fort banales, d'un travail supportable. L'homme, peut-être quelque notable de Thibilis, est vêtu d'une toge (6). La femme (7) (fig. 20) est représentée



FIG. 20. — Statue de femme.

(1) *Bull. du Comité*, 1915, p. cxcix ; révisée. Lettres hautes de 0^m06.

(2) Derrière l'abside et la salle de droite, une grande salle, dont la porte était à l'Ouest, est simplement accolée à cet édifice. Les murs sont de mauvaise construction et de basse époque. — Le portique qui courait le long de l'édifice au Nord et bordait le côté méridional d'une place (v. *supra*, p. 51) était-il en communication avec le portique septentrional de la cour ? C'est ce qu'il est impossible de dire.

(3) *C. I. L.*, 18903 (conf. Bernelle, *Rec. de Constantine*, XXVII, 1892, p. 107) : « Ex indulgentia dominorum Imperatorum Caesarum L. Septimi Severi, etc., [et M. Aure]li Antoni[ni] Britan[nici, et L. Septimi Getae], etc. » Je ne sais pas ce que ces fragments sont devenus.

(4) Comme le suppose Bernelle (*l. c.*).

(5) Pouille, *Rec. de Constantine*, XXVI, 1890-1, p. 350. Bernelle, *ibid.*, XXVII, p. 108.

(6) De cette sculpture, qui était certainement une statue en pied, il ne reste que la poitrine et le haut des bras. Le cou est creusé d'une entaille (conf. Pouille et Bernelle. *l. cc.*) pour l'insertion d'une tête travaillée à part. On y a placé une tête chevelue (dont la face manque). Elle doit aussi provenir d'Announa. Elle date approximativement de la fin du second siècle.

(7) Hauteur en l'état 1^m45. Reproduite dans de Pachtere, *Musée de Guelma*, pl. x, fig. 3 (p. 50-51).

dans l'attitude dite de la Pudicité. La tête, qui était voilée, manque aujourd'hui (1). La main gauche tient une gerbe d'épis. La partie postérieure de la statue, destinée à être adossée, est à peine dégrossie (2).

Quelle était la destination de cet édifice ? Il n'y a pas de raisons décisives d'y voir un marché, comme nous l'avions supposé (3). M. Ballu (4) y reconnaît une basilique : la salle en forme d'abside aurait servi de prétoire. Mais, en règle générale, les basiliques étaient couvertes. Or il n'est guère douteux que l'espace central, entouré de trois galeries établies à un niveau supérieur, n'ait été une cour (5).

III

En 1908, les fouilles ont mis au jour, dans le quartier septentrional, à l'angle des rues dites du Forum et de Livius, un petit marché (6) : pl. VIII, 1 (vue prise du Nord-Est) ; pl. XIX, 1 (plan et coupe). Il forme un rectangle de 13 mètres (de l'Ouest à l'Est) sur 15^m70 (du Nord au Sud). Les murs extérieurs et intérieurs sont, comme à l'ordinaire, en blocage, avec des chaînes en pierres de taille. L'entrée principale (7) était au Nord, sur la rue de Livius. Elle donnait accès à un espace quadrangulaire A, A, A, A (8) (voir le plan), dallé en grès, auquel on parvenait aussi par une entrée secondaire (9), s'ouvrant à l'Est, sur la rue du Forum, et par un couloir, B.

Au milieu de A et en contre-bas de 0^m20, s'étend une petite aire, C, dallée en calcaire gris et bordée de six colonnes de grès, dont les bases attiques sont en place ; les chapiteaux appartiennent à l'ordre dorique romain (10). Dans cette

(1) Bernelle (*l. c.*) dit avoir retrouvé une partie du visage.

(2) De même pour la statue d'homme.

(3) Gsell, *Monuments antiques*, I, p. 210. Le plan rappelle assez celui du marché de Pouzzoles : voir le relevé de Caristie, *apud* Ch. Dubois, *Pouzzoles antique* (Paris, 1907), p. 295. On s'est aussi demandé si ce n'était pas une curie : Vars, *Rec. de Constantine*, XXVII, 1892, p. 281.

(4) *Bull. du Comité*, 1907, p. 239.

(5) Pour couvrir cet espace, il aurait fallu jeter, du Nord au Sud, des poutres dont la longueur aurait été de près de 18 mètres.

(6) Ballu, *Bull. du Comité*, 1909, p. 78.

(7) Large de 1^m50.

(8) Long de 10^m60, large de 7^m70.

(9) Large de 1 mètre. Elle est précédée d'une marche.

(10) Doucine entre deux filets. Diamètre 0^m44 ; le tailloir a 0^m59 de côté. L'un des chapiteaux se voit sur la pl. VIII, 1.

aire, se dresse encore une base de statue, *a*, précédée d'un autel, *b*. La base, en marbre ⁽¹⁾, porte une dédicace à Mercure, — le dieu du commerce, par conséquent des marchés ⁽²⁾, — par M. Livius Felix, *magister pagi* ⁽³⁾. La gravure est bonne et peut dater du second siècle de notre ère. L'autel, également en marbre ⁽⁴⁾, offre sur le devant une guirlande sculptée ; à droite, une aiguière ; à gauche, une patère à ombilic.

Nous ne croyons pas que l'aire C ait été à ciel ouvert. Le long des côtés, il n'y a pas de caniveaux pour l'écoulement des eaux de pluie ⁽⁵⁾ ; l'autel et la base auraient un autre aspect s'ils avaient été exposés, pendant de longues années, aux intempéries. Nous supposons donc que cette aire, entourée de quatre galeries, était surmontée d'une lanterne.

A droite et à gauche de l'espace A, se trouvent des boutiques, D, E, F, G, H, I, J (quatre à droite et trois à gauche), dont le sol est bétonné et qui étaient barrées sur le devant par des tables. Celles-ci ont disparu, mais il reste, à l'entrée de G, de H et de J, contre les murs latéraux, les montants qui les portaient ⁽⁶⁾. Ce sont des blocs en calcaire gris (en marbre dans la boutique J), épais de 0^m20, hauts de 0^m75 ; la largeur atteint un mètre ; la tranche antérieure a la forme d'une doucine renversée.

K est un espace dallé, ouvert sur la galerie méridionale de A. Nous ne savons pas ce qu'était le compartiment rectangulaire L, très ruiné ⁽⁷⁾ : peut-être y avait-il là un bassin ⁽⁸⁾. Deux salles, M et N, occupent les angles Sud-Ouest et Sud-Est de l'édifice ; M s'ouvrait sur A, N sur le couloir B.

(1) Haut. 1^m12.

(2) Deux bases portant des dédicaces à Mercure ont été trouvées dans le marché des Cosinii, à Djemila : pour l'une d'elles, voir Cagnat, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1915, p. 323 ; la seconde est inédite.

(3) *Bull. du Comité*, 1909, p. 78 : « Mercurio Aug(usto) sacrum. M. Livius Felix, mag(ister) pag(i), flam(en) Aug(usti), ob honoribus d(e) s(ua) p(ecunia) d(edit) ».

(4) Haut. actuelle 0^m82 (la partie supérieure manque), larg. 0^m46.

(5) Ni non plus le long des côtés de l'espace A, qui devait être également couvert. Autrement, on pourrait admettre une cour, au milieu de laquelle aurait été établi un pavillon, un *tholus*, comme il y en avait dans d'autres marchés : voir Constans, *Gigthis*, p. 88.

(6) Un autre montant git dans la salle I.

(7) Le mur qui le sépare de K ne présente aucune interruption.

(8) On n'y voit pourtant aucune trace d'enduit hydraulique.

Tel était ce marché, non dépourvu d'élégance, quoiqu'il ne puisse pas rivaliser avec ceux de Thamugadi ⁽¹⁾, de Cuicul ⁽²⁾, de Gigthis ⁽³⁾.

On y a recueilli un monument intéressant, que nous reproduisons fig. 21. C'est un bloc en calcaire bleu, long de 1^m 86, haut de 0^m 35, épais de 0^m 71. Sur le devant, un long cadre est divisé en trois compartiments, dont ceux de gauche et de droite sont flanqués de queues d'aronde. Au milieu, trois mesures linéaires en creux ; à gauche, le début d'une inscription, qui se termine à droite ⁽⁴⁾ : « M. Marius Aemilianus, aedilis, || mensuras structor(ias) et fabril(es) curavit ».

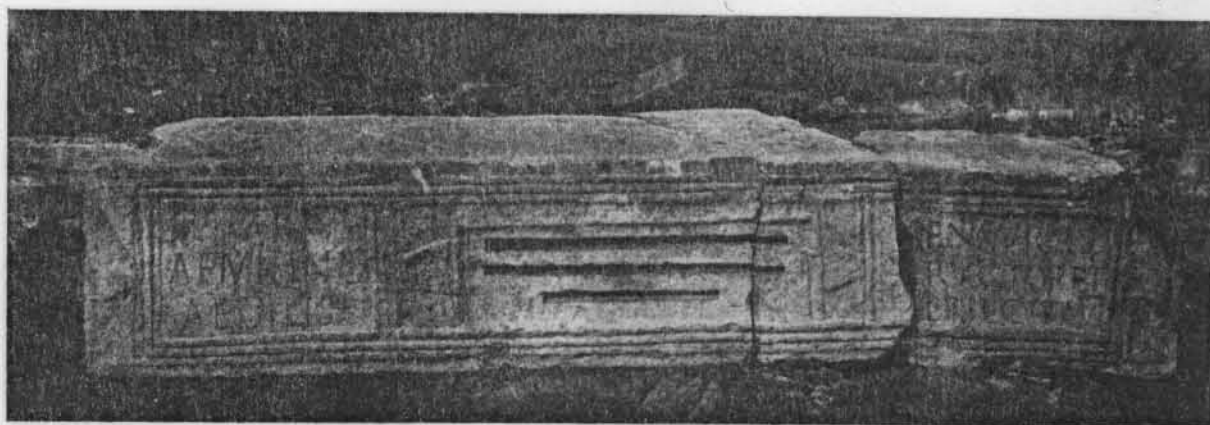


FIG. 21. — Table de mesures.

Ces *mensurae* étaient donc des étalons officiels. Des tables de mesures de capacité ont été découvertes dans diverses villes romaines de l'Afrique du Nord ⁽⁵⁾ ; à Djemila, on en a exhumé une sur laquelle était aussi tracée une mesure linéaire ⁽⁶⁾. Parfois une inscription rappelle qu'elles furent faites par les soins des édiles, magistrats chargés de la surveillance des marchés.

Comme notre texte l'indique, les trois mesures figurées ici servaient aux maçons et aux artisans. La première (en haut) est longue de 0^m 516, la seconde de 0^m 509, la troisième de 0^m 298. Cette dernière est certainement le pied romain, dont la longueur était un peu moindre (0^m 29565, selon Raper ⁽⁷⁾) : il

(1) Bœswillwald, Cagnat et Ballu, *Timgad*, p. 183-215 (conf. Gsell, *Monuments antiques*, I, p. 206-9), p. 313-6.

(2) Cagnat, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1915, p. 316-323.

(3) Constans, *Gigthis*, p. 87-91 et pl. XIII.

(4) *Bull. du Comité*, 1909, p. 78. Haut des lettres 0^m 05.

(5) Gsell et Joly, *Khamissa*, I, p. 55-57.

(6) Ballu, *Bull. du Comité*, 1913, p. 163.

(7) Peut-être davantage : 0^m 2977, selon Lehmann, dans *Actes du huitième congrès des Orientalistes* (1889), I, Section sémitique (B), Leyde, 1893, p. 223 et suiv. S'il en était ainsi, l'étalon d'Announa serait, en somme, exact.

semble que les Africains aient été incapables d'une exactitude rigoureuse, même là où l'exactitude paraissait une impérieuse nécessité⁽¹⁾. La première mesure peut être aussi identifiée sans peine : c'est la coudée royale égyptienne, que les Phéniciens avaient adoptée⁽²⁾, que les Carthaginois employèrent⁽³⁾ et répandirent en Afrique, où la domination romaine laissa, comme en Gaule⁽⁴⁾, subsister les mesures anciennes. Presque partout dans les ruines des premiers siècles de notre ère, on rencontre des pierres de taille qui ont un peu plus de 0^m50 d'épaisseur et de largeur, et dont la longueur dépasse de peu un mètre⁽⁵⁾ : la coudée égyptienne était la *mensura structoria*. Mais la longueur marquée sur la table n'est pas tout à fait exacte, car la coudée mesurait 0^m525⁽⁶⁾. La ligne médiane représente également une coudée. Nous ignorons quelle en était l'origine⁽⁷⁾ et il est assez étonnant qu'elle ait été en usage concurremment avec la coudée égyptienne, dont elle différait à peine, surtout pour des gens qui n'avaient pas l'habitude d'y regarder de trop près⁽⁸⁾.

(1) Les pieds en bronze et en os que l'on a découverts dans différentes contrées de l'Empire romain ne présentent pas non plus des longueurs absolument identiques : voir Héron de Villefosse, *Mémoires des Antiquaires de France*, LXII, 1903, p. 219-240 ; *ibid.*, LXIII, 1904, p. 329-351 ; *Bull. des Antiquaires*, 1910, p. 344-7. Mais c'étaient des instruments de travail dont des particuliers se servaient, non des étalons officiels.

(2) Conf. Hultsch, *Griechische und römische Metrologie*, 2^e édit., p. 415.

(3) De Vogüé, *Rev. archéol.*, 1889, I, p. 172. Conf. Meltzer, *Geschichte der Karthager*, II, p. 504.

(4) Jullian, *Histoire de la Gaule*, IV, p. 282-3.

(5) Conf. Saladin, *Archives des Missions*, 3^e série, XIII, p. 134.

(6) La mesure linéaire de Djemila a 0^m51 (M. Ballu, *Bull. du Comité*, 1913, p. 163, dit 0^m52).

(7) Peut-on penser à une coudée de 0^m497, que les Phéniciens auraient empruntée aux Babyloniens ? Voir H. Nissen, *Griechische und römische Metrologie*, dans le *Handbuch* d'I. von Müller, I, 2^e édit. (1892), p. 835 et 859.

(8) Dans les déblais du marché a été trouvée une plaque de marbre (large et haute de 0^m65), sur laquelle on lit cette inscription, tracée en grandes et belles lettres (*Bull. du Comité*, 1915, p. cxcviii) : « . . . acen[. . .] Vettiae Saturninae Didi Juliani ». Le début de la dédicace devait être gravé sur une autre plaque, superposée à celle-ci. Le premier nom écrit sur notre plaque était probablement [Pl]acen[tinae]. Il s'agit, sans doute, d'une femme d'un rang élevé. Mais il ne serait guère prudent de penser soit à la femme, soit à la fille de M. Didius Iulianus, qui fut, en 193, empereur pendant quelques semaines. Dans les documents qui nous sont parvenus, sa femme est appelée Manlia Scantilla et sa fille Didia Clara ; elles ont pu, il est vrai, porter d'autres noms encore. On ne saurait affirmer que cette plaque ait appartenu à un monument élevé dans le marché : nous croirions volontiers qu'elle a été apportée d'ailleurs.

CHAPITRE VI

Maisons

On a dégagé un certain nombre de maisons dans le Nord et l'Est de la ville. Comme à Timgad, elles sont en fort piteux état et elles présentent presque toutes des traces de profonds remaniements. De misérables murs berbères, faits avec des matériaux antiques, ont été soit bâtis sur les débris des murs romains, soit élevés sans aucun souci du plan primitif. Dans cet enchevêtrement, il est difficile de reconnaître les parties anciennes, d'autant plus que les maçonneries romaines sont elles-mêmes, en général, fort médiocres, sinon mauvaises. Le mode de construction est celui que nous avons rencontré dans les édifices publics : moellons, avec des chaînes en pierres de taille. Les mosaïques de pavement sont rares et ne comportent que des motifs ornementaux très simples.

Parmi ces habitations, il en est une qui mérite d'être décrite. C'est celle de la noble famille dont deux membres parvinrent au consulat sous Marc-Aurèle et sous Commode.

La maison des Antistii ⁽¹⁾ se trouve dans le quartier oriental de Thibilis, le long d'une rue qui vient du forum. C'est à peine si nous pouvons en dresser le plan (pl. XVIII, avec une coupe) : çà et là, les murs ont complètement disparu ; ailleurs il n'en reste que le bas.

Il y avait deux entrées, voisines l'une de l'autre, dans un recoin de la rue ⁽²⁾ : en *a* (se reporter au plan), où un seuil demeure en place ⁽³⁾, et en *b*, où la baie, plus étroite, était précédée de plusieurs marches. Par derrière, s'étendait une grande cour, A, dallée grossièrement en grès, dont les dimensions ne peuvent pas être reconnues avec certitude, car elle est en partie encombrée de murs berbères, dans lesquels ont été employés des

(1) Fouillée en 1904-5. Ballu, *Bull. du Comité*, 1905, p. 81 ; 1906, p. 190-1. Pour la partie centrale de cette maison, voir Cagnat, *Mélanges Nicole*, p. 43 et suiv.

(2) Il n'existait pas d'autre entrée sur cette rue, plus à l'Est.

(3) Il est long de 1^m 95.

bases de colonnes, des chapiteaux, des morceaux de fûts, des seuils de portes ⁽¹⁾. A l'Ouest et au Sud, cette cour donnait peut-être accès à des communs, écuries, logements de serviteurs, magasins. A l'Est, on parvenait, nous ne savons comment, dans un espace B, B, mesurant 9 mètres sur 6, cour ou plutôt vestibule couvert, dallé en calcaire bleu. Il était flanqué de salles, C et D, dont les murs n'ont laissé que des traces très vagues ⁽²⁾.

L'espace rectangulaire E, E (8 mètres sur 6) formait le centre de la maison : pl. VIII, 2, vue prise du Sud-Est. Il semble avoir été entièrement ouvert du côté de B ⁽³⁾. Il est dallé en carreaux et, au fond (au Sud), en losanges de marbre blanc ⁽⁴⁾. Au milieu, s'élevaient quatre colonnes de même matière, occupant les angles d'un carré de 3^m 20 de côté. Les bases, attiques ⁽⁵⁾, retrouvées en place, étaient, comme les fûts, et probablement aussi les chapiteaux, revêtues d'une couche de stuc, décorée d'ornements en relief et peinte : on distingue des feuilles. Un tronçon de fût porte, sur l'enduit stuqué qui le recouvre, une inscription en lettres saillantes, donnant le nom des propriétaires : *Antistiorum* ⁽⁶⁾. Les chapiteaux sont d'ordre dorique ⁽⁷⁾.

Entre les bases, des rebords plats ⁽⁸⁾, en marbre, dominant de 0^m 25 le dallage de E. Des mortaises creusées dans les bandes du Nord et du Sud paraissent attester qu'il y avait là des grilles. A l'intérieur, un carrelage en marbre ⁽⁹⁾ entourait un socle en grès ⁽¹⁰⁾, dont le haut est orné de moulures ⁽¹¹⁾ et dont la face supérieure offre un large encastrement ⁽¹²⁾. C'était

(1) Le mur berbère *c, c* peut avoir été établi sur des fondations romaines.

(2) Il y avait peut-être en C, non pas une seule, mais plusieurs salles, dont l'une, au Sud, se serait ouverte sur E, en face de *i*, et aurait constitué un local correspondant à H.

(3) Les espaces B et E sont séparés, en *d, d*, par une longue bande en pierre.

(4) A une époque tardive, ce dallage fut en partie restauré avec des plaques de pierre.

(5) De 0^m 55 de côté. La partie inférieure du fût fait pièce avec la base.

(6) Conf. Cagnat, *l. c.*, p. 44. Le mot est écrit en entier. Haut. des lettres 0^m 05.

(7) Sous le tailloir, qui mesure 0^m 50 de côté, une étroite bande et un talon. Haut. 0^m 46 ; diamètre 0^m 40.

(8) Largés de 0^m 55.

(9) Il ne reste qu'un carreau en place.

(10) Long de 0^m 93, large de 0^m 85.

(11) Filet et doucine renversée.

(12) Long de 0^m 68, large de 0^m 62, profond de 0^m 10.

là que se dressait un autel ⁽¹⁾, rencontré lors d'une petite fouille ⁽²⁾, longtemps avant les travaux qui ont remis au jour l'ensemble de la maison des Antistii, et conservé aujourd'hui dans le jardin de l'établissement thermal d'Hammam Meskoutine ⁽³⁾. Il est en marbre de mauvaise qualité ⁽⁴⁾ et formé de deux morceaux juxtaposés, que reliaient en haut des tenons ⁽⁵⁾.

Sur la face antérieure ⁽⁶⁾ (fig. 22), flanquée de deux guirlandes, est représenté un Génie ; la tête, qui manque, dépassait le sommet du monument et était, par conséquent, sculptée en ronde-bosse. Ce personnage est vêtu d'une chlamyde, posée sur l'épaule gauche, passant derrière le dos, revenant couvrir le bas du ventre et la jambe droite, rejetée enfin sur l'avant-bras gauche. Il porte des chaussures. De la main gauche, il tient une corne d'abondance, pleine de fruits ; de la main droite, une patère à omphalos, dont il verse le contenu sur un petit autel. Des flammes s'élèvent au-dessus de l'autel et lèchent deux pommes de pin. Un serpent, dont la tête est surmontée d'une crête ⁽⁷⁾,



FIG. 22. — Autel des Antistii.
Face antérieure.

(1) Dont le bas mesure 0^m 65 (largeur des faces latérales) sur 0^m 60 (largeur des faces antérieure et postérieure). La hauteur est de 1^m 35, non compris le sommet de la corne d'abondance qui, sur la face antérieure, se détache au-dessus de l'autel.

(2) Faite par un colon d'Aïn Amara. Voir Poulle, *Rec. de Constantine*, XXIV, 1886-7, p. 167-8.

(3) De Pachtere, *Musée de Guelma*, p. 52-53.

(4) Sur le devant, la surface présente des trous qui ont forcé le graveur à couper certains mots de l'inscription.

(5) Comme le prouvent deux trous de scellement rectangulaires, creusés sur la face supérieure de l'autel. Le bloc antérieur est moitié moins épais que l'autre.

(6) De Pachtere, *l. c.*, pl. IX, fig. 6. Cette face est bien la face antérieure : le Génie y est de dimensions plus grandes que sur la face opposée (1 mètre, sans la tête, contre 0^m 72). Noter aussi que, de ce côté, le nom du dédicant est écrit d'une manière plus complète : v. *infra*.

(7) Crête qui a été prise pour des cornes et qui a fait regarder la tête de ce serpent comme une tête de chèvre : « In ara caprae caput » (*C. I. L.*, 18893, à l'inscription A).

s'approche de l'offrande ⁽¹⁾ ; son corps se voit sur la face de gauche, où il entoure un autre autel, portant une pomme de pin parmi des flammes ⁽²⁾. La dédicace ⁽³⁾ « Genio domus sacr(um) » est tracée sur l'autel de la face



FIG. 23. — Autel des Antistii.
Face postérieure.

antérieure. Au-dessous du Génie, on lit, dans un cadre à queues d'aronde : « Pro salute Q. Antisti Adventi Postumi Aquilini, leg(ati) Aug(ustorum) leg(ionis) II Adiutricis, et Noviae Crispinae eius, et L. Antisti Mundici Burri, et Antoniae Priscae, matris eius, et liberorum et famil(iae) eorum, Antistius Agathopus, lib(ertus), ex viso d(ono) d(edit) ». Sur le côté gauche, au-dessus du second autel : « Q. Antistius Agathopus ex viso d(ono) d(edit) idemque dedicavit, k(alendis) mart(iis), Macrino et Celso co(n)s(ulibus) ».

La face postérieure ⁽⁴⁾ (fig. 23) et le côté droit ⁽⁵⁾ (fig. 24) sont des reproductions des deux faces que nous venons de décrire ; avec quelques variantes, soit dans les images, soit dans les inscriptions. Le Génie est plus petit ⁽⁶⁾. La dédicace « Genio domus sacrum » est gravée, non sur le petit autel, mais au-dessus du Génie, sur le bandeau de

la corniche. Dans l'inscription du bas, le dédicant est appelé seulement

(1) Conf. Virgile, *Énéide*, V, 90-93 :

« Ille agmine longo
Tandem inter pateras et levia pocula serpens
Libavitque dapes, rursusque innoxius imo
Successit tumulo et depasta altaria liquit ».

(2) On sait que le serpent, lui aussi Génie de la maison, est fréquemment figuré sur les murs des habitations de Pompéi : A. De-Marchi, *Il culto privato di Roma antica*, I (Milan, 1896), p. 77-78, pl. III et V ; Thédenat, *Pompéi, Vie privée*, p. 67, fig. 34 ; Cagnat, *l. c.*, p. 46. Conf. Servius, *In Aeneid.*, V, 85 : « nullus enim locus sine genio, qui per anguem plerumque ostenditur ».

(3) Pour les inscriptions, voir *C. I. L.*, 18893.

(4) Cagnat, *l. c.*, pl. I. De Pachtere, *l. c.*, pl. IX, fig. 4.

(5) Cagnat, pl. II.

(6) La corne d'abondance qu'il porte contient, outre des fruits, un gâteau rond et une pomme de pin.

Agathopus, non Antistius Agathopus. L'inscription, qui, sur le côté droit, surmonte l'autel autour duquel le serpent s'enroule, répète celle du côté gauche, avec des abréviations : « idemq(ue) dedic(avit), k(alendis) mar(tiis) ».

Le haut de ce monument est orné de rosaces et de guirlandes ; sur la face supérieure, on distingue la trace d'un objet de forme ovale⁽¹⁾, qui était peut-être une couronne, attachée avec un ruban.

La facture des bas-reliefs est à peu près correcte, mais sèche et froide. C'est de la sculpture banale de l'époque des Antonins⁽²⁾ : la date consulaire répond à l'année 164 après J.-C.

Dans l'espace E, au point *f*⁽³⁾, on a découvert en 1904 un petit autel⁽⁴⁾, portant, par devant et par derrière, deux inscriptions dont la teneur est la même⁽⁵⁾ : « Fortunae Reduci Aug(ustae) sacr(um), pro salute Antistior(um) Adventi et Burri et liberor(um)⁽⁶⁾ eorum, Agathopus lib(ertus) d(ono) d(edit) ». Un autre autel semblable⁽⁷⁾ fut exhumé jadis, « en élargissant le trou dans lequel avait été trouvé le..... monument élevé à

Announa à la famille Antistia⁽⁸⁾ » [l'autel du Génie de la maison]. Nous y lisons une dédicace à la Victoire, répétée également sur deux faces⁽⁹⁾ :



FIG. 24. — Autel des Antistii.
Côté gauche.

(1) De 0^m 32 sur 0^m 20.

(2) Pour le type du Génie, conf. Gsell et Bertrand, *Musée de Philippeville*, p. 54-56.

(3) Cagnat, *l. c.*, p. 44 (d'après M. Joly).

(4) Haut. 0^m 77.

(5) Cagnat, p. 49.

(6) Dans ces deux inscriptions, comme dans les deux dédicaces à la Victoire, on avait d'abord gravé *liberis*.

(7) Haut. 0^m 83.

(8) Pouille, *Rec. de Constantine*, xxv, 1888-9, p. 415.

(9) *C. I. L.*, 18898, et Cagnat, p. 48.

« Victoriae Aug(ustae) sacr(um), pro salute Antistior(um) Adventi et Burri et liberor(um) eorum, Agathopus lib(ertus) d(ono) d(edit) ». On peut admettre que ce second autel était dressé au point *g* ⁽¹⁾. Comme M. Cagnat l'a fait remarquer ⁽²⁾, ces hommages à la Victoire et à la *Fortuna Redux* étaient de circonstance. Les deux petits autels furent sans doute érigés en même temps que l'autel du *Genius domus*. Or, en 164, Antistius Adventus faisait campagne contre les Parthes, à la tête de la légion *II Adiutrix*: il y avait lieu d'adresser des vœux aux divinités qui devaient lui assurer des succès militaires et, après la défaite des ennemis de l'Empire, un heureux retour ⁽³⁾.

L'espace E, décoré par les soins et aux frais d'Agathopus, affranchi et sans doute intendant des Antistii, servait donc de sanctuaire. Par la place qu'il occupait, il répondait à l'*atrium* des demeures romaines. Nous pensons, du reste, qu'il était entièrement couvert (avec une lanterne au milieu), pour des raisons déjà indiquées à propos de l'espace central du marché ⁽⁴⁾.

La salle F, dallée en losanges de marbre, s'ouvre de plain-pied sur E, par une large baie dont le seuil subsiste (*h*). En face, G, avec un dallage semblable, paraît avoir été un couloir, et non pas une salle. La salle H donne aussi sur E (le seuil *i* est en place). La salle I s'ouvre à la fois sur E (seuil en *j*) et sur la galerie L, dont nous allons parler. Quant à la salle J, elle ne communique qu'avec la galerie.

Sur le derrière de la maison, un grand espace, K, K, en forme de demi-lune, était sans doute un jardin, au milieu duquel il y avait une fontaine de même forme, *k*. Les murs limitant ce jardin ne devaient s'élever qu'à hauteur d'appui; des passages étaient probablement ménagés dans le mur semi-circulaire, qui n'est conservé que vers ses extrémités ⁽⁵⁾. Il est permis de supposer que des colonnettes ou de petits piliers se dressaient sur les

(1) Cagnat, p. 44. Ces deux autels sont restés à Announa.

(2) P. 48-49.

(3) On pourrait même se demander, d'après la teneur des dédicaces, si Antistius Burrus ne faisait pas également campagne à la même époque.

(4) P. 77. Pas plus ici qu'au marché, on ne rencontre de caniveaux pour l'écoulement de la pluie et les trois autels n'ont certainement pas été laissés à ciel ouvert.

(5) Il semble bien qu'il y ait eu d'étroits passages précisément aux deux extrémités du mur semi-circulaire. Il n'en existait pas le long du mur rectiligne.

murs⁽¹⁾ et portaient la toiture des galeries L, L, L, M, M⁽²⁾, où l'on pouvait se tenir à l'abri du soleil, du vent et de la pluie. Ces galeries sont pavées d'une mosaïque noire et blanche (suite de peltes). Elles communiquent avec E par une baie, *l*, et avec le dehors, au Sud, par une porte, *m* (seuil en place).

Elles donnaient accès à divers locaux : 1° à l'Ouest, aux salles N⁽³⁾, dont le fond s'arrondit en abside, O (seuil en *n*), P (seuil en *o*), qui devait communiquer avec l'espace Q (très détruit ; peut-être divisé en plusieurs pièces) ; — 2° au Nord, aux salles I (seuil en *p*) et J (seuil en *q* : large baie), et à l'espace R, R (seuil en *r*), peut-être un vestibule, en communication avec G ; — 3° à l'Est, à l'espace S (seuil en *s*), qui peut avoir été aussi un vestibule et sur lequel débouchait, semble-t-il, le couloir T. Ce couloir offre en *t* un seuil, placé à l'une des entrées postérieures de la maison ; on y accède par trois marches. La salle U avait également, en *u*, une entrée sur le dehors, précédée d'une sorte de petit perron à double escalier.

Le sol de quelques salles est tapissé de mosaïques ornementales, noires et blanches : en O, des peltes ; en P, des rosaces dans des carrés et des hexagones. En U, des cubes blancs sont restés en place. En J et en N, il ne reste que la couche de béton qui servait de support aux cubes.

Nous n'avons rien à dire sur les espaces V, X, Y, Z, A' B', C' : ils se distinguent à peine parmi des reconstructions berbères. On voit un seuil en *v*. Le mur droit *x, x, x*, dont les traces sont assez nettes, marque la fin de la maison du côté de l'Est. De l'angle Nord-Est (sur la rue d'Antistius) jusqu'à la porte d'entrée *a*, on compte 34 mètres et nous ne savons pas jusqu'où la maison s'étendait à l'Ouest. Depuis la rue jusqu'au fond du jardin (galerie M comprise), il y a environ 33 mètres.

On voit que cette habitation était assez vaste. Mais, eu égard à la condition élevée des propriétaires, elle nous semble bien modeste. Nous nous serions attendus à y trouver au moins quelques-unes de ces riches mosaïques dont les bourgeois des villes africaines ornaient volontiers leurs demeures. Deux statuettes seulement, d'un travail médiocre, ont été recueillies dans la ruine⁽⁴⁾. Elles sont très mutilées. L'une⁽⁵⁾ (fig. 25) est un Silène⁽⁶⁾, vêtu d'un caleçon

(1) Nous n'en avons aucune preuve. Peut-être ces supports étaient-ils en bois.

(2) Le mur du fond de la galerie M est entièrement détruit.

(3) On ne voit pas où était l'entrée de cette salle.

(4) Toutes deux en marbre. Elles ont été transportées à Guelma.

(5) Ballu, *Bull. du Comité*, 1906, p. 191. De Pachtere, *Musée de Guelma*, p. 29-30 ; pl. v, fig. 2.

(6) Haut. en l'état 0^m50. Manquent la tête, les bras et les jambes.

et d'une peau de bête, qui est jetée en écharpe sur son épaule gauche ; le bras droit, travaillé à part, était levé et tenait peut-être un thyrsé (1) ; la jambe droite



FIG. 25. — Torse de Silène.

s'appuie contre un support, chargé de grappes et de feuilles de vigne. L'autre statuette (2) (fig. 26), qui devait décorer une fontaine (au milieu du jardin ?), représente un enfant pêcheur, assis sur un rocher (3) ; il passe son bras gauche dans l'anse d'un panier, déposé à côté de lui et qui contient peut-être un poisson (4).

Les Antistii, devenus membres de l'ordre sénatorial, résidaient en Italie, quand les fonctions qu'ils exerçaient ne les entraînaient pas dans diverses provinces. Selon toute apparence, ils ne se souciaient guère de la vieille maison familiale ; ils laissaient à un affranchi le soin et même la dépense de quelques menus embellissements.

Près de là, on a fouillé partiellement une autre grande habitation (5) (plan, pl. XIX, 1), qui s'étendait entre les rues du Rempart et de la porte Nord. L'entrée principale était à l'Ouest, sur cette dernière voie. Un vestibule donnait accès à une large salle, offrant des dispositions analogues à celles que nous avons rencontrées chez les Antistii. Huit colonnes (bases attiques en place, chapiteaux doriques) occupaient le milieu et bordaient un espace quadran-

(1) Selon de Pachtere, une grappe que Silène aurait fait espérer à une panthère avec laquelle il aurait joué.

(2) Ballu, *l. c.*

(3) Haut. en l'état 0^m27. Manquent la tête, l'épaule et le sein droits, le bras droit et la main droite, la main gauche avec une partie de l'avant-bras. Genou droit cassé, épaule gauche endommagée. Le côté droit de la statue, qu'un accident avait détaché du reste, avait été réparé avec deux tenons en fer.

(4) Cette statuette est à comparer avec l'Amour pêcheur trouvé à Flatters, en Algérie : S. Reinach, *Bull. du Comité*, 1890, p. 239 et pl. XII ; le même, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, II, p. 451. Pour d'autres enfants et Amours pêcheurs, voir le même, *Répertoire*, I, p. 539 ; II, p. 557 ; III, p. 132.

(5) Fouilles de 1908.

gulaire (1), dont le sol est revêtu d'une mosaïque de briques. On y a découvert un autel en mauvais marbre (2), qui porte sur le devant une dédicace au Génie de la maison (3) : « Genio domu[s], pro salute C. Iuli Faustiani, L. Iulius Pi(e)tas(s)ua) p(ecunia) f(ecit) ». Des sculptures informes, dignes du ciseau qui exécuta les bas-reliefs en l'honneur d'Hercule (4), décorent les faces latérales : à droite, un quadrupède cornu (bœuf ?), un serpent, une plante, un oiseau (coq ?), tête retournée ; à gauche, une guirlande, des feuillages (?), trois pommes de pin dressées (?), un poisson. Nous ne savons rien sur Faustianus, maître de la maison au temps où l'autel fut dressé (5).



FIG. 26. — Enfant pêcheur.

Autour de cette salle, à l'Ouest (à droite et à gauche du vestibule), au Nord et au Sud, des pièces plus petites se distinguent mal sous des murs de basse époque ; du reste, elles n'ont pas été déblayées. A l'angle Sud-Est de la salle aux colonnes, un escalier de dix marches conduit à un vestibule et à plusieurs chambres, situés en contre-bas, le terrain étant en pente. Une salle est pavée d'une mosaïque ornementale polychrome (rosaces). Un long couloir va rejoindre la rue du Rempart, sur laquelle s'ouvrait une autre entrée. A son extrémité occidentale, il tourne à angle droit vers le Sud, pour desservir d'autres locaux, que l'on n'a pas dégagés. Il y avait aussi des chambres au Nord du couloir, à l'Est de la salle aux colonnes, jusqu'à la rue du Rempart, mais il est impossible de reconnaître le plan primitif sous les remaniements berbères. Dans cette ruine, gisait un autel en pierre calcaire (6), sur lequel se lisent trois grandes lettres, mal gravées (7) : « I(ovi) O(ptimo) M(aximo) ».

(1) Mesurant 5^m 65 sur 5^m 05.

(2) Haut de 1 mètre.

(3) *Bull. du Comité*, 1915, p. cxcvii (à la ligne 5, on a imprimé par erreur IVLVIVS).

(4) *V. supra*, p. 67.

(5) Un cippe d'Announa porte l'épithaphe d'un... (le prénom manque) *Iulius, C. fil(ius),... Faustianus*, mort à 51 ans : *Rec. de Constantine*, XXIX, 1894, p. 662, n° 92. C'est un monument funéraire modeste. Ce personnage n'était sans doute pas le propriétaire de la vaste maison dont nous parlons.

(6) Haut. 0^m 67.

(7) *Conf. supra*, p. 38, n. 7.

Nous nous abstenons de décrire les autres maisons antiques dont on a mis au jour les maigres vestiges. C'étaient, en général, d'humbles demeures, avec des chambres disposées d'une manière peu régulière⁽¹⁾. On n'y a pas trouvé d'objets intéressants⁽²⁾.

Mentionnons, dans le quartier septentrional, entre les rues du Forum et de la porte Nord, au Sud-Est du marché de Livius, un aménagement pour fabriquer de l'huile⁽³⁾ : une aire bétonnée est creusée de deux rigoles circulaires, au milieu desquelles étaient placés les paniers contenant les olives à presser ; le liquide coulait dans un réservoir souterrain⁽⁴⁾, couvert par des dalles que soutenait une colonne⁽⁵⁾. Au Nord de la rue des Deux-Têtes, on a cru reconnaître une boulangerie⁽⁶⁾. Un cercle de 3^m 10 de diamètre, avec une ouverture large de 0^m 55, représenterait le soubassement d'un four : ce qui est, en effet, vraisemblable. Dans des salles voisines, les fouilles ont exhumé un débris de moulin à grain et de petites auges⁽⁷⁾ ; dans une pièce qui donne sur la rue, une table en calcaire gris⁽⁸⁾, où auraient été déposés les pains mis en vente⁽⁹⁾.

(1) On peut faire une exception pour la maison située à l'Ouest de la rue du Forum, entre les rues de Livius et des Deux-Têtes : voir le plan, pl. XIX, 3. Derrière l'entrée, qui s'ouvre sur la rue du Forum, s'étend un large couloir dallé. A droite, une grande salle, flanquée de deux autres plus petites (toutes trois dallées). A gauche, un portique, puis une cour étroite, établie au-dessus d'une citerne, dont l'eau était puisée par une ouverture circulaire ; sur un côté de cette cour subsiste la cage d'un escalier coudé, qui conduisait à un étage. Plusieurs salles parallèles forment à l'Ouest la partie postérieure de la maison. L'emploi de stèles funéraires dans le seuil de la porte d'entrée, dans le dallage du couloir, dans l'escalier, prouve soit que la construction est d'assez basse époque, soit qu'elle a été remaniée. — Un autre escalier se voit dans la maison contiguë, à l'Ouest.

(2) Sauf, dans une maison du quartier septentrional, un débris de meuble (trépied ?), peut-être égaré en ce lieu. Il consiste en une tige de bronze pleine, longue de 0^m 60, qui devait être engagée au sommet dans un trou cylindrique. Au bas, une image de Satyre barbu, les deux mains appuyées sur un fleuron qui remplace la partie inférieure du corps. Le travail est très médiocre. Au musée de Guelma : de Pachtere, *l. c.*, p. 47-48 ; pl. IX, fig. 5.

(3) Ballu, *Bull. du Comité*, 1909, p. 78.

(4) Long de 2 mètres, large de 1^m 75, profond d'environ 2 mètres.

(5) Une de ces dalles est un ancien seuil de porte.

(6) Ballu, *l. c.*, p. 77.

(7) Peut-être pour contenir du blé. Conf. Ballu, *Les Ruines de Timgad, Sept années de découvertes, 1903-1910* (Paris, 1911), p. 72 : dans une maison de Timgad, quatre auges en pierre, renfermant de grandes quantités de blé.

(8) Longue de 1^m 20, large de 0^m 67.

(9) On pourrait aussi bien soutenir qu'elle servait à former les pains avant la cuisson.

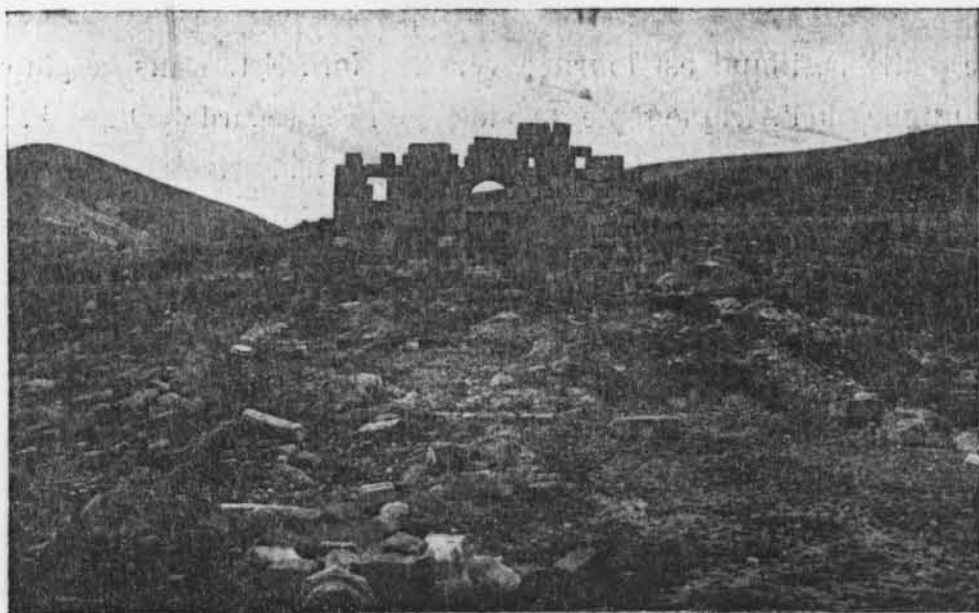


FIG. 27. — Eglise du Sud.

CHAPITRE VII

Edifices chrétiens

On connaît aujourd'hui à Thibilis deux églises et une chapelle chrétienne.

L'une des églises se trouve au Sud-Ouest de la ville ⁽¹⁾, vers le bas des pentes qui dominent le plateau d'Announa. Elle a été signalée dès le XVIII^e siècle, déblayée entièrement par Bernelle, étudiée à plusieurs reprises avant et après ces fouilles. Dans nos *Monuments antiques de l'Algérie* ⁽²⁾, nous en avons donné une description assez détaillée, à laquelle nous ne pouvons ajouter presque rien de nouveau. Nous ne croyons pas, cependant, devoir la passer sous silence dans le présent travail, consacré à l'ensemble des ruines d'Announa ⁽³⁾. Voir pl. IX, X, et fig. 27 (vues) ; pl. XX, 1 (plan).

(1) On a constaté (Gsell, *Monuments antiques*, II, p. 117, n. 1) qu'en Afrique, comme en Italie et en Gaule, les églises chrétiennes sont très souvent situées loin du centre des villes. C'est le cas pour les deux églises de Thibilis.

(2) T. II, p. 165-9 (bibliographie à la p. 165, n. 4), pl. LXXXIV et LXXXV.

(3) On nous excusera de nous répéter.

Cette petite basilique est tournée vers le Nord-Est. Dans la plupart des églises antiques de l'Afrique septentrionale, l'entrée regarde l'Ouest (1). Mais la disposition du terrain ne permettait pas d'adopter ici l'orientation usuelle.

Quand on venait de la porte double, on avait à gravir une forte pente. Des escaliers, coupés de paliers dallés, furent établis ; il n'en subsiste que de rares vestiges. Nous calculons qu'il y avait au moins quarante marches. Au fond, l'édifice s'encastre dans la colline : le roc, mal taillé, affleure çà et là.

Comme presque partout, les chrétiens se sont servis de matériaux de remploi : blocs taillés, débris de portes, éléments de colonnes, bases de statues, cippes funéraires (2). La construction est fort médiocre. La façade (pl. ix, 1 (3)), qui s'élève encore à une hauteur d'environ 7 mètres, et des retours de 2^m 30-2^m 40 sur les côtés sont en pierres de taille, avec de petites pierres ou des briques dans les interstices ; le reste des murs latéraux et l'abside, soit en moellons, avec des chaînes, soit en pierres de taille, mal ajustées. La longueur totale est de 19^m 60, la largeur de 13^m 15.

Il n'y a, semble-t-il (4), qu'une seule porte (5), au milieu du front. Elle présente un grand linteau monolithe, surmonté d'un arc de décharge (6). Sur la clef, est sculptée une croix latine, accostée de l'α et de l'ω. La façade est percée, en outre, de deux fenêtres (7), disposées symétriquement à droite et à gauche de l'entrée, à 2^m 70 au-dessus du niveau du seuil, et de quatre lucarnes, placées un peu plus haut (8) ; aucune feuillure n'a été creusée dans le cadre de ces baies. A l'intérieur, le mur est renforcé par une sorte de

(1) Gsell, *l. c.*, p. 123.

(2) *C. I. L.*, 5567, 5597, 18892, 18906, 18907, 18909, 18912, 18918, 18934, 18963, 18970, 18974, 18983, 18984, 19023, 19044, 19049, 19064, 19065, 19069. Un fragment de cippe portant l'épithète *C. I. L.*, 5598, et un bas-relief représentant un personnage en buste sont encastés dans le mur de la façade : Delamare, pl. 165, fig. 5 et 6 (et Gsell, *Texte explicatif*, p. 146) Console en marbre, employée dans le mur de l'abside : Ravoisié, pl. 15, fig. v et vi (et p. 14).

(3) Conf. Gsell, *Monuments antiques*, pl. LXXXIV.

(4) Sur le côté gauche de l'église, à 2^m 30 de la façade, le mur offre actuellement une solution de continuité de 1^m 22 (voir pl. ix, 2). On pourrait supposer que ce vide représente une entrée latérale. Cependant nous n'avons vu là ni seuil, ni mortaises pour fixer la fermeture d'une porte.

(5) Haute de 2^m 26, large de 1^m 75.

(6) Pour ces arcs, voir Gsell, *l. c.*, p. 133.

(7) Hautes de 1^m 40, larges de 0^m 74.

(8) La pierre qui surmontait la dernière lucarne de gauche était encore en place il y a quelques années : voir Gsell, *l. c.*, pl. LXXXIV.

banquette ⁽¹⁾, qui fait retour à gauche et sur laquelle on a établi de ce côté un contrefort ; une disposition analogue ne s'observe pas à droite.

Sur la même banquette s'élèvent deux pilastres, qui terminent les colonnades séparant la nef des collatéraux : voir pl. ix, 2, et pl. x, 1. Ils sont coiffés de deux chapiteaux corinthiens en marbre, pris ailleurs, dont la facture indique le III^e, ou plutôt même le IV^e siècle. Les colonnes étaient au nombre de cinq sur chaque file. On peut admettre qu'au fond, en avant de l'abside, se dressaient des pilastres semblables à ceux qui s'adossent au mur de façade ; ils ont disparu. Les bases des colonnes appartiennent à deux séries. Les unes sont en marbre, à plinthe basse, d'un galbe élégant. Les autres, en grès, de facture grossière, ont des socles plus ou moins hauts ⁽²⁾ : ce qui prouve qu'elles étaient destinées à porter des fûts inégaux ; peut-être ont-elles été taillées exprès pour l'église. Les fûts, en marbre, sont de diamètres divers. Plusieurs chapiteaux corinthiens, également en marbre, datant peut-être de l'époque des Antonins, ont été recueillis dans la ruine ⁽³⁾. On y a retrouvé aussi un chapiteau d'ordre ionique décadent ⁽⁴⁾, probablement du IV^e siècle ; il ressemble à d'autres qui gisent à quelques centaines de mètres de là. Les deux rangées de supports étaient surmontées d'arcades en pierres de taille : un sommier subsiste au-dessus d'un des pilastres. La hauteur sous les intrados devait être d'un peu plus de cinq mètres.

A travers la nef, à 2^m65 de l'abside, court sur le sol un large bandeau en pierre, dont les extrémités précèdent les deux dernières bases de colonnes ⁽⁵⁾. Il est creusé dans toute sa longueur d'une feuillure, destinée à l'encastrement d'une clôture, sans doute en bois. D'étroites bandes, avec des feuillures semblables, s'étendent depuis ce bandeau jusqu'au mur de façade, le long des colonnades ⁽⁶⁾. La plus grande partie du vaisseau central était donc séparée des collatéraux ⁽⁷⁾. A la hauteur des troisièmes colonnes, un autre clôture traversait

(1) Haute de 0^m50-0^m65.

(2) De 0^m20 à 0^m36.

(3) L'un d'eux, transporté à Guelma, est reproduit dans de Pachtere, *l. c.*, pl. VIII, fig. 3 (et p. 39).

(4) Ravoisié, pl. 15, fig. IV (et p. 14).

(5) Ce bandeau est très visible sur la pl. x, 2.

(6) Voir pl. x, 1 et 2. Je rectifie ici des indications données dans mes *Monuments antiques*, p. 168.

(7) Si l'église n'avait vraiment qu'une seule entrée, il faut admettre qu'en arrière de cette entrée, les clôtures séparant la nef des collatéraux présentaient des passages.

la nef, en s'interrompant au milieu : c'est, du moins, ce que laisse supposer une petite dalle, percée d'une mortaise, qui devait recevoir un des montants de la barrière, à gauche du passage (1). Ainsi, l'espace rectangulaire compris entre les troisièmes et cinquièmes colonnes se trouvait fermé de tous côtés : c'était évidemment là que se dressait l'autel (2). Le sol de la nef est en terre battue ; les collatéraux sont, au contraire, dallés.

L'abside (voir pl. x, 2), entourée d'un cadre carré, était voûtée en cul-de-four. On y monte par une marche. La largeur maxima de la salle est, comme de coutume, égale à la largeur du vaisseau central (5^m 40). Cependant l'ouverture ne mesurait que 3^m 70 : elle était rétrécie par deux petits murs, précédés de colonnes (3). Deux impostes allongées, découvertes au fond de la nef (4), paraissent avoir coiffé les chapiteaux, de manière à porter les sommiers d'une arcade (5). Elles offrent, sur une de leurs faces longues, — celle qui était tournée vers la nef, — les images d'un calice et d'une croix, sculptées à relief plat (fig. 28).

Cinq gradins en pierre s'étagent autour de l'abside. Les quatre premiers sont des marches (6) ; le dernier, haut de 0^m 43, servait de siège au clergé (7). Au milieu, le quatrième degré est interrompu par un bloc quadrangulaire, qui s'élève au niveau de la banquette supérieure : cette sorte de plate-forme marque l'emplacement de la chaire épiscopale. Il n'existait certainement pas de sacristies à droite et à gauche du *presbyterium*.

(1) Cette dalle ne se voit plus. La dalle placée de l'autre côté du passage présumé avait déjà disparu lors des fouilles.

(2) D'ordinaire, l'espace clos qui entoure l'autel s'étend au fond de la nef, immédiatement en avant de l'abside. On trouve pourtant à Kherbet Guidra (Gsell, *Monuments antiques*, II, p. 206-7, fig. 124) un dispositif analogue à celui d'Announa. Naturellement, la clôture du fond de cet espace réservé avait, ici comme à Kherbet Guidra, un passage pour assurer des communications directes avec l'abside.

(3) Les deux bases étaient naguère encore en place. Il n'en reste plus qu'une.

(4) Je n'ai retrouvé en 1916 qu'un morceau d'une de ces deux impostes.

(5) Celle-ci ne pouvait pas être le véritable arc de tête de l'abside voûtée, arc dont les départs étaient nécessairement aux angles de la salle. Il y aurait donc eu un remplissage entre les deux arcs. Pourquoi a-t-on adopté ce dispositif, peu heureux ? Était-ce pour étayer, en quelque sorte, l'arc de tête ? En tout cas, il ne s'agit pas d'un remaniement : les murettes transversales ont été construites en même temps que le reste de l'abside, car les pierres s'emboîtent.

(6) Hautes de 0^m 20.

(7) Dispositif analogue dans l'église d'Henchir Haratt (*Segermes*), en Tunisie : Diehl, *Bull. du Comité*, 1904, p. 466 et pl. LIX.

Les croix tracées au-dessus de l'entrée et sur les impostes nous autorisent à attribuer l'édifice à l'époque byzantine. Il fut détruit par un incendie : le sol était couvert de charbons et de cendres, provenant de la toiture.

La seconde église ⁽¹⁾ est également située dans une position élevée : au Nord-Ouest des ruines, sur le bord escarpé du plateau, très près du point culminant. L'entrée regarde le Couchant ; pour y accéder, on avait établi une petite terrasse, que soutenait un mur dressé en travers de la pente et disposé obliquement par rapport à la façade.



FIG. 28. — Pierre trouvée dans l'église du Sud.

Cette basilique et ses dépendances ont été construites, — fort mal, — selon le mode usuel, en moellons, avec des chaînes en pierres de taille ⁽²⁾. Elles sont en très mauvais état, sauf à l'Est où les terres, glissant sur le sol incliné, avaient assez profondément enseveli les murs. Voir pl. xx, 2, 3, 4 : plan et coupes.

Le sanctuaire (pl. xi, 1 : vue vers l'abside), d'un type très banal, est petit : il mesure intérieurement 14^m 30 de long sur 12^m 30 de large. Deux rangées de six colonnes séparaient la nef des bas-côtés. On les avait constituées avec des matériaux de remploi : bases attiques en marbre, fûts en grès, en marbre blanc et en serpentine ; les chapiteaux ont disparu. Vers le fond du vaisseau central, se dressait un *ciborium*, dais soutenu par quatre colonnes, qui surmontait l'autel ⁽³⁾. Une des bases, en marbre

(1) Fouillée en 1903. Ballu, *Bull. du Comité*, 1903, p. ccxxx-ccxxxi ; Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, xxiv, 1904, p. 365-6.

(2) Les chaînes sont très rapprochées les unes des autres dans l'abside, dont le mur devait être solide, eu égard à la poussée des terres en arrière et à la voûte qui coiffait cet espace.

(3) Conf. Gsell, *Monuments antiques*, II, p. 146.

blanc, prise ailleurs, est en place ; des fûts en marbre veiné ont pu appartenir à ce dais ; peut-être aussi un chapiteau en marbre blanc, d'ordre corinthien. Nulle trace de l'autel, qui était probablement en bois, comme la plupart des autels chrétiens d'Afrique ⁽¹⁾. Mais, au-dessous, M. Joly a découvert une tombe, contenant un squelette d'homme : saint dont aucune inscription n'a révélé le nom.

L'abside est arrondie à l'extérieur comme à l'intérieur. Le sol était dallé. On y monte par cinq marches, dont les deux premières font retour sur les côtés. Deux colonnes portaient l'arc de tête ; les bases, demeurées en place, sont des bases de colonnes engagées, provenant d'un monument plus ancien.

Au fond du collatéral de gauche, une petite porte, avec trois marches, conduit au baptistère. L'entrée principale de ce bâtiment, précédée d'une aire bétonnée et d'une marche, se trouve en dehors de l'église. La salle, rectangulaire (pl. XI, 2), mesure intérieurement 10^m 80 sur 5^m 65. L'espace central, où sont les fonts, s'étend entre deux portiques, bordés au Sud par deux colonnes (bases attiques en place ⁽²⁾), au Nord par deux autels païens en marbre ⁽³⁾, qui portent des dédicaces au Soleil et à la Lune ⁽⁴⁾. Le sol est partout couvert d'une couche de béton.

Les fonts sont de forme circulaire ⁽⁵⁾. Le rebord ⁽⁶⁾ est en blocs de marbre, débris de monuments romains : deux morceaux d'une dédicace à Vibia Aurelia Sabina, fille de Marc-Aurèle ⁽⁷⁾ ; fragments de cippes avec des épitaphes. Sur cette bordure reposaient six bases de colonnes ⁽⁸⁾ : il y avait là un dais, auquel des rideaux étaient sans doute suspendus, dispositif qu'on

(1) Gsell, *ibid.*, p. 145.

(2) Ces bases, en marbre, sont encastrées dans un bandeau, également en marbre, dans lequel a été employée une base mutilée, portant une dédicace faite par M. Herennius Victor, chevalier, fonctionnaire impérial (conf. p. 17, n. 6).

(3) Hauts de 1 mètre. Ils sont encastrés dans un bandeau en grès. La partie supérieure du support dont chacun de ces autels constituait le bas, pouvait être formée soit par une ou plusieurs pierres de taille, soit par un tronçon de colonne.

(4) V. *supra*, p. 42.

(5) Diamètre 3^m 40, rebord compris.

(6) Large de 0^m 45.

(7) *Supra*, p. 20.

(8) Deux bases, en marbre, sont encore à leur place primitive. Une autre gît près du rebord. Ces fonts étaient mieux conservés lors des fouilles : cinq bases restaient en place. Voir fig. 29, photographie que j'ai faite en 1903.

retrouve à Carthage (basilique de Dermèche), à l'Oued Ramel, à Tizirt, à Timgad (dans deux baptistères), pour ne pas chercher d'autres exemples hors de l'Afrique. A l'intérieur du cercle, de petites piles, hautes de 0^m 38, faites de briques triangulaires, sont établies en arrière des bases et s'élèvent au niveau du rebord. Des murettes courbes en béton les relie. L'ensemble forme ainsi une figure à six lobes ⁽¹⁾ (fig. 29). Plus bas, se creuse la cuve

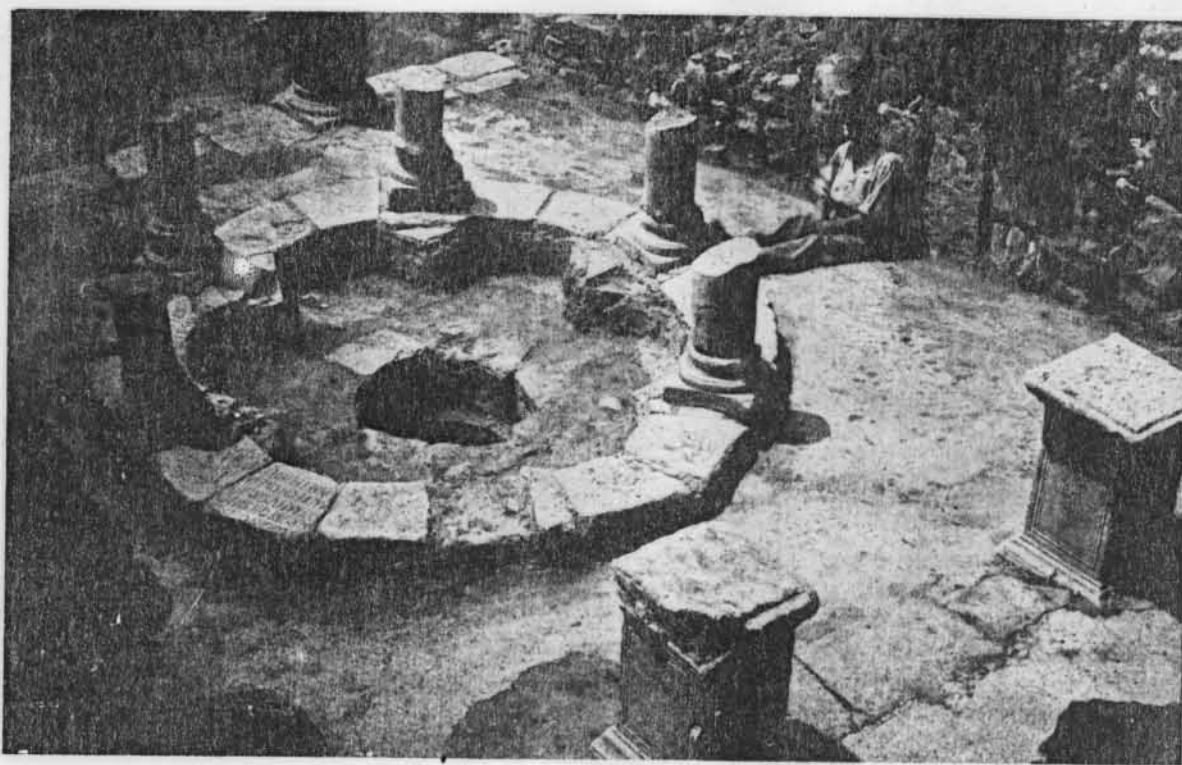


FIG. 29. — Fonts baptismaux de l'église du Nord.

ronde, dont le diamètre est d'abord de 0^m 85 sur une hauteur de 0^m 30, puis de 0^m 54. Il fallait, par conséquent, descendre trois degrés pour atteindre le fond, très étroit, du bassin.

Au Sud de la basilique, trois salles rectangulaires se succèdent. La première ⁽²⁾, contiguë à l'église, avec laquelle elle ne semble pas avoir communiqué, était dallée. Lors des fouilles, on y a retrouvé quatre bases, disposées en rectangle, au milieu ⁽³⁾. Le mur du fond, à l'Est, était percé

(1) Pour des cuves baptismales lobées trouvées en Tunisie, voir Massigli, *Mélanges de l'École de Rome*, XXXII, 1912, p. 3 et suiv.

(2) Mesurant intérieurement 9 mètres sur 5^m 45.

(3) Il n'y reste plus que deux petites bases attiques, l'une en marbre, l'autre en calcaire, qui ne sont pas en place.

d'une porte, comme le prouve un seuil. On accédait ainsi à un espace dallé, puis à un escalier en pierres de taille, qui montait vers le point culminant du plateau.

La seconde salle ⁽¹⁾, communiquant avec la première ⁽²⁾, était décorée de colonnes le long de ses murs latéraux, au Nord et au Sud : quatre de chaque côté, dont les deux extrêmes occupaient les angles. Quatre bases remployées (marbre ou calcaire) demeurent en place ⁽³⁾. Vers le fond, à l'Est, les bases des troisièmes colonnes de droite et de gauche sont reliées par une bande, qui coupe la salle et qui est faite d'un cippe en marbre (avec une épitaphe païenne) et de blocs de grès ; deux socles carrés, en marbre, l'interrompaient ⁽⁴⁾ ; ils portaient des piliers en vert antique (maintenant au jardin public de Guelma). Nous ignorons la destination de l'espace réservé qu'on avait ainsi constitué. De petits tubes en terre cuite, ressemblant à des seringues, qui ont été recueillis dans les déblais, étaient, — de nombreuses constatations faites en Afrique l'ont prouvé ⁽⁵⁾, — des éléments de voûtes légères. Nous pouvons supposer que la salle était coiffée de trois voûtes d'arête, dont les retombées s'appuyaient sur les colonnes.

La troisième salle ⁽⁶⁾, dallée, avait sans doute une entrée à l'Ouest (le devant est détruit ⁽⁷⁾). Au fond, une petite porte, précédée d'un escalier, donnait sur le dehors, vers le sommet du plateau ⁽⁸⁾.

De l'autre côté de l'église, au Nord-Ouest, le long de l'escarpement, subsistent quelques traces de bâtiments, qui devaient être des dépendances du sanctuaire. On distingue, non sans peine, des salles parallèles. Étaient-ce des cellules ? Si l'hypothèse est exacte, cet ensemble aurait pu être un monastère. De misérables tombes ont été rencontrées en avant et même

(1) Mesurant 7^m 15 sur 4^m 60.

(2) Seuil en place. Il n'y avait pas d'entrée sur le devant, à l'Ouest.

(3) Un chapiteau corinthien à feuilles lisses, en marbre, qui gît dans la salle, a dû appartenir à l'une de ces colonnes.

(4) Un seul est resté en place.

(5) Voir, entre autres, Audollent, *Carthage romaine*, p. 631 ; *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1908, fig. à la p. 593.

(6) Large de 2^m 90.

(7) De ce côté, s'étend une sorte de cul-de-sac, qui a une de ses parois longues commune avec la seconde salle et dont l'entrée a été bouchée par un mur berbère.

(8) La troisième salle avait peut-être une autre porte au Sud. Elle ne communiquait pas avec la seconde salle.

à l'intérieur des salles : elles étaient formées de dalles de grès, ou de débris de sarcophages, mis bout à bout. Ces sépultures sont peut-être chrétiennes. Dans la basilique même, derrière l'emplacement de l'entrée, une dalle porte une inscription, devenue très fruste. C'est l'épithaphe d'un homme qui vécut à l'époque byzantine, comme l'atteste la mention de l'indiction ⁽¹⁾. Il est probable que l'église et les constructions qui l'entourent appartiennent à la même époque. Les cuves baptismales lobées découvertes en Afrique sont des VI^e-VII^e siècles.

Nous avons déjà décrit dans un autre ouvrage ⁽²⁾ une petite chapelle située dans le quartier septentrional, à l'Ouest de la Grande rue, au milieu d'habitations très remaniées. Elle n'a que 12^m30 sur 6 mètres. Les murs sont en pierres de taille, mal assemblées ; on a employé des bases, pourvues de dédicaces ⁽³⁾ et enlevées sans doute du forum. L'entrée se trouve, non sur la façade, mais vers le milieu du côté droit. L'abside ne communiquait, semble-t-il, avec la nef que par un étroit passage ⁽⁴⁾. Elle était assez vaste par rapport au reste de l'édifice. Le mur qui l'entourait circonscrit un autre mur de même forme, élevé, croyons-nous, à une date plus récente, pour diminuer l'étendue de cet espace.

Près de là, une belle lampe chrétienne en bronze ⁽⁵⁾, à deux becs (fig. 30), a été trouvée dans les ruines d'une maison : il n'est pas interdit de supposer qu'elle avait fait partie du mobilier de la chapelle. Elle pouvait être, soit suspendue à l'aide de chaînettes, insérées dans trois anneaux ⁽⁶⁾, soit encastrée dans un support cylindrique ⁽⁷⁾. De chaque côté du trou par lequel on versait

(1) « F[au]stinus (lecture incertaine), depos(itus) in pace, vixit annos ... ; d(e)p(ositus) s(u)b d(i)e XII k(a)l(end)a[s] maia[s], ind(ictione) V ». A la fin, une croix monogrammatique.

(2) *Monuments antiques*, II, p. 169-170.

(3) A Faustine la Jeune (*C. I. L.*, 5325), à Constance Chlore (5326 = 18860), à un chevalier romain (5328 = 18862), etc.

(4) A moins que le mur qui la barre et qui, actuellement, présente au milieu une solution de continuité n'ait appartenu à des fondations : l'abside aurait été établie à un niveau supérieur au sol de la nef et précédée de quelques marches, qui auraient disparu.

(5) Au musée de Guelma. De Pachtere, *l. c.*, p. 48 ; pl. ix, fig. 2. Longueur totale 0^m 27.

(6) Il reste dans un anneau un morceau d'une de ces chaînettes.

(7) Par-dessous, cette lampe est munie de deux petits tenons, qui servaient à l'encastrer dans un godet ménagé au sommet du support. Conf., par exemple, la lampe de Mouzaïville : Doublet, *Musée d'Alger*, pl. xiv, fig. 4.

l'huile ⁽¹⁾, la surface extérieure du récipient est ornée d'une croix monogrammatique, accostée de l' α et de l' ω . On a découvert des lampes à peu près semblables dans l'Afrique du Nord ⁽²⁾ et dans d'autres pays méditerranéens. D'après la forme de la croix, elles appartiennent au v^e ou au vi^e siècle.

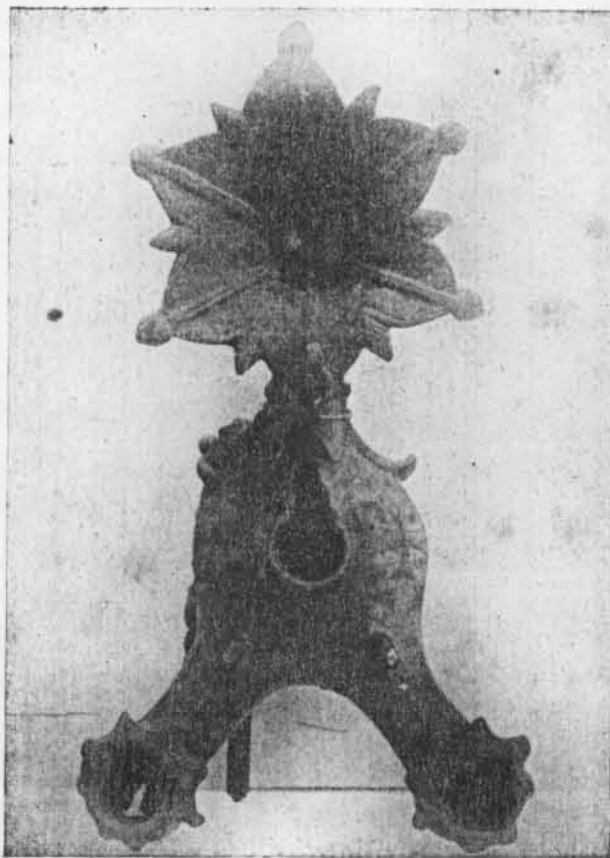
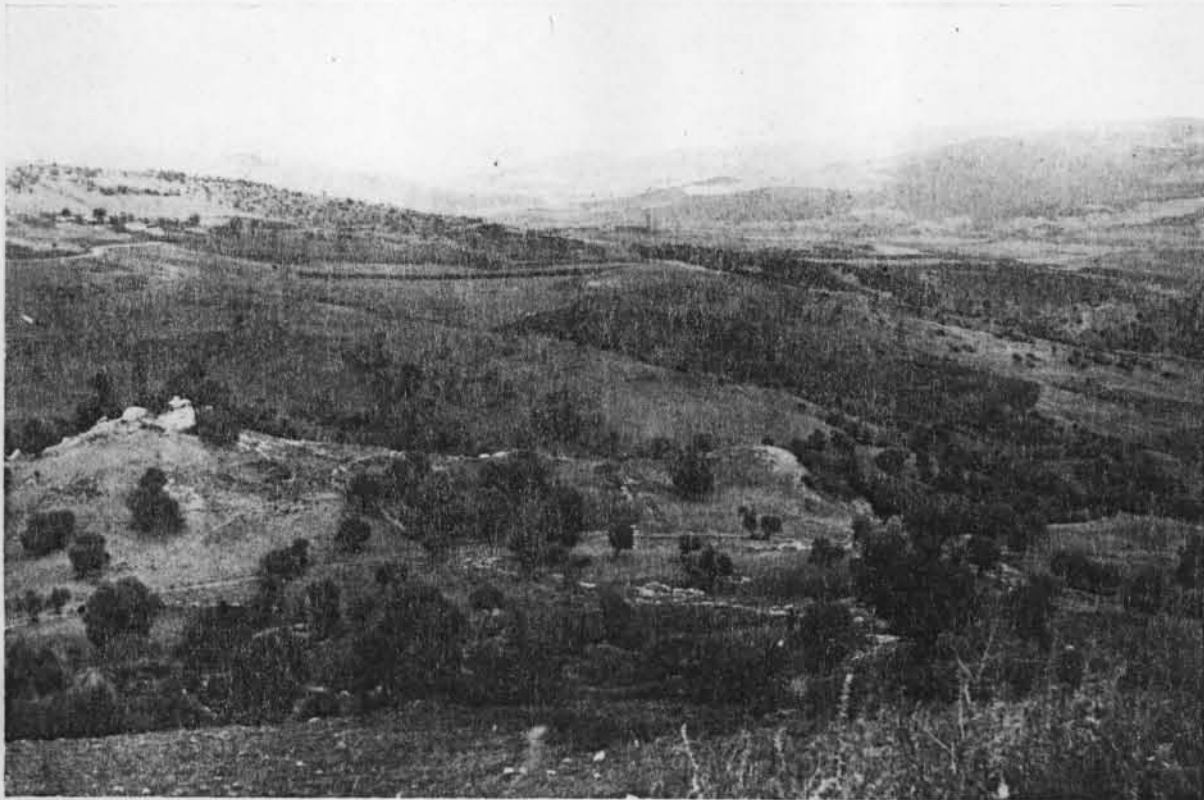


FIG. 30. — Lampe chrétienne.

(1) Le couvercle qui pouvait fermer ce trou manque aujourd'hui.

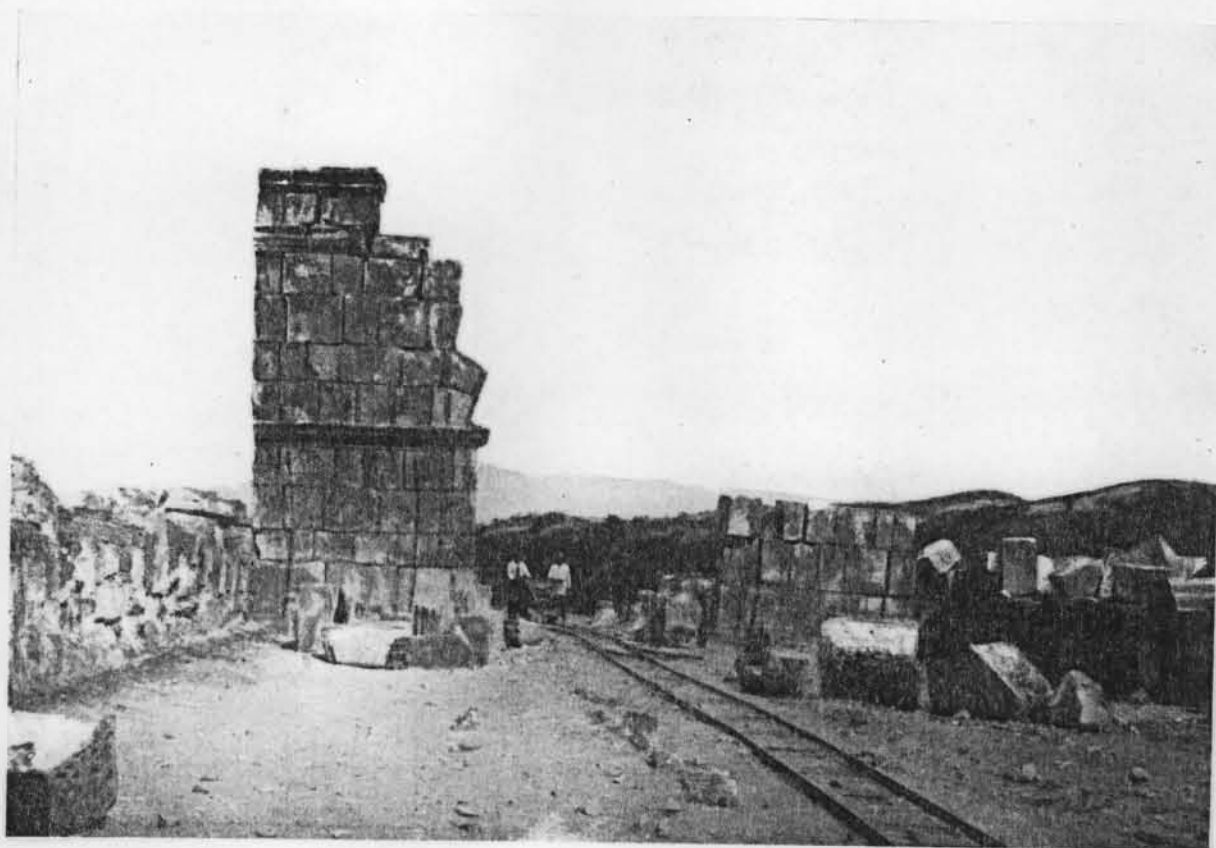
(2) Lampe de Mouzaïaville : Doublet, *l. c.* (et p. 50, 91). Lampe du douar Bellaa, près de Saint-Arnaud : Gsell, *Bull. du Comité*, 1908, p. CCLIII et pl. XLVI.



1. — Vue de la vallée, au Nord d'Announa.
2. — Vue générale d'Announa, prise en avant de l'église du Sud.



1. — Rue de la porte orientale.
2. — Grande rue, au Nord de la porte double.



1. — Porte orientale.
2. — Porte double.



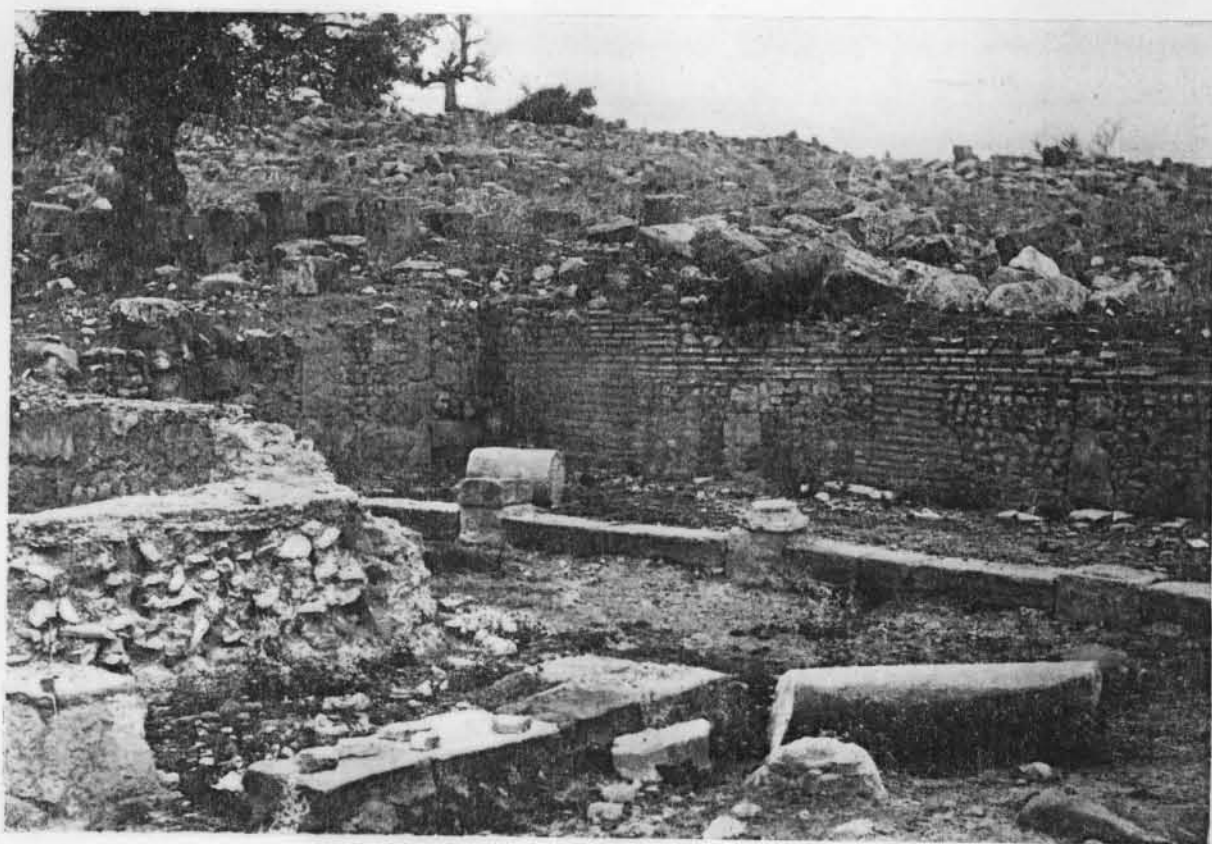
1. — Arc de triomphe ; vue prise du Sud.
2. — Même arc ; vue prise du Nord.



1. — Forum ; vue prise de l'Est.
2. — Arcades de l'entrée du forum.



1. — Forum; vue prise du Nord-Ouest.
2. — Forum; côté septentrional.



1. — Capitole.
2. — Petit temple voisin du forum.



1. — Marché.
2. — Maison des Antistii.



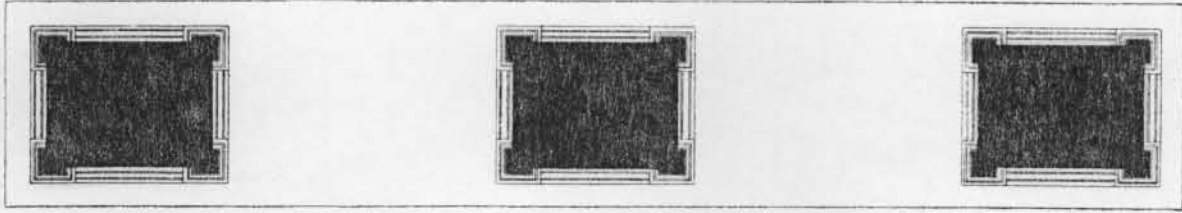
1. — Église du Sud; façade.
2. — Même église; vue prise de l'Est.



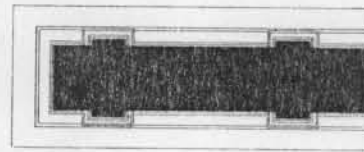
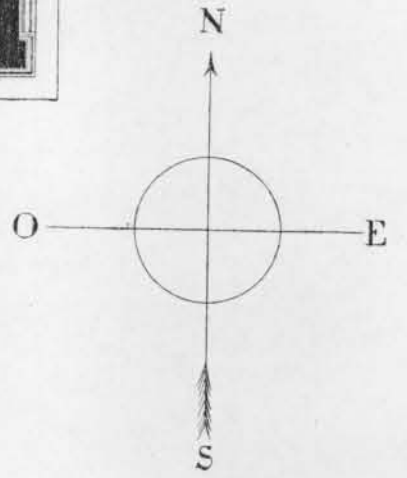
1. — Église du Sud ; intérieur.
2. — Même église ; fond de la nef et abside.



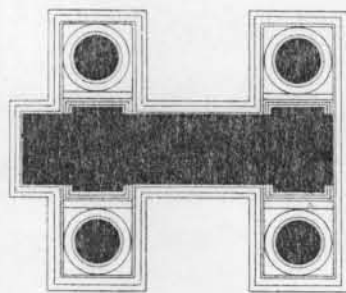
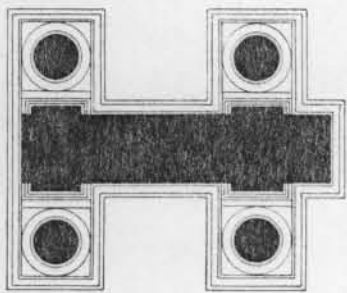
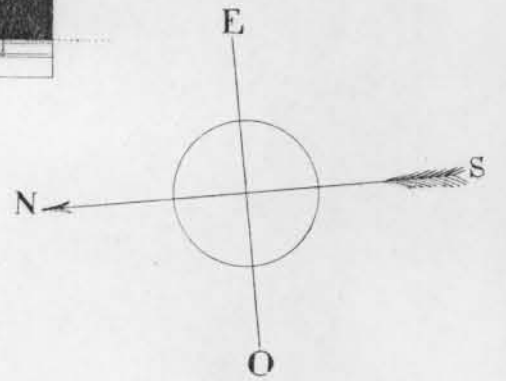
1. — Église du Nord; abside.
2. — Même église; baptistère.



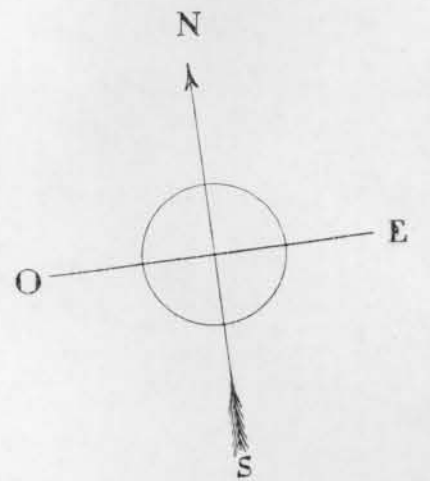
Porte double.

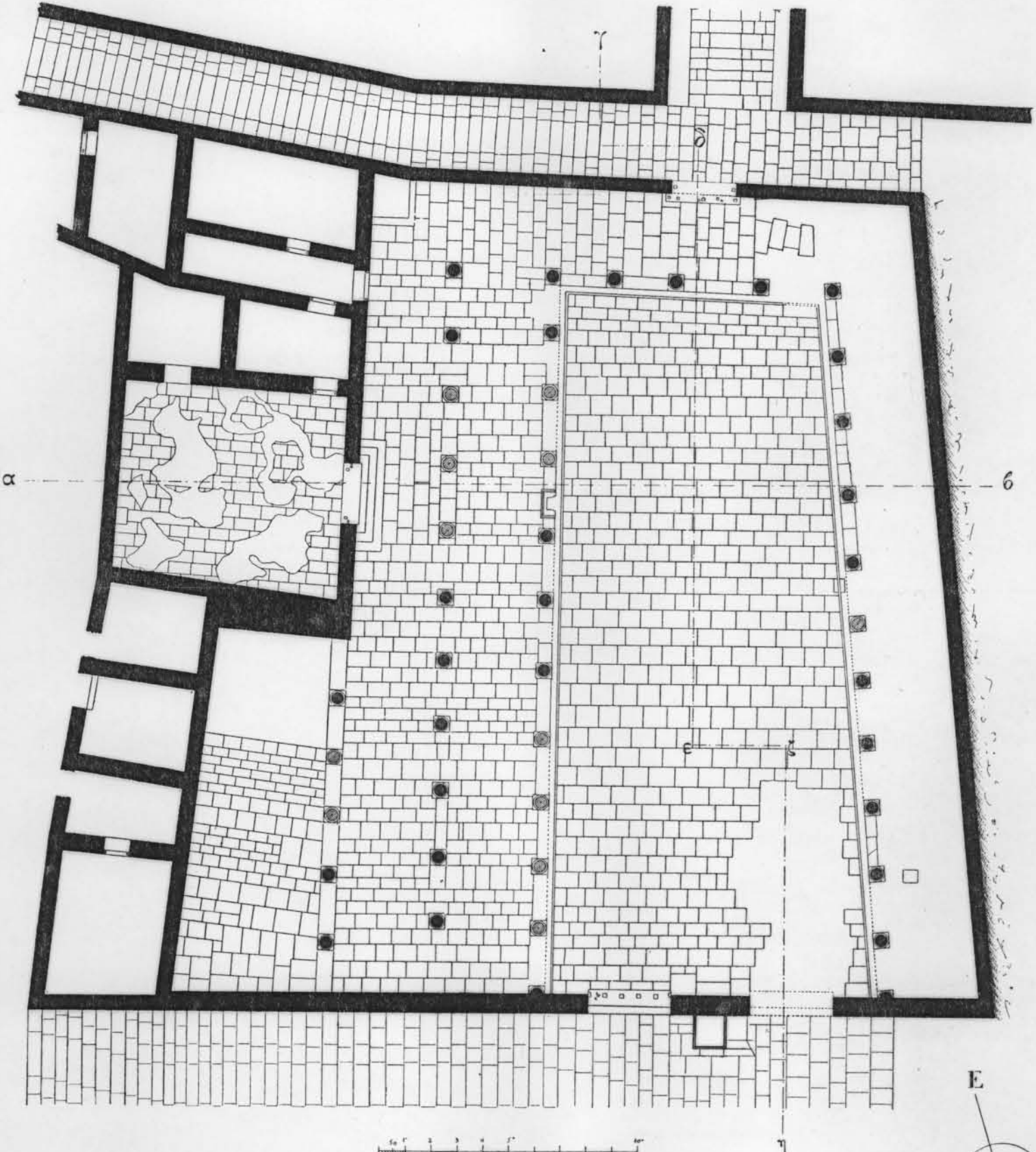


Porte orientale.

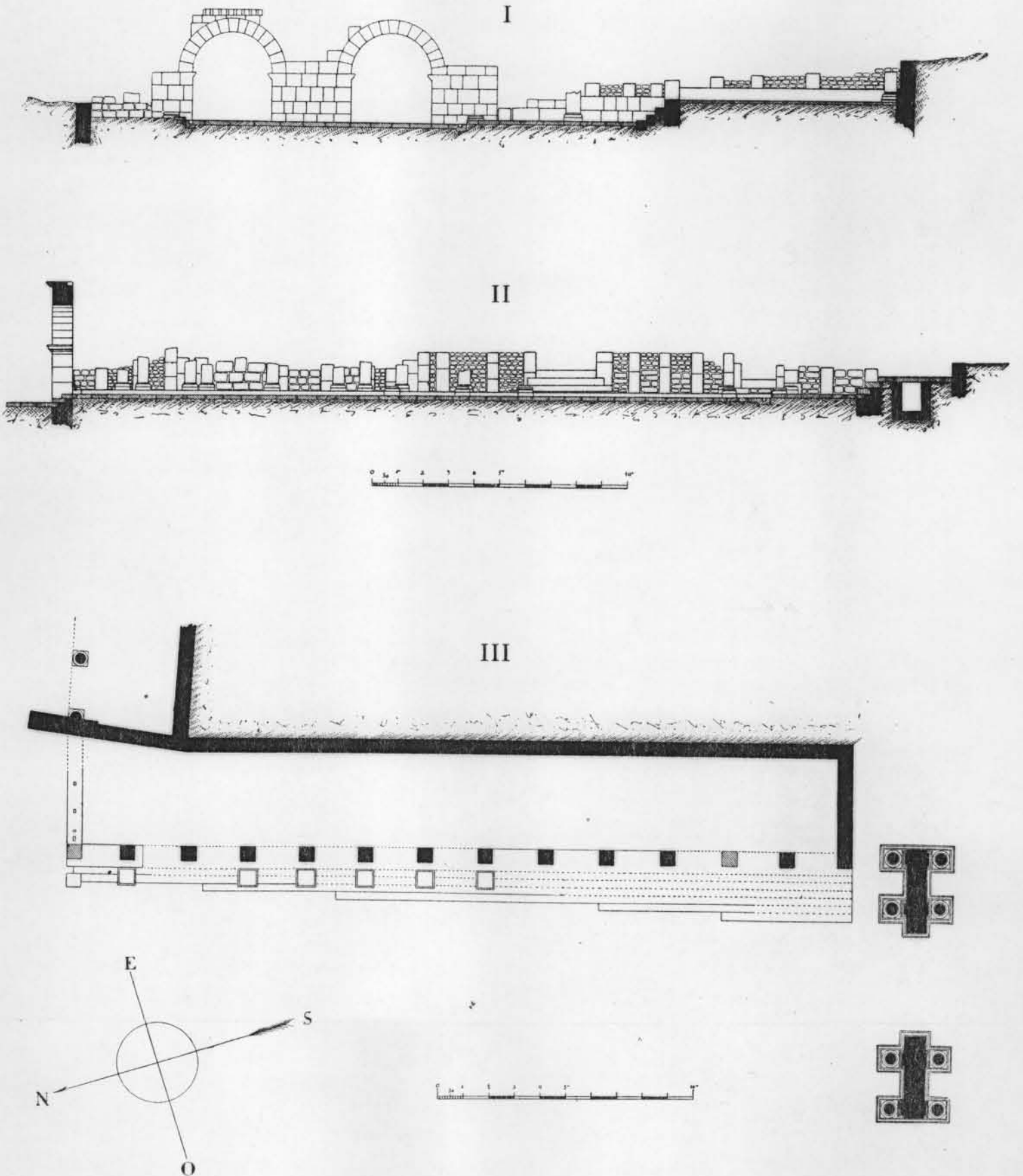


Arc de triomphe.

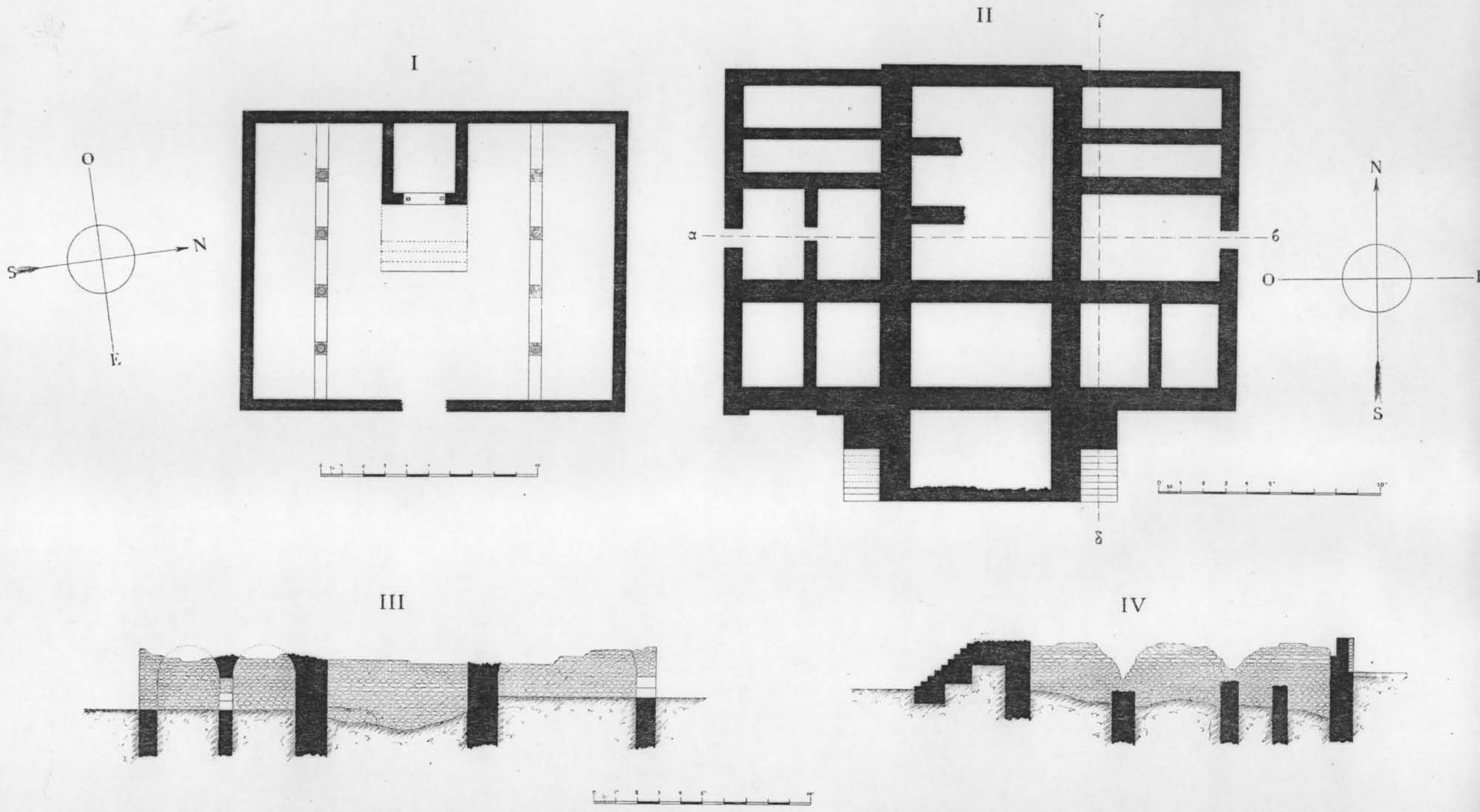




Announa. Forum.



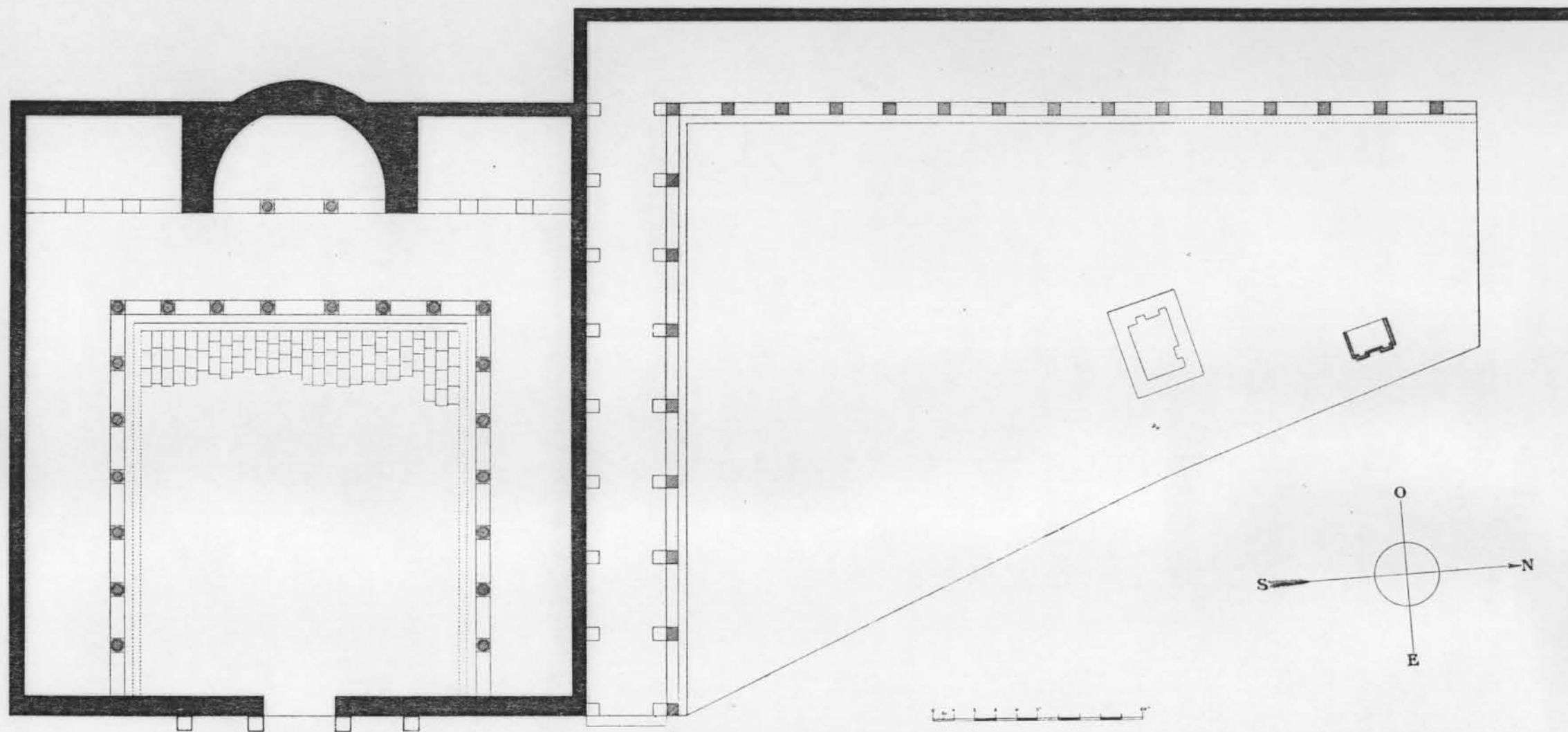
I, II. — Forum. Coupes par ab et par γδεζη..
III. — Portique entre l'arc de triomphe et le forum.



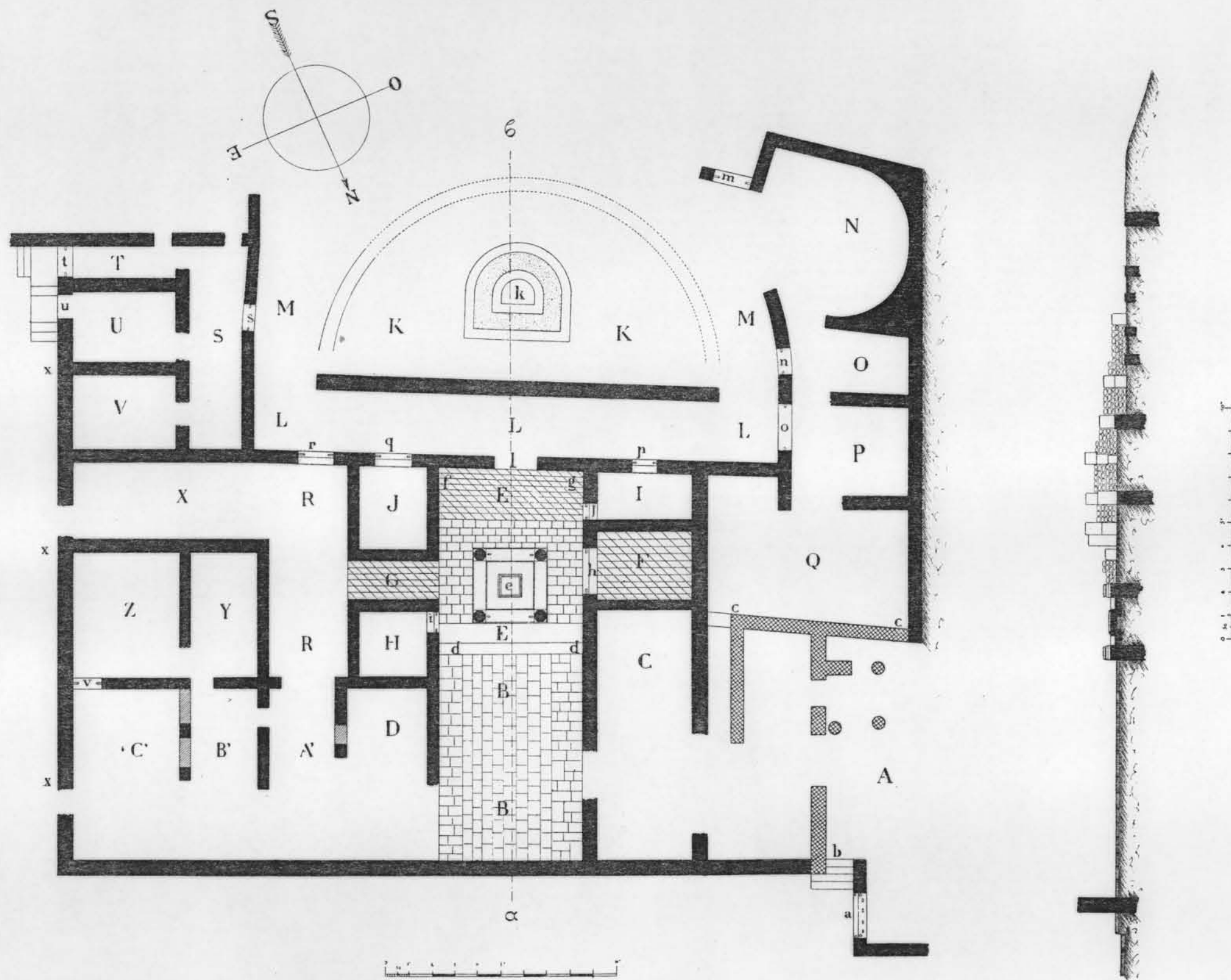
I. — Petit temple voisin du forum.

II. — Capitole. Plan.

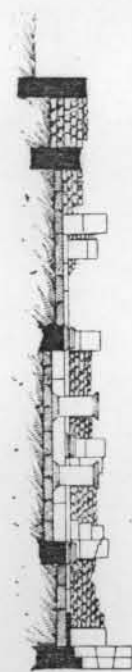
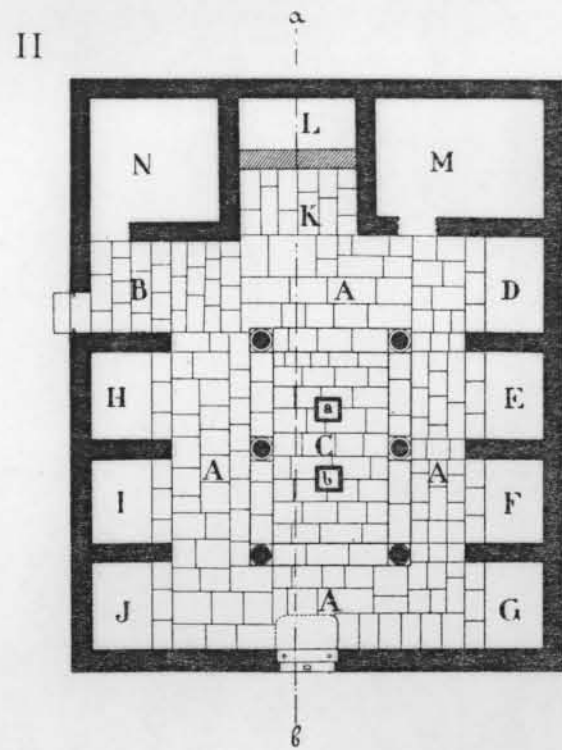
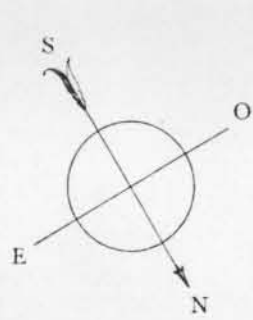
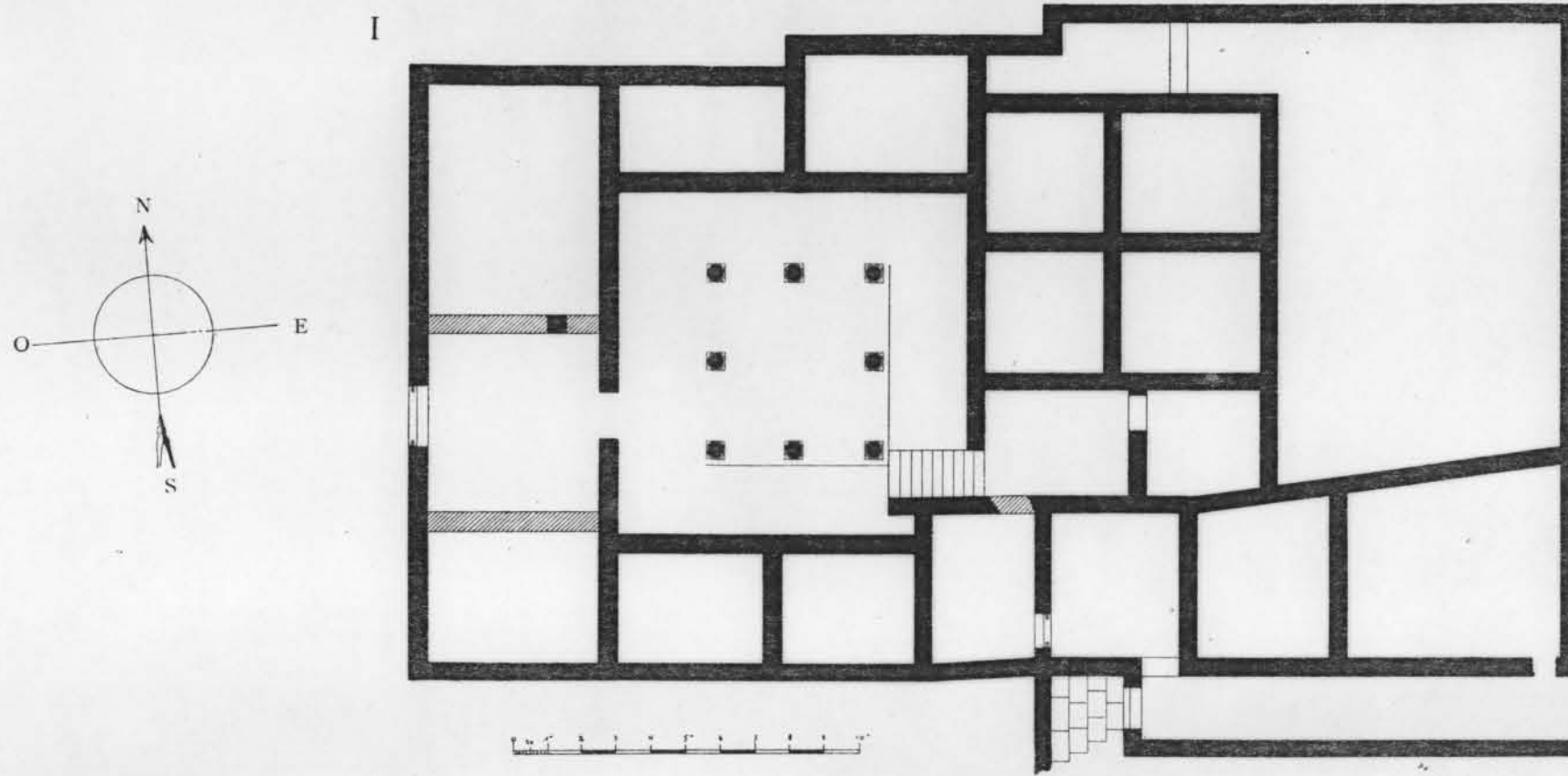
III, IV. Capitole. Coupes par *ab* et par *γδ*.



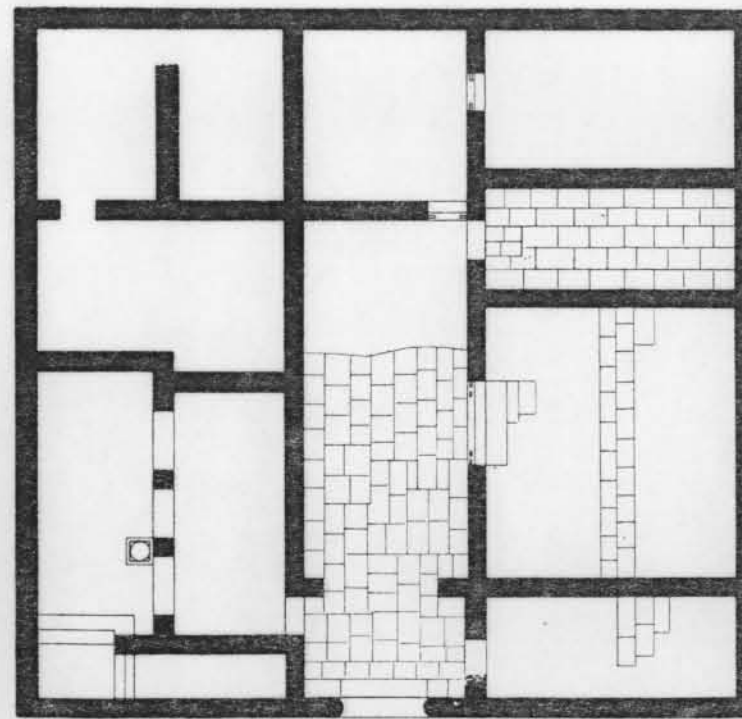
Édifice public et place voisine de l'arc de triomphe.



Maison des Antistii. Plan et coupe par $\alpha\beta$.



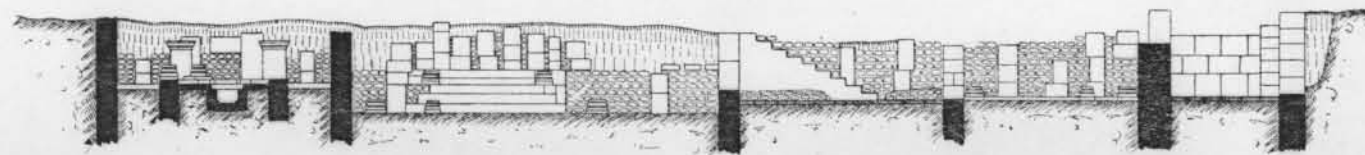
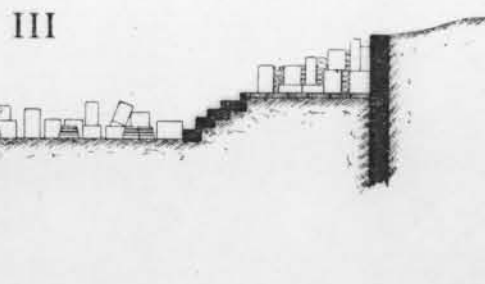
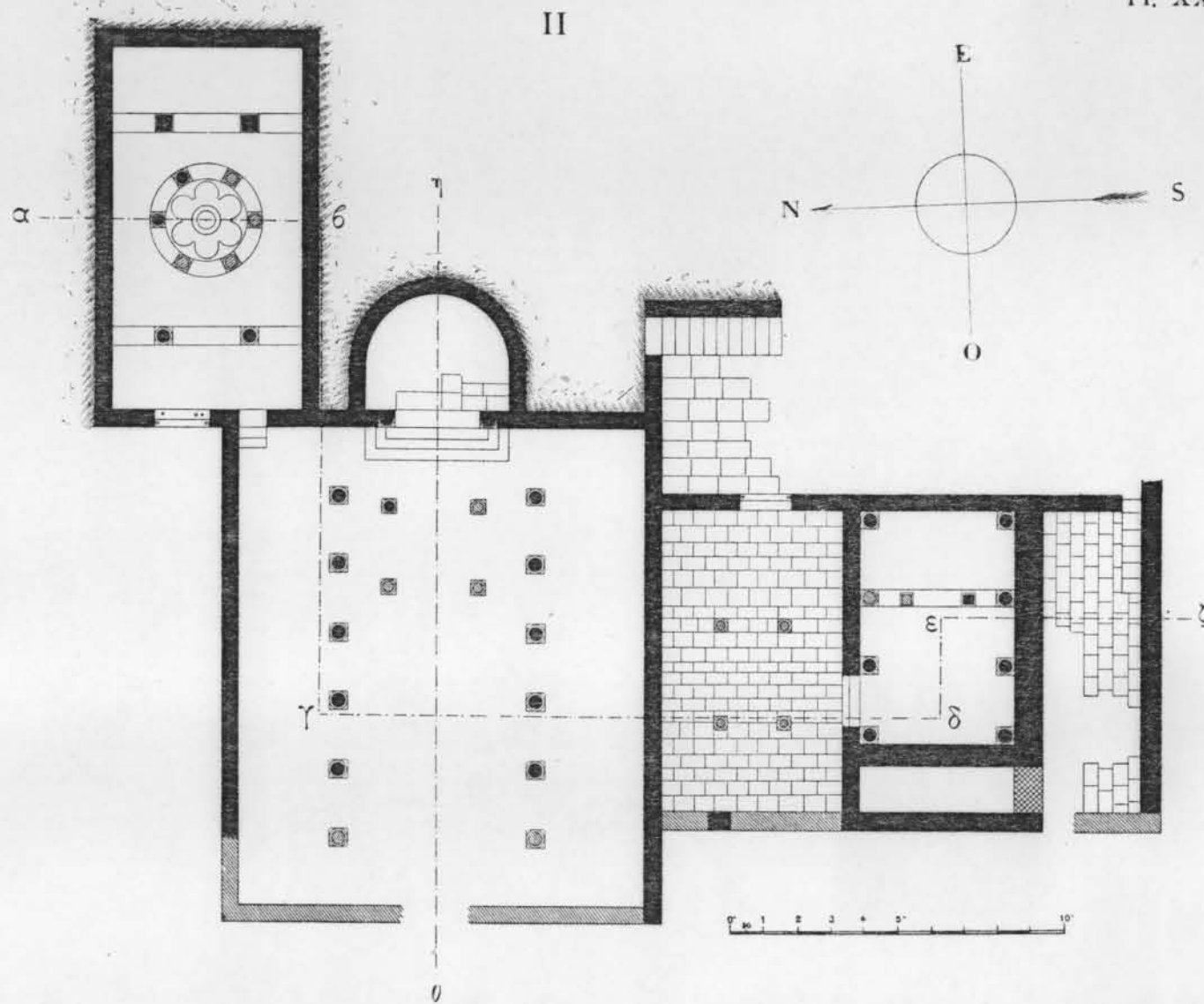
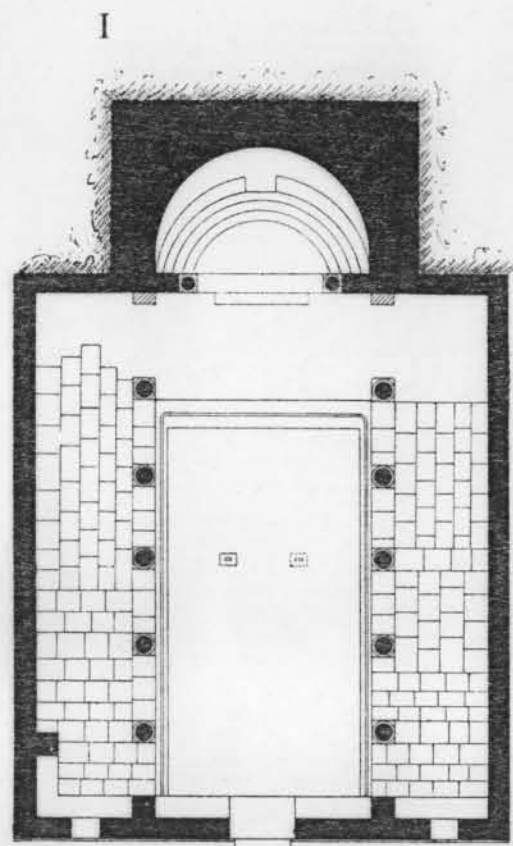
III



I. — Maison de Faustianus.

II. — Marché. *Plan; coupe par ab.*

III. — Maison dans le quartier septentrional.



I. — Église du Sud.

II. — Église du Nord.

III, IV. — Même église. Coupes par ηθ et par αβγδεζ.